UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse de l'actorialisation enonciative et enoncive d'un discours médiatique : cas d'une conférence de presse

Gattavu, Evode; Sous la direction de : Dr. Gertrude KAZOVIYO

2011

UB, Faculté des lettres et sciences humaines

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1263

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DES LANGUES ET LITTERATURES AFRICAINES

ANALYSE DE L'ACTORIALISATION ENONCIATIVE ET ENONCIVE D'UN DISCOURS MEDIATIQUE : CAS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE

Par

GATAVU Evode

Sous la direction de :

Dr. Gertrude KAZOVIYO

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Langues et Littératures Africaines

Bujumbura, avril 2011

DEDICACE

A nos regrettés parents ;

A notre grand frère ;

A nos sœurs ;

A tous ceux qui nous sont chers,

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

La réalisation effective de ce travail a eu lieu grâce aux nombreuses gens qui nous ont prêté main-forte.

Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les personnes physiques et morales qui ont contribué d'une façon ou d'une autre pour que nous parvenions à ce stade.

Nos remerciements s'adressent d'abord et avant tout à Madame Gertrude KAZOVIYO, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, qui, en dépit de ses lourdes tâches, a bien accepté la direction de ce travail. Ses conseils judicieux, ses observations pertinentes, son sens d'organisation et son assiduité nous ont été d'une grande utilité. Qu'elle trouve ici l'expression de notre gratitude.

Nos remerciements s'adressent également à tous les professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et plus particulièrement ceux du Département des Langues et Littératures Africaines pour la formation tant scientifique qu'humaine qu'ils nous ont inculquée.

Que la famille NIYUNGEKO Ferdinand puisse, de façon particulière, y trouver nos sentiments de parfaite reconnaissance pour nous avoir pris en charge depuis le début de nos études universitaires jusqu'à ce moment.

Nos sentiments de parfaite reconnaissance s'adressent également à la Famille MANIRAKIZA Eddy, qui, elle aussi a joué un grand rôle durant notre vie estudiantine.

Enfin, que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail y voient le fruit de leurs efforts.

A tous et à chacun, nous disons merci.

SIGLES ET ABREVIATIONS

A.D	: Analyse du discours
Cfr	: confère
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
FAO	: Food and Agriculture Organization
FNL	: Forces Nationales de Libération
ID	: Idem
MSD	: Mouvement pour la Sécurité et la Démocratie
p	: paragraphe
PSG	: Police de Sécurité et de Gardienage
Q	: Question
R	: Réponse
RPA	: Radio Publique Africaine
RTNB	: Radio Télévision Nationale du Burundi

TABLE DES MATIERES **page**

DEDICACE **i**
REMERCIEMENTS **ii**
SIGLES ET ABREVIATIONS **iii**
TABLE DES MATIERES **iv**

0. INTRODUCTION GENERALE **1**

0.1. Présentation et motivation du choix du sujet 1
0.2. Problématique et intérêt du sujet 3
0.3. Hypothèses 6
0.4. Constitution et méthode d'analyse du corpus 7
0.4.1. Définition du mot « Corpus » 7
0.4.2. Constitution du corpus 8
0.4.3. Méthode d'analyse du corpus 8
0.5. But et contour du sujet 10
0.6. Sources 12
0.7. Articulation du travail 12

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE **13**

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES **14**

I.1. La notion du discours 14
I.1.1. Qu'est-ce que le discours ? 14
I.1.2. Le discours médiatique 14

I.2. La notion de l'analyse du discours (A.D). 16
I.2.1. Qu'est –ce que l'analyse du discours ? 16
I.2.2. Objet de l'A.D. 17
I.3. Les notions de l'énoncé et de l'énonciation. 18
I. 3.1. Enoncé 18
I.3.2. Le terme d'énonciation 19
I.4. Les grands genres journalistiques 20
I.4.1. Le reportage 20
I.4.2. L'enquête 21
I.4.3. L'interview 21
I.5. La conférence de presse, l'une des formes d'interviews fréquemment utilisées au Burundi 22

CHAPITRE II : APERÇU SEMIOTIQUE DE L'ENONCIATION 24

II.1.1. Le matériel verbal 24
II.1.2. Le matériel paraverbal 25
II.1.3. Le matériel non-verbal 26
II.2. L'approche sémiotique du discours 27
II.2.1. Qu'est–ce que la sémiotique ? 27
II. 2.2. Définition de la sémiotique 28
II.2.3. Objectif de la Sémiotique 29
II.3. La Notion du discours du point de vue Sémiotique. 30
II.4. L'énonciation considérée du point de vue sémiotique 32
II.4.1. L'énonciation discursive 32
II.4.2. La situation communicative dans l'énonciation 33
II.4.3. La manipulation énonciative du point de vue sémiotique 35

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA CONFERENCE DE PRESSE ANIMEE PAR LE PRESIDENT Pierre NKURUNZIZA 38

CHAPITRE III : ANALYSE DE L'ACTORIALISATION ENONCIATIVE ET ENONCIVE DU DISCOURS DU PRESIDENT Pierre NKURUNZIZA 39

III.1. Présentation du corpus 39
III.2. La forme énonciative et énoncive du discours constituant notre corpus 40
III.2.1. Les acteurs énonciatifs et énoncifs 40
III.2.2. Le schéma actantiel des formes énonciative et énoncive 41
III.2.2.1. L'axe du désir 43
III.2.2.2. L'axe de la communication 45
III.2.2.2.1. Pierre NKURUNZIZA donne une réponse satisfaisante aux journalistes 66
III.2.2.2.2. Pierre NKURUNZIZA esquive à la question 68
I.1.2.2.3. Les journalistes essaient de faire changer d'avis au Président Pierre NKURUNZIZA 74
III.2.2.3. L'axe de l'action 77
III.2.2.3.1. Les adjuvants de Pierre NKURUNZIZA 77
III.2.2.3.2. Les opposants de Pierre NKURUNZIZA 79
III.3. La manipulation énonciative et énoncive 82
III.3.1. Le double rôle énonciatif de Pierre NKURUNZIZA 83
III.3.1.1. Pierre NKURUNZIZA en tant qu'énonciateur 83
III.3.1.2. Pierre NKURUNZIZA en tant qu'anti-énonciateur vis-à-vis deses successeurs 85

III.3.2. La manipulation par le FAIRE- FAIRE 87
III.3.2.1. La manipulation positive 87
III.3.2.2. La manipulation négative 89

CONCLUSION GENERALE 92

BIBLIOGRAPHIE 95

ANNEXES 98

0. INTRODUCTION GENERALE

0.1. Présentation et motivation du choix du sujet

Le thème que nous nous proposons d'aborder dans le cadre de notre recherche a pour titre : « ***ANALYSE DE L'ACTORIALISATION ENONCIATIVE ET ENONCIVE D'UN DISCOURS MEDIATIQUE : CAS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE.*** »

En effet, lorsque nous commencions le cycle des licences, nous nous sommes retrouvé à la découverte d'un champ quasiment nouveau, plein d'intérêts à plus d'un titre, celui de « *l'analyse de l'actorialisation d'un discours interactif.*»

Dans ce domaine, le cours de « Sémiotique » étudié en deuxième candidature, les ouvrages parlant de l'analyse du discours, les conférences de presse auxquelles nous avons déjà pris part ont suscité en nous une vive curiosité intellectuelle et nous ont donné beaucoup d'inspirations quant au choix de ce thème.

Etant donné que le domaine médiatique joue un rôle important dans la bonne marche d'un pays, plus d'un doit s'y intéresser. C'est le domaine à travers lequel une personnalité peut porter à la connaissance du public ses idées, ses projets.

En ce qui nous concerne, nous avons jugé bon de travailler sur une conférence de presse tenue par le Président de la République du Burundi Son Excellence Pierre NKURUNZIZA.

Tenue en province Gitega, Commune Gitega, dans les enceintes du nouveau bâtiment de ladite Commune en date du 19/09/2008, cette conférence

de presse était la toute première tenue par le Président Pierre NKURUNZIZA depuis trois ans de son accession au pouvoir.

Nous avons opté pour travailler sur cette conférence car à travers elle, le Président Pierre NKURUNZIZA a dressé ce qu'il avait déjà réalisé depuis l'an 2005 et a présenté également ce qu'il prétendait réaliser jusqu'à la fin du mandat ; ce qui est, à notre avis, très important dans un pays qui se veut démocratique.

Bien plus, les questions posées par les journalistes au cours de cette conférence de presse se rapportaient sur plusieurs domaines : politique, sécuritaire, économique, social, éducatif etc. Ce qui constitue un matériel suffisant pour faire une analyse sémiotique.

Nous allons essayer de dégager le sens contenu dans les questions que posent les journalistes d'un côté et celui contenu dans les réponses fournies par le conférencier énonciateur de l'autre. Etant donné qu'une réponse ou une question peut avoir une idée cachée, nous allons essayer de parler de cette idée qui n'est pas prévisible.

Nous nous sommes proposé d'entreprendre cette étude en nous basant sur le principe de GREIMAS selon lequel :

« *la signification peut se cacher sous toutes ses formes sensibles*»[1]

Parlant de cette démarche qui consiste à essayer de saisir le sens véhiculé par un discours donné, Jacques FONTANILLE dit ce qui suit :

> *«l'analyse sémiotique des textes part du principe que tout discours est, non pas un macro-signe ou un assemblage de signes, mais un procès de signification*

[1] GREIMAS, A .J., *Du sens, Essais sémiotiques, Paris, Ed.du seuil, 1970, p.49.*

pris en charge par une énonciation. La théorie sémiotique est donc conçue pour rendre compte des articulations du discours considéré comme un tout de signification».[2]

0.2. Problématique et intérêt du sujet

L'étude du discours interactif surtout un discours produit au cours d'une conference de presse revêt un caratère intéressant : d'un côté il y a le conférencier énonciateur qui communique aux journalistes énonciataires. Le premier souhaite que les seconds lui prêtent une oreille attentive, qu'ils posent des questions là où ils relèvent certaines incompréhensions et surtout qu'ils diffusent l'information qu'il donne.

Donc, il y a une certaine interaction entre deux acteurs, c'est –à-dire l'énonciateur et l'énonciataire.

D'ores et déjà, nous tenons à préciser que l'interaction est « *un échange d'information, d'affects ou d'énergie entre deux agents au sein d'un système. C'est une action réciproque qui suppose l'entrée en contact du sujet ».*[3]

Les interactions peuvent être verbales ou non verbales (gestes, regards, attitudes). L'interaction verbale est là pour accomplir une certaine tâche, d'où elle est différente d'un dialogue.

« *L'interaction verbale se distingue du dialogue dans une mesure où elle se place dans le cadre de la réalisation d'une tâche : communiquer pour agir à plusieurs (au moins deux) revient à utiliser une rhétorique du faire-faire et du faire-savoir ».*[4]

[2] FONTANILLE, J., *Sémiotique et littérature,* Paris, P.U.F, 1999, p.60.
[3] KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, 1998, p.112, disponible sur http://www.techno-science.net/, le 29/11/2010.
[4] Idem, p.134, disponible sur http://www.chips.imag.fr/, le 19/11/2010.

Prenant référence à ces propos, il est à signaler que la tâche rencontrée dans l'interaction verbale de la conférence de presse faisant objet de notre travail est de faire adhérer tout un chacun aux idées du Président Pierre NKURUNZIZA.

Parlant de l'interaction entre acteurs de la communication, KERBRAT ORRECHIONI dit ceci :

> « *La perspective interactionniste confirme et même renforce l'idée selon laquelle parler c'est agir ou plutôt interagir, dire c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur.*»[5]

Au cours de la conférence de presse faisant objet de notre analyse, le conférencier parle et à un moment donné, il accorde la parole aux journalistes. Fancis BALLE parle de cela en ces termes :

> « *Après un exposé de la situation ou de l'événement qui a motivé la conférence, l'orateur dialogue avec les journalistes par un jeu libre de questions/ réponses* ».[6]

En nous appuyant sur ces deux auteurs, nous tenons à préciser qu'au cours de cette conférence de presse animée par Pierre NKURUNZIZA, il y a eu une interaction entre les deux acteurs, c'est –à-dire l'énonciateur NKURUNZIZA et son public énonciataire (journalistes).

[5] KEBBRAT ORRECHIONI, C., *Les actes du langage,* Paris, Armand Colin, 1995 p.53
[6] BALLE, F., *Lexique de la presse écrite*, Paris, DALLOZ 11, 1979, p.45

Dans cette conférence de presse, les questions et les réponses ont été fournies par séries : il y a eu la première série de questions suivie par la série de réponses et puis la deuxième série de questions suivie par la deuxième série de réponses.

Il peut arriver des moments où le conférencier énonciateur ne soit pas compris tel qu'il le prétendait. Son public énociataire peut ne pas être satisfait au moment où le conférencier répond aux questions qui lui sont posées. C'est donc dans cette optique que quelque part, il y a lieu de constater un malentendu entre les journalistes et le conférencier.

Ainsi, avons-nous choisi : *«UN DISCOURS MEDIATIQUE»* comme objet de notre étude pour analyser sémiotiquement une conférence de presse, apporter une contribution si petite soit-elle à propos de la compréhension des interactions entre le conferencier et les journalistes.

Comme dans tout autre travail de recherche, nous nous sommes décidé d'entreprendre un tel travail de recherche puisque nous avons en nous une certaine problématique. MACE Gardon et PETRY François donnent la définition d'une problématique en ces termes :

> « *Une problèmatique peut se définir comme un écart Constaté entre une situation de départ et une situation d'arrivée : un travail de recherche est entrepris pour combler cet écart.»*[7]

Dans le *Dictionnaire Petit Larousse*, la définition du nom « problèmatique » est proposée comme suit :

[7] MACE, G. et PETRY, F., *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales, Bruxelles, Ed.de Boeck Université 2000, p.24*

> *« Ensemble de questions qu'une science ou une philosophie peut valablement poser en fonction de ses moyens, de son objet d'étude et de ses points de vue.»*[8]

Cette deuxième définition nous intéresse plus particulièrement là où elle révèle qu'une problématique est l'ensemble de questions. Donc, notre problématique est constituée d'une question qui est double.

1. Au cours d'une conférence de presse, comment le conférencier procède-t-il pour répondre aux questions des journalistes ?
2. A travers les questions que posent les journalistes, peut-on remarquer qu'ils ont été convaincus ou qu'ils n'ont pas été convaincus par ce que le conférencier a déjà communiqué ?

0.3. Hypothèses

MACE (G.) et PETRY (F) ont dit quelque chose à propos de l'hypothèse. Ils définissent ce mot en ces termes :

> *«C'est une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique »*[9]

Comme le suggèrent ces deux auteurs, nous allons essayer de donner des réponses aux questions ci-haut soulevées. Ce sont donc ces réponses qui constituent les hypothèses de notre travail :

1. La réponse que donne le conférencier peut figurer dans l'une des trois alternatives :

 1° Il peut donner une réponse qui satisfait aux journalistes s'il trouve que cette dernière ne peut pas le compromettre d'une façon ou d'une autre.

 2° Il peut esquiver s'il trouve que la réponse va susciter des

[8] *Dictionnaire Petit Larousse, Paris, Rue de Mont parmasse, 1980, p.743*
[9] MACE, G. et PETRY, F., op.cit., p.41

polémiques.

3°A travers les questions des journalistes, on peut remarquer que ces derniers renchérissent les idées du conférencier tout comme on peut constater qu'ils essaient de lui faire changer d'avis.

0.4. Constitution et méthode d'analyse du corpus

0.4.1. Définition du mot « Corpus »

Plusieurs définitions sont proposées par différents auteurs à propos de ce concept. DELAHAYE (Y) donne la définition en ces mots :

> *« Le corpus peut être défini comme l'ensemble des matériaux retenus pour être soumis à l'analyse »*[10].

BARDIN de sa part, propose la définition qui semble compléter celle de DELAHAYE :

> *« Il est l'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques. Sa constitution implique souvent des choix, des sélections et des règles.»*[11]

MOUNIN G. et ses collaborateurs définissent ce terme en insistant sur le fait que les éléments contenus dans un corpus sont utilisés dans une description linguistique. D'après ces mêmes auteurs, le corpus est :

> *« Un ensemble d'énoncés écrits ou enregistrés dont on se sert pour la description linguistique.»*[12]

L'idée qui se dégage de toutes ces définitions est que le corpus est l'ensemble de documents destinés à être analysés.

[10] DELAHAYE,Y., *La frontarière et le texte. Pour une sémiotique des rélation internationales, Paris, Payot, 1977, p.141.*

[11] BARDIN,L. *L'analyse du contenu, Paris, P.U.F, 1974, p.89*

[12] MOUNIN,G. *et alii, Dictionnaire de la linguistique, Paris, P.U.F, 1977, p.89*

0.4.2. Constitution du corpus

Tel que le suggère Jean Jacques COURTINE,

> *« La constitution du corpus discursif est en effet une opération qui consiste à réaliser par un dispositif matériel d'une certaine forme (c'est –à-dire structuré selon un certain plan) ; les hypothèses émises dans la définition des objectifs d'une recherche.»*[13]

Pour ce qui est de notre corpus, il est constitué de la conférence de presse tenue en commune Gitega par le Président de la République du Burundi Son Excellence Pierre NKURUNZIZA. Comme nous n'avons pas eu la chance de participer à cette conférence de presse, un journaliste qui y participait nous l'a donnée sur cassettes. Nous l'avons par après écoutée et réécoutée et l'avons transcrite sur papiers.

0.4.3. Méthode d'analyse du corpus

Comme nous l'avons déjà dit, le discours dont nous disposons sera analysé sémiotiquement et à propos de l'analyse sémiotique du discours, Jacques FONTANILLE propose le principe sur lequel elle doit se poser:

> *« L'analyse sémiotique des textes part du principe que tout discours est, non un procès de la signification pris en charge par une énonciation. La théorie sémiotique est donc conçue pour rendre compte des articulations du discours considéré comme un tout de signification.»*[14]

Au moment de l'analyse, toute la conférence ne sera pas tenue en considération, nous allons choisir certains extraits jugés pertinents et intéressants par rapport aux autres. La première méthode que nous allons

[13] COURTINE, J.,J.« L'analyse du discours politique », in Langage n° 62, 1981, p.24.
[14] FONTANILLE, J. op.cit, p.60.

utiliser est celle qui consiste à segmenter le corpus en des unités formelles ayant du sens pour les analyser par après.

Parlant de cette méthode visant à segmenter un texte destiné à être analysé, Jacques FONTANILLE s'exprime :

> *« Une méthode possible consisterait à reconnaître dans chaque texte un certain nombre d'unités formelles, dont les unités seraient définies par les différentes « ruptures » qu'on peut repérer à la lecture : ruptures spatiales, temporelles, actorielles, etc...»*[15]

Dans les réponses que donne le Président Pierre NKURUNZIZA par exemple, notre procédure , pour repérer les éléments plus pertinents par rapport aux autres, consistera à prendre en considération le passage véhicule de la réponse et nous allons l'analyser par après.

Nous allons ensuite analyser notre corpus selon une méthode sémiotique. Nous avons opté pour la méthode de Joseph COURTES, consistant à faire l'analyse de la forme énonciative et énoncive. Avec cette méthode, nous traiterons l'énoncé et c'est à l'intérieur même de l'énoncé (discours) pris comme objet d'analyse que nous distinguerons les différentes formes de manipulation énonciative. Parlant de la saisie du sens à travers l'énonciation, Joseph COURTES dit :

> *« Nous concevons ici l'énonciation comme une instance proprement linguistique ou largement sémiotique, qui est logiquement présupposé par l'énoncé et dont les traces sont repérables dans les discours examinés : autrement dit, nous choisissons de ne point sortir du texte étudié, nous*

[15] FONTANILLE, J. Op.cit, p.60.

interdisant méthodiquement, de chercher ailleurs ce qui en serait, pour ainsi dire, la source, l'origine.»[16]

Avec cette méthode, nous allons étudier l'actorialisation énonciative et énoncive du discours faisant objet de notre travail.

Cette méthode met en place le schéma actantiel qui nous aidera à traiter l'actorialisation énonciative et énoncive, c'est- à-dire quels sont les acteurs et quels sont leurs rôles ? C'est un schéma articulé sur trois axes que sont : l'axe du désir, l'axe de la communication et l'axe de l'action.

Avec l'axe du désir, nous allons parler des relations qui existent entre le sujet et l'objet ; en nous appuyant sur l'axe de la communication, nous allons parler des questions posées par les journalistes et des réponses données par Pierre NKURUNZIZA.

A l'aide de l'axe de l'action, nous allons parler des adjuvants et des opposants de notre conférencier. Nous allons étudier la manipulation énonciative et énoncive utilisée par Pierre NKURUNZIZA en nous basant sur le schéma actantiel proposé par Joseph COURTES.

0.5. But et contour du sujet

En abordant ce thème, notre objectif est de voir comment certaines gens extériorisent leurs idées à travers une conférence de presse et surtout d'essayer d'analyser sémiotiquement ce qu'ils communiquent

Nous voulons également parler de l'interaction qui se fait entre le conférencier et les journalistes au cours de cette conférence de presse qui fait objet de notre travail.

[16] COURTES, J., *Analyse sémiotique du discours,* Paris, Hachette, 1976, p.12.

Au sujet de l'analyse sémiotique du discours, Joseph COURTES suggère ce qui suit :

> *« La Sémiotque discursive rend compte de ce qui, dans les formes même de la mise en discours, et dans les opérations qui leur sont sous-jacentes, concerne entre autres l'interaction entre les sujets du discours.»*[17]

Un autre objectif que nous nous sommes assigné en abordant ce thème est de faire savoir qu'une conférence de presse est intéressante à plus d'un titre au moment des questions –réponses étant donné que d'un côté, la position du destinateur sur tel ou tel autre point s'observe clairement à ce niveau et de l'autre côté, la satisfaction ou l'insatisfaction du destinataire s'observe également à ce même niveau.

Parlant de cette interaction entre l'émetteur et le récepteur, Jean Paul NDUWABAGABO donne son idée en ces propos :

> *« Pour que la réception / émission soit totalement aisée, il faut que tout code auquel font recours l'émetteur et le récepteur soit représenté par un stock accumulé par chacun d'entre eux.»*[18]

Au moment de l'interaction donc, il faut que les protagonistes se comprennent ; il faut qu'ils fassent recours à des mots ou gestes connus par ces mêmes individus en communication.

Notre travail va donc à la fin essayer de parler du degré de compréhension entre le conférencier et les destinataires.

[17] COURTES, J., *Analyse sémiotique du discours, de l'énoncé à l'énonciation,* Paris, Hachette, 1991, p.109.
[18] NDUWABAGABO, J.P., *Les conditions favorables à la réception d'un message oral,* U.B, Bujumbura, 1997, p.69.

0.6. Sources

Pour élaborer ce travail, nous avons fait recours à des sources écrites et orales. Pour ce qui est des sources écrites, il s'agit des ouvrages généraux parlant de la sémiotique, de l'analyse du discours, des médias et de l'interaction verbale.

Nous avons également consulté les mémoires et les thèses ayant traité les thèmes qui peuvent contribuer à la réalisation de notre travail.

Quant aux sources orales, nous avons écouté et suivi beaucoup de conférences de presse et nous en avons choisi et reccueilli celle qui nous a paru pertinente pour l'analyser.

0.7. Articulation du travail

Ce travail est subdivisé en deux parties : La partie théorique et la partie pratique. La partie théorique parle de l'élucidation de différents concepts ainsi que l'apreçue sémiotique de l'énonciation, tandis que la partie pratique parle de l'analyse de l'actorialisation énonciative et énoncive du discours faisant objet de notre travail.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES

I.1. LA NOTION DU DISCOURS

I.1.1. Qu'est-ce que le discours ?

D'après le *Dictionnaire Petit Larousse*, le discours est *« Paroles échangées, conversation »*[19].

Le discours faisant objet de notre travail est constitué de l'échange entre le Président Burundais Pierre NKURUNZIZA et les journalistes des différentes radios oeuvrant au Burundi. Ces derniers lui ont posé beaucoup de questions à propos de ses réalisations depuis qu'il est arrivé au pouvoir. Il a par après , quant à lui, répondu aux questions de ces mêmes journalistes.

I.1.2. Le discours médiatique

D'après la F.A.O :

« La typologie des mécanismes de communication distingue plusieurs approches notamment : la communication verbale, la communication interpersonnelle, la communication de groupe, la communication de masse et la communication médiatisée »[20].

En ce qui nous concerne, ce sont les deux dernières formes de communication auxquelles nous nous appuyons pour parler de ce qu'est un discours médiatique.

La communication de masse s'adresse à un public large et hétérogène. Elle passe par les médias de masse comme la radio, la télévision, les journaux, l'internet, les affiches, etc.

[19] *Dictionnaire Petit Larousse,* Paris, Librairie Larousse, 1983, p.319

[20] F.A..O, *Guide méthodologique d'élaboration d'une stratégie multimedia,* Paris, Hachette, 2007, p.4

Quant à la communication médiatisée, elle se fait au moyen d'un dispositif technique donné, notamment les textes imprimés et les micros.
Le message passe par ces canaux pour atteindre les lecteurs, les auditeurs et les téléspectateurs.

Ainsi, le discours peut partir d'une source commune (une personnalité) pour être répercuté par des supports différents mais complémentaires à savoir le journal, la radio et la télévision pour ne citer que les plus importants.

Francis BALLE quant à lui dit ce qui suit lorsqu'il s'exprime à propos d'« un discours de presse ». :

> *« Le discours de presse recouvre une multiplicité de genres distinctes, dont la parenté des uns des autres apparaît toujours plus lointaine : à côté des nouvelles de l'actualité brûlante ou pas, de leur récit ou de leur interprétation prennent corps, en rubriques plus ou moins distinctes, les histoires de la presse d'évasion ,les multiples informations du monde scientifique ou professionnel, le prosélytisme ou la vulgarisation, les renseignements pratiques , les données en provenance des ordinateurs »*[21].

[21] BALLE, Fr. *Op. cit,. p.59*

I.2. La notion de l'analyse du discours (A.D).

I.2.1. Qu'est –ce que l'analyse du discours ?

L'analyse du discours est une science qui s'est développée dans les années 1960 et MAINGUENEAU le suggère en ces termes :

> « *On présente souvent son développement dans les années 1960 de l'école française d'analyse du discours (abrégée dorénavant en « A.D ») comme une tentative pour remédier aux insuffisances de « l'analyse du contenu » en usage dans les sciences humaines, en particulier aux Etats -Unis»*[22].

L'analyse du discours ne considère pas tout ce qui intervient dans la formation des mots comme des simples véhicules d'information, mais elle les considère comme des textes. Le même auteur l'exprime comme suit :

> *« Pour l'analyse du discours, il ne saurait être de traiter les matériaux comme de simples véhicules de l'information, elle veut les appréhender comme des «textes » ».*[23]

L'analyse du discours ne procède pas n'importe comment pour traiter ces textes et MAINGUENEAU nous propose comment elle fait en ce propos :

> *« L'A.D prend acte de leur opacité, refusant de les projeter directement sur une réalité extradiscursive : l'interprétation doit prendre en compte le mode de fonctionnement des discours, les modalités de l'exercice de la parole dans un univers déterminé »*[24].

[22] MAINGUENEAU, D. *L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive,* Paris, Hachette, 1991, p.9

[23] *Idem,p9*

[24] *Ibidem*

I.2.2. Objet de l'A.D.

L'A.D s'intéresse aux textes comme nous l'avons déjà dit. S'agissant de l'objet de l'A.D, MAINGUENEAU le précise comme suit :

> *« Les objets qui s'intéressent à l'analyse du discours constituent en général des « textes » au sens le plus plein du terme, c'est –à-dire des énoncés, produits dans le cadre d'instructions qui contraignent fortement l'énonciation, inscrits dans un interdiscours serré, qui fixent des enjeux historiques...»*[25].

Bien plus, l'analyse du discours s'intéresse à d'autres discours entre autres les discours ritualisés et le même auteur le fait savoir en ces propos :

> *« L'analyse du discours s'intéresse également aux discours ritualisés sans que cela lui interdise occasionnellement de convoquer des énoncés qui le sont moins»*[26].

Ce premier objet nous intéresse le plus du fait que nous allons analyser les énoncés produits au cours d'une conférence de presse animée par le Président Pierre NKURUNZIZA.

[25] MAINGUENEAU, D. *op.cit.*p.17.
[26] *Ibidem*

I.3. Les notions de l'énoncé et de l'énonciation.

I. 3.1. Enoncé

Le terme « énoncé » est couramment utilisé dans les domaines de la linguistique et de la sémiotique. Donc, nul ne peut manquer de se demander ce que signifie le mot « énoncé ».

DUBOIS et ses collaborateurs dressent la définition du mot « énoncé » en ces termes :

> « *Le mot énoncé désigne toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs*»[27].

L'énoncé jouit de certaines caractéristiques. On peut citer entre autres celle d'être délimité. On peut montrer son commencement ainsi que sa fin. Et les mêmes auteurs le suggèrent ainsi:

> *« La clôture de l'énoncé est assurée par une période de silence avant et après la suite des mots, silences réalisés par les sujets parlants»*[28].

Une autre caractéristique de l'énoncé qu'on peut relever est qu'il peut être sémantique ou asémantique.

Les auteurs ci-haut évoqués l'affirment :

> *« Un énoncé peut être formé de un ou plusieurs phrases ; on peut parler d'énoncé grammatical, sémantique ou asémantique »*[29].

Pour ce qui nous concerne, nous disposons ces énoncés les uns émis par le Président de la République du Burundi Pierre NKURUNZIZA et d'autres

[27] DUBOIS, J.et alii, *Dictionnaire de linguistique,* Paris, Librairie Larousse, 1973, p.191.
[28] *Ibidem*
[29] *Ibidem*

émis par les journalistes. Nous allons donc nous intéresser aux énoncés des deux protagonistes. Il est à signaler que les énoncés dont nous disposons sont tous grammaticaux et sémantiques.

I.3.2. Le terme d'énonciation

La théorie de l'énonciation n'est pas claire et bien précise. MAINGUENEAU trouve que le fait qu'elle n'est pas bien définie fait qu'elle ne peut être appliquée aux domaines de la syntaxe et la sémantique afin de construire une théorie claire.

Il s'exprime en ces mots :

> « *L'énonciation ne constitue nullement un domaine bien défini qu'il suffirait d'articuler sur le syntaxique et le sémantique pour obtenir une théorie enfin « complète » . A vrai dire, on a plutôt tendance à rejeter dans l'énonciation tous les phénomènes qui n'ont pas encore trouvé une position satisfaisante dans la théorie linguistique ; il n'est donc guère aisé de distinguer ce qui n'en relève pas.*»[30]

Certains auteurs essaient de définir le concept d'énonciation mais sans pouvoir le définir clairement ; plutôt ils se contentent de distinguer l'énoncé de l'énonciation.

Pour Jean DUBOIS :

> «*L'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé* »[31].

[30] MAINGUENEAU, D., *Initiation aux méthodes de l'A.D.*, Paris, Hachette Université , 1976,p.99

[31] DUBOIS, J., « Enonciation et langage » *in Langages, 13, 1969, p.100.*

Quant à COURDESSES, l'énoncé serait « *le texte réalisé* ». Tandis que l'énonciation reste « *l'acte de production de cet acte* ».[32]

I.4. Les grands genres journalistiques

Il existe actuellement trois grands genres journalistiques pratiqués dans le monde en général et au Burundi en particulier. Ces grands genres journalistiques constituent le genre élaboré : le reportage, l'enquête, et l'interview.

I.4.1. Le reportage

C'est un rapport, compte-rendu à la fois synthétique et analytique. Le journaliste est sur le terrain pour voir, entendre, sentir et enregistrer les faits saillants pour relater un événement et rendre compte aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs.

MARTIN- LAGARDETTE dit que le reportge est un témoignage direct mis en scène avec art. Il l'exprime à ces termes :

> « *Le reportage est un genre très apprécié car c'est un témoignage direct mis en scène avec art. Le journaliste l'anime, lui donne des couleurs, du relief, de l'humanité. Cela demande du temps et de la disponibilité puisqu'il faut aller sur terrain* »[33].

Bernard VOYENNE renchérit l'idée de MARTIN –LAGARDETTE stipulant quant à lui que le reportage est :

> « *Un récit circonstancié d'un événement par son témoin direct*».[34]

[32] COURDESSES, L., « Analyse d'énoncé » *in Langue française*, Paris, Hachette, 1971, p.100.
[33] MARTIN –LAGARDETTE, J.L., Le *guide de l'écriture journalistique,* Paris, La découverte, p.112.
[34] VOYENNE, B., *L'information d'aujourd'hui,* Paris, Armand colin, p.229

I.4.2. L'enquête

Le journalisme d'enquête est un genre qui consiste à déterrer les informations cachées. Contrairement au reportage qui montre, l'enquête quant à elle, démontre.

Jean-Luc MARTIN - LAGAREDETTE donne toutes ces précisions en ces termes :

> « *L'enquête est une forme de journalisme élaborée, qui emprunte parfois à la sociologie : il s'agit de : « découvrir la vérité » ou de « faire le point » sur une question, une situation, une personne ou un groupe de personnes. Le reportage montre, l'enquête, elle, démontre*»[35].

Ces idées de Jean- Luc MARTIN – LAGARDETTE sont reprises par VOYENNE (B) lorsqu'il s'exprime à propos de la définition de « l'enquête » Comme « *Un dossier complet et organisé selon une progression démonstrative qui tire à juste titre son nom dans la procédure judiciaire* »[36].

I.4.3. L'interview

« L'interview » est un mot d'origine anglaise signifiant « entrevue ». Le *Dictionnaire Petit Larousse* donne la signification de ce mot « entrevue » en ces termes :

> « *C'est une rencontre concertée entre deux ou trois personnes en vue de traiter une affaire* »[37].

[35] MARTIN –LAGARDETTE, J.L., *op.cit.*, p 112
[36] VOYENNE, B. *Op.cit., p.230.*
[37] *Dictionnaire Petit Larousse,* Paris, Librairie Larousse, 1987,p.345

Il peut arriver qu'un climat de malentendu s'établisse au cours d'une interview. Jean-Luc MARTIN- LAGARDETTE l'exprime comme suit :

> *« l'interview est souvent une joute (pas toujours amical), une passe d'armes verbale, où deux protagonistes (interviewé /journaliste) doivent chacun faire leurs preuves et provoquer une mutuelle considération »*[38].

Ceci s'observe à titre illustratif lorsque l'interviewé se refuse de donner une réponse soit parce que la question est mal formulée, soit, du fait qu'il veut s'abstenir pour des raisons personnelles.

Une interview est en effet une entrevue provoquée par l'interviewer (la personne qui pose des questions) pour obtenir de l'interviewé une déclaration sur ses idées, ses faits et gestes pour avoir un témoignage. Il existe plusieurs sortes d'interview.

I .5. La conférence de presse, l'une des formes d'interviews fréquemment utilisées au Burundi

Les formes d'interviews, utilisées ici au Burundi sont nombreuses. Nous pouvons citer entre autres une conférence publique, un café de presse, un point de presse et une conférence de presse.

Comme la conférence de presse fait objet de notre étude, nous allons nous intéresser plus particulièrement à cette dernière. Une conférence de presse est l'une des formes d'interview au cours de laquelle une personnalité répond aux questions des journalistes. Francis BALLE donne la définition d'une conférence de presse en ces termes :

[38] MARTIN –LAGARDETTE, J.L. , *Op.cit. , p.116*

> *« une conférence de presse est une rencontre avec des journalistes organisée par un nouveau produit, un événement particulier de la vie de l'organisme, un bilan économique ou politique »*[39].

Elle se déroule dans un endroit connu à l'avance et respecté à certaines conventions entre l'interviewé et les journaliste.

Jean – François BEGE parle des conventions qui doivent être préétablies entre l'interviewé et le journaliste en ces termes :

> « *L'interview obéit à des règles précises. C'est un contrat. Il doit être sollicité et obtenu sur la base d'un accord : la personne interrogée acceptera de répondre à toutes les questions posées par le journaliste»*[40].

[39] BALLE,F., *Lexique de la presse écrite*, Paris, Dalloz 11,Rue soufflot 1989, p.45.
[40] BEGE J.F., *Manuel de la rédaction, "Les techniques journalistiques de base"*, Paris, Hachette, p.39

CHAPITRE II : APERCU SEMIOTIQUE DE L'ENONCIATION

II.1. Les matériaux sémiotiques de l'interaction verbale

Pour faire l'analyse sémiotique d'un discours interactif, il faut pour question d'efficacité considérer tant le matériel verbal, paraverbal que non verbal. Ce point de vue permet de montrer toute activité qui se fait entre le locuteur et l'auditoire lors de l'énonciation. Cette manière de faire l'analyse sémiotique d'un discours interactif est recommandée par C. KERBRAT-ORECCHIONI dans « Les interactions verbales » :

> *« Des travaux plus récents se sont efforcés d'enrichir le modèle classique en prenant en compte les phénomènes sémiotiques spécifiques de l'énonciation, de l'oral, ou plus largement encore de l'interaction verbale »*[41].

II.1.1. Le matériel verbal

Le matériel verbal est constitué par des signes vocaux ou écrits que produisent les membres d'une même communauté. Ce matériel est fondé sur l'observation des faits de langue qui peuvent être enregistrés par écrit. C'est un matériel qui n'utilise donc pas les éléments extralinguistiques, il est par conséquent sélectif :

> *« Ce matériel verbal est sélectif. En effet, il existe deux manifestations matérielles extrêmement différentes : l'écrit et l'oral ».*[42]

[41] KERBRAT- ORECCHIONI, C. *op. cit.*, disponible sur: http://www.google.fr/≠hl=fr&,q=interaction&oq, le 23/11/2010.

[42] CHABANNE J.C., *Approches du discours* comique, Bruxelles, Mardaga, coll., 1995, pp.35 disponible sur : http://www.google.fr/≠hl=fr&,q=interaction&oq, le 23/11/2010.

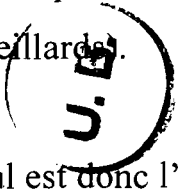
Bien plus, il est à signaler que dans les travaux scientifiques réalisés à partir d'un matériel verbal, il y a certains éléments de l'oral qui échappent à l'analyse étant donné que ce n'est pas facile de travailler sur des données audio ou vidéo. Cela a été le cas pour notre travail, nous n'avons pas pu traiter les données tant audio que vidéo.

II1.2. Le matériel paraverbal

Toute communication orale associe la production des phonèmes et certains phénomènes liés à l'intonation, aux poses, aux particularités individuelles ou collectives de la prononciation :

> *« Dans la communication orale, la production des signaux vocaux discrets (phonèmes) est accompagné d'autres signaux que la transcription écrite n'enregistre pas, ou qu'elle n'enregistre que très indirectement. C'est l'ensemble de ces signaux accompagnant l'articulation du matériel verbal qu'on appelle le matériel paraverbal »*[43]

Le domaine du paraverbal recouvre beaucoup de phénomènes qui sont entre autres la prosodie (qui concerne tous les phénomènes de quantité, de ton, d'accent), les différentes caractéristiques de la voix (hauteur, intensité) et les particularités liées à la prononciation (qui nous permettent de différencier des voix d'enfants, de vieillards).



Le paraverbal est donc l'ensemble de tous ces phénomènes qui échappent à la transcription écrite. La distinction entre le verbal et le paraverbal est donné en ces termes :

[43] CHABANNE J.C., *op. cit.*, p.48 disponible sur : http://www.google.fr/≠hl=fr&,q=interaction&oq, le 23/11/2010.

> *« Une distinction rudimentaire entre verbal et paraverbal pourrait être celle-ci : le verbal serait ce qu'une transcription écrite conserve des phénomènes langagiers ; le paraverbal serait ce que seul un enregistrement au magnétophone pourrait enregistrer mais que l'écrit ne retient pas ».*[44]

II.1.3. Le matériel non-verbal

> *« A la différence des précédents, il n'est pas porté par les mêmes canaux matériels. Il est constitué de stimuli corporo-visuels : les signes statiques (constitués par l'apparence physique, la physionomie), les signes cinétiques rapides (regards, mimiques et gestes) »*[45].

La manifestation des phénomènes que nous désignons par le terme de non-verbal au moment de l'énonciation d'un discours témoigne d'une certaine interaction entre le locuteur et l'auditoire. La posture de l'auditoire est par exemple au moment de l'énonciation d'un discours un signal de feed-back de l'auditoire par rapport au locuteur.

Le matériel paraverbal et non-verbal joue un rôle non moins important dans le domaine de l'interaction verbale. C.KERBRAT-ORECCHIONI le dit en ces termes :

> *« Le matériel paraverbal et non-verbal constitue pour l'interaction une mine inépuisable d'indices de contextualisation, c'est-à- dire qu'il fournit des indications nombreuses et diverses sur les caractéristiques*

[44] KERBRAT- ORECCHIONI, C. *op. cit.*, p.56, disponible sur: http://www.google.fr/≠hl=fr&,q=interaction&oq, le 23/11/2010.
[45] *Idem* p.75.

biologiques, psychologiques et sociales des interactants »[46].

Enfin, nous tenons à signaler que le matériel paraverbal et non-verbal relève d'un certain intérêt méthodologique, comme l'ajoute KERBRAT-ORECCHIONI :

« Il s'agit des phénomènes empiriques qui peuvent donner lieu à des repérages précis sur des enregistrements. Même si leur interprétation pose de nombreux problèmes, on dispose avec ce matériel d'informations relativement fiables qui peuvent être utilisées dans trois directions :

1) étudier comment l'énoncé est conçu par le locuteur dans l'intention de produire la réaction

2) étudier comment l'énoncé est conçu effectivement par l'auditoire, les réactions étant partiellement mesurables et comparable (qualité et quantité des rires, ...)

3) étudier enfin comment est gérée l'interaction réelle, qui résulte à la fois des interventions du locuteur, mais aussi du feed-back permanent de l'auditoire, avec ses moments de réussite et ses malentendus »[47]

II.2. L'approche sémiotique du discours

II.2.1. Qu'est–ce que la sémiotique ?

La Sémiotique est une discipline qui est née de la réunion de plusieurs disciplines. Ceci est suggéré par T.A SEBEOK en ces propos :

[46] KERBRAT- ORECCHIONI, C. *op. cit.*, p.75.
[47] *Idem*, p.81.

« La conjonction des trois disciplines : linguistique, Philosophie, médecine est la base de la sémiotique telle que nous la connaissons aujourd'hui »[48].

Dans ce même ordre d'idées, U.ECO fait savoir que la Sémiotique est une science qui vit au dépend des autres sciences. Parlant de la pluralité des disciplines qui constituent la Sémiotique, il s'exprime en ces termes :

« La Sémiotique, a une attitude à la Dracula, c'est un vampire, une goule qui ne peut vivre qu'en suçant le sang des autres êtres vivants[49] *.»*

II. 2.2. Définition de la sémiotique

Les sémioticiens ne s'accordent pas en ce qui est de la définition de la Sémiotique. Selon GREIMAS, il dit que la Sémiotique s'intéresse aux signes et à l'homme qui les produit. Il s'exprime en ceci :

« La sémiotique est une discipline susceptible de prendre en charge toutes les synthèses des signes et l'homme, en tant qu'il les produit et les reçoit ».[50]

ECO ne voit pas la Sémiotique de cet œil. Pour lui,

« la sémiotique est une attitude scientifique, une manière critique d'envisager les objets des autres sciences»[51].

[48] SEBEOK, T.A. *Le champ Sémiologique, , Bruxelles, Ed. Complexe1979, p.B1*
[49] ECO,U. *Le journal canadien de recherche sémiotique, Vol II, 2, été, 1974,p.13*
[50] GREIMAS cité par SEBEOK, *Op.cit, p. B25*
[51] ECO, U. Cité par SEBEOK, *Op.cit.,p.B28*

Nous avons consulté le *Dictionnaire de linguistique* pour voir ce qui se dit à propos de la définition de la Sémiotique. Ainsi, avons –nous trouvé ceci :

> *« La sémiotique est une doctrine des signes utilisés par l'intelligence humaine dans sa démarche scientifique»*[52].

En ce qui nous concerne, étant donné que nous sommes appelé à analyser l'actoriolisation énonciative et énoncive d'un discours produit au cours d'une conférence de presse, la première définition stipulant que la sémiotique s'occupe de tous les systèmes des signes et l'homme en tant qu'il les produit et les reçoit nous intéresse le plus.

II.2.3. Objectif de la Sémiotique

La Sémiotique a un double objet comme le suggère le *Dictionnaire de la linguistique*. Le premier objet est donné en ces termes :

> *« L'objet de la sémiotique est l'étude de la vie des signes au sein de la vie sociale»*[53].

Cet objet nous intéresse en ce sens que nous allons étudier les propos du conférencier d'une part et les réactions des journalistes au moment de l'énonciation d'autre part.

Le deuxième est lui aussi intéressant par rapport à notre travail et nous est donné en ces propos :

> *« En retrait par rapport aux sciences,puis qu'elle se veut métascience, puisqu'elle prend position d'observation par*

[52] DUBOIS,J. et alii,*Op.cit.*, p.426
[53] *Idem*, p.426

rapport aux systèmes signifiants, la Sémiotique vise les modes de la signification »[54].

Comme nous serons amené à faire une analyse énonciative et énoncive dans la conférence animée par le Président Pierre NKURUNZIZA, ce deuxième objet nous sera d'une grande utilité.

II.3. La Notion du discours du point de vue Sémiotique.

Le terme « discours » est polysémique, avant de parler de sa conception sémiotique, nous nous proposons de commencer à donner les différentes définitions de ce terme.

Pour DUBOIS et ses collaborateurs, la définition du mot « discours » est donnée en ces termes :

« Le discours est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant (synonyme de « parole)»[55].

Dominique MAINGUENEAU donne quant à lui une définition qui va dans le sens de compléter celle de Jean DUBOIS :

« Il faut entendre « discours» dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier, l'intention d'influencer l'autre en quelque manière»[56].

Ensuite, parlons de la conception sémiotique du terme « discours ». S'exprimant à propos de la signification du « discours » du point de vue sémiotique, Joseph COURTES dit :

[54] DUBOIS, J. et alii, *op. cit.*, p.426
[55] *Idem*, p.156.
[56] MAINGUENEAU, D., Initiation *aux méthodes d'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976, p.12

> « *La parole ou le discours sont considérés comme la mise en œuvre concrète du système linguistique, lorsque ce dernier est pris en charge, assumé, voire transformé par le locuteur dans son acte de parole. C'est ainsi que s'amorce la problématique de l'énonciation comme « mise en discours » de la « langue » et par –delà, toute la question essentielle de la communication intersubjective »*[57].

Dans l'analyse de notre conférence de presse, la sémiotique discursive nous intéresse davantage :

> « *La sémiotique discursive rend compte de ce qui, dans les formes même de la mise en discours, et dans les opérations qui leur sont sous-jacentes, concerne entre autres, l'interaction entre les sujets du discours»*[58].

De cette dernière considération, il est à déduire que l'analyse sémiotique du discours concerne deux niveaux. le niveau linguistique et niveau extralinguistique. Ainsi, dans le cadre de la conférence de presse tenue par son Excellence le Président Pierre NKURUNZIZA, nous n'allons pas traiter le niveau extralinguistique car nous n'avons pas eu la chance de participer à cette conférence de presse pour observer les gestes, mimiques, intonation posés lors de l'énonciation.

[57] COURTES, J., Analyse *sémiotique du discours, Paris, Hachette, 1976, p.12*

[58] FONTANILLE, J., *Les espaces subjectifs : Introduction à la sémiotique de l'observateur,* Paris, Hachette, 1989, p.6

II.4. L'énonciation considérée du point de vue sémiotique

II.4.1. L'énonciation discursive

Tel que le suggère Yves DELAHAYE[59] , tout texte est à la fois «énoncé » c'est-à-dire suite finie de mots (énoncés simples) ou de phrases (énoncé complexe) et « énonciation » c'est-à –dire acte par lequel ces mots ou ces phrases sont assumés par le sujet parlant.

Selon que ce dernier prendra à l'égard du texte la distance la plus grande (ou point de s'effacer) ou au contraire la plus courte (au point d'y être toujours présent) , on aura affaire pour reprendre la terminologie de Benveniste à l'énonciation historique (récit) ou à l'énonciation discursive (discours). Pour les distinguer, c'est que le récit repose essentiellement sur le passé simple, l'imparfait, le conditionnel présent, sur les pronoms de la troisième personne et sur les indicateurs temporels et spatiaux objectivés par rapport au locuteur.

Le discours au contraire, recourt à tous les temps du verbe (à l'exception du passé simple et du passé antérieur), avec des indicateurs temporels et spatiaux situant l'énoncé par rapport à l'énonciation

A propos de cette interdépendance entre la temporalisation et l'actorialisation énonciative, Joseph COURTES donne ce qui suit :

> *« (...) ces quelques remarques montrent au moins que temporalisation et actorialisation énonciatives sont difficilement dissociables : nous rappelant une fois encore que nous conservons l'instance de l'énonciation comme le syncrétisme de je-ici-maintenant, nous ne nous étonnerons*

[59] DELAHAYE, Y., *op.cit.*, p.102

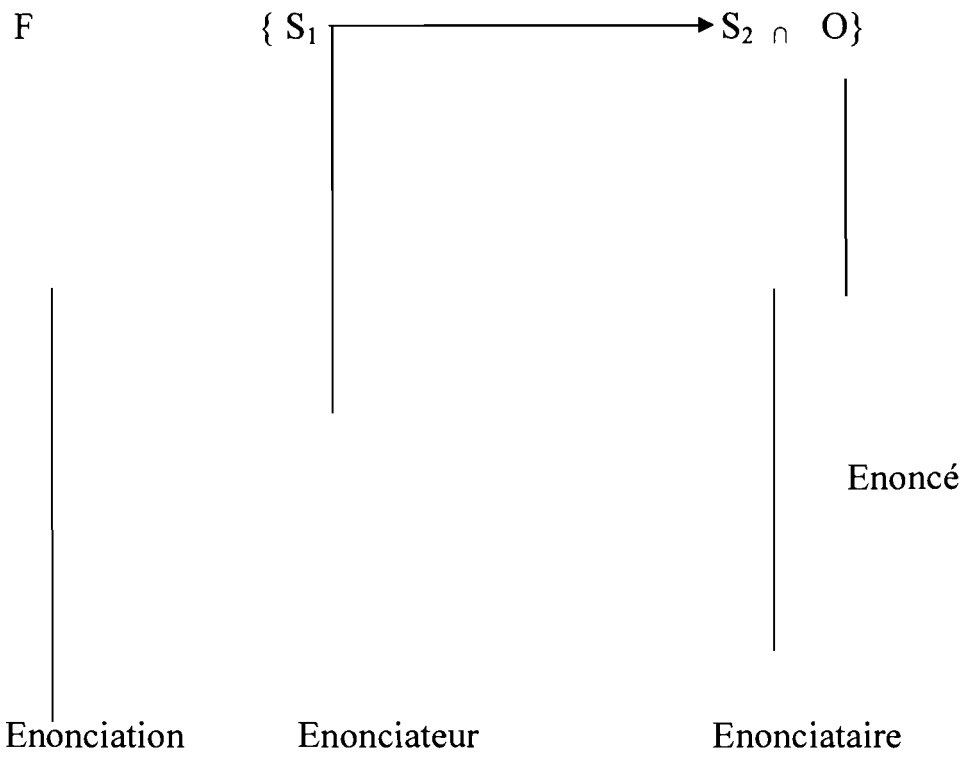
donc pas de ce que les deux composantes temporelle et actorielle aillent de pair»[60].

Pour le cas qui nous concerne, nous disposons d'une énonciation discursive où l'énonciateur et les énonciataires emploient les pronoms de la première et la deuxième personne.

II.4.2. La situation communicative dans l'énonciation

Le discours tenu au moment de la conférence de presse animée par son Excellence le Président Pierre NKURUNZIZA en commune Gitega répond à un acte de communication. Comme nous l'avons déjà signalé dans l'introduction, le Président NKURUNZIZA a présenté au cours de cette conférence de presse ce qu'il avait déjà réalisé sur différents plans et ce qu'il prétendait réaliser jusqu'à la fin du mandat. Cette activité peut être ramenée sur le parcours narratif donné par Joseph COURTES[61] :

[60] COURTES J., *Op.cit , p.264*
[61] COURTES .J. ,Op.cit.,p.264



Du point de vue sémiotique, l'énonciation ne se réduit pas à une simple acquisition du savoir. Elle relève moins de l'activité que de la factivité, plus précisément de la manipulation selon le « **savoir** ».

Dans l'énonciation, le discours ne se réduit pas à la parole en circulation d'information, mais c'est plutôt un ensemble d'éléments de communication vue comme action et interaction.

A ce niveau, il se relève que l'énonciation est un acte, une opération de communication qui met en jeu trois actants. Nous avons un « sujet énonçant » (S_1) auquel nous réservons le nom d'ENONCIATEUR, l'objet en circulation (O) correspondant à ce qui est énoncé, c'est-à-dire l'« énoncé »

(au sens restreint et courant du terme) ; le troisième actant est le sujet à qui s'adresse l'énoncé, qui en est le bénéficiaire (S2), nous l'appelons ENONCIATAIRE pour la conjonction (= ∩) entre lui et l'objet.

Du point de vue sémiotique donc, l'énonciation est un acte vu comme action et interaction.

II.4.3. La manipulation énonciative du point de vue sémiotique

Selon le GROUPE D'ENTREVERNES, au point de vue sémiotique, la manipulation est une opération de persuasion :

> « *Dans la manipulation, le destinateur exerce un faire persuasif sur le destinataire visant à mettre ce dernier en place comme le sujet opérateur d'un programme donné*»[62].

A propos d'un faire persuasif, le même GROUPE D'ENTREVERNES dit ce qui suit :

> « *Une opération du sujet qui fait accepter (faire croire) par un autre statut de véridiction (vrai, faux, secret, mensonger) qu'il établit sur un énoncé d'état*»[63].

Nous constatons donc que la manipulation procède par la persuasion et au sujet de ce même processus de manipulation, GREIMAS dit :

> « *Il s'agit d'une communication dans laquelle le destinateur ou le manipulateur pousse le destinataire manipulé vers une position de manque au point que celui-ci est obligé d'accepter le contrat proposé* »[64].

[62] GROUPE D'ENTREVERNES, *Analyse sémiotique des textes. Introduction, Théorie Pratique*, Lyon, P.U, 1979, p.5

[63] *Idem*, p.48

[64] GREIMAS, A. *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette1979, p.2000

Pour ce qui est de notre travail, ces considérations nous intéressent en ce sens que dans le cadre de la conférence de presse tenue par le Président Pierre NKURUNZIZA, d'un côté le manipulateur Pierre NKURUNZIZA doit amener son public à croire en ce qu'il communique. Et de l'autre côté, il doit empêcher le même public de croire en des rumeurs qui circulent ici et là.

Nous pouvons donc dire que la manipulation prend deux formes : l'une positive / **faire croire** /et l'autre négative, c'est-à-dire celle du/ **faire ne pas croire/.**

Ainsi, au cours de la conférence de presse, au moment où le conférencier énonciateur fait appel au public (journalistes) de faire siens les points de vue, les propositions et recommandations qu'il donne, il utilise une manipulation positive, c'est –à-dire / **faire croire** /.

Par contre, lorsqu'il essaie d'empêcher l'anti-énonciataire de croire en un point de vue contraire grâce à un /**faire ne pas croire** /, il utilise la manipulation négative.

Dans ce cas, le / **faire croire** / et le /**faire ne pas croire** / sont en relation de complémentarité et ceci fait que le conférencier joue un double rôle énonciatif :

D'une part, il est l'ENONCIATEUR quand il lui revient de /**faire croire** / l'énonciataire en le traitant positivement. Il est également ENONCIATEUR lorsqu'il empêche l'« anti-énonciataire » de croire aux idées contraires aux siennes grâce à un /**faire ne pas croire /.**

D'autre part, il est ANTI-ENONCIATEUR vis-à-vis de ses opposants lorsqu'il les manipule négativement grâce à un /**faire ne pas croire** /.

Selon que la persuasion de l'énonciateur – manipulateur a été forte ou faible, le public –énonciataire peut devenir méfiant ou sympathisant. Joseph COURTES parle de cela en ces termes :

> « *Selon que « l'énonciataire » prendra le dessus, l'« anti-énonciataire » se trouvera corrélativement virtualisé, réduit ainsi à un « non anti-énonciataire ». Si c'est l'anti-énonciataire qui l'emporte, l'énonciataire lui, sera à son tour virtualisé et deviendra, de ce fait un « non-énonciataire* »[65].

[65] COURTES, J. ,Op.cit., p.253

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA CONFERENCE DE PRESSE ANIMEE PAR LE PRESIDENT Pierre NKURUNZIZA

CHAPITRE III : ANALYSE DE L'ACTORIALISATION ENONCIATIVE ET ENONCIVE DU DISCOURS DU PRESIDENT Pierre NKURUNZIZA

III.1. Présentation du corpus

A ce niveau, nous allons procéder à l'analyse de l'actorialisation énonciative et énoncive du discours faisant objet de notre corpus pour que, à la fin, nous puissions confirmer ou infirmer les hypothèses de notre travail.

S'exprimant à propos du corpus destiné à être analysé, DELAHAYE dit :

> *« Le corpus une fois rassemblé, doit être mis en ordre, préparé, apprêté en vue d'analyse. Cette opération comme celle de la sélection comporte une part d'arbitraire. Ici encore, c'est son intuition qui doit guider le chercheur et lui suggérer les choix nécessaires, les meilleurs angles de l'approche »*[66].

En ce qui est de notre corpus, il était auparavant inscrit sur deux cassettes. Nous l'avons transcrit sur papiers pour que nous disposions d'un corpus bien préparé, prêt à être analysé, et nous l'avons présenté dans la partie annexe de notre travail, pour éviter d'alourdir le dit travail.

Quant aux questions que les journalistes ont posé, nous les avons rangées par catégories : les questions d'ordre politique sont rangées dans une même catégorie, celles d'ordre économique dans une même catégorie, ainsi que celles d'ordre social, sécuritaire et éducatif.

[66] DELAHAYE, Y. ,*Op.cit.* , p.41

III.2. La forme énonciative et énoncive du discours constituant notre corpus

Par forme énonciative et énoncive, il faut entendre par là l'actorialisation (acteurs et leurs rôles), la spatialisation (espace corporel et extracorporel) et la temporalisation (temps historique = passé, temps profétique = futur).

Pour ce qui est de notre travail, nous allons traiter plus particulièrement l'actorialisation énonciative et énoncive. Si nous avions la chance de participer à cette conférence de presse, nous allions traiter la spatialisation surtout au point de vue extracorporel (gestes, mimiques, expressions du visage).

La conférence de presse faisant objet de notre corpus a été située dans un contexte d'énonciation. A ce point, nous avons écouté et réécouté les cassettes sur lesquelles elle était enregistrée. Ceci nous a permis de nous rendre compte de ce qui s'est dit au cours de cette conférence de presse.

Ainsi, avons-nous constaté que certaines questions qui ont été posées concernaient les promesses tenues par le président NKURUNZIZA à son accession au pouvoir et que ces promesses n'ont pas été tenues jusqu'en ce moment de la tenue de la conférence.

Nous avons donc constaté que le discours tenu lors de ladite conférence constitue une activité qui répond à un acte de communication vue comme action et comme interaction.

III.2.1. Les acteurs énonciatifs et énoncifs

Par acteur énonciatif, il faut entendre les acteurs de l'énonciation tandis que par acteur énoncif, il faut entendre le rôle que joue un acteur de l'énonciation.

Dans cette conférence de presse qui fait objet de notre travail, nous disposons de deux sortes d'acteurs : Pierre NKURUNZIZA qui est appélé énonciateur et les journalistes appelés énonciataires.

Au sujet des acteurs de la communication, Joseph COURTES[67] propose un schéma actantiel constitué de trois acteurs : un sujet énonçant (S_1) appelé énonciateur, l'objet (O) en circulation, c'est-à –dire ce qui est énoncé. Enfin, le sujet à qui s'adresse l'énoncé (S_2) appelé énonciataire.

Même si le Président Pierre NKURUNZIZA s'adresse directement aux journalistes, nous tenons à préciser que les destinataires ne sont pas seulement ces journalistes mais aussi tout un chacun, où qu'il est et qui aura donc l'occasion d'entendre ce qui a été dit au cours de cette conférence de presse.

Lorsqu'une personnalité tient une conférence de presse, il veut transmettre un message à un public qui l'écoute, il veut aboutir à un objectif donné. Ainsi, pouvons – nous dire qu'il y a deux autres sortes d'acteurs qui interviennent, ce sont d'un côté, les adjuvants, et de l'autre, les opposants.

III.2.2. Le schéma actantiel des formes énonciative et énoncive

L'analyse de la forme énonciative procède par trois niveaux : l'actorialisation (différents acteurs de l'énonciation), la spatialisation (l'espace corporel et extracorporel des acteurs), la temporalisation (évolution du public à travers le temps et les manipulations y relatives).

A propos de l'interdépendance de ces trois niveaux, J. COURTES s'exprime :

> *« La temporalisation et la spatialisation vont nécessairement de pair avec l'actorialisation qu'il*

[67] COURTES, J. *op.cit.*, p.253

s'agisse de l'énonciation de l'énoncé, temps et espace n'ont de sens que par rapport aux acteurs, ils n'en sont que les cordonnées»[68].

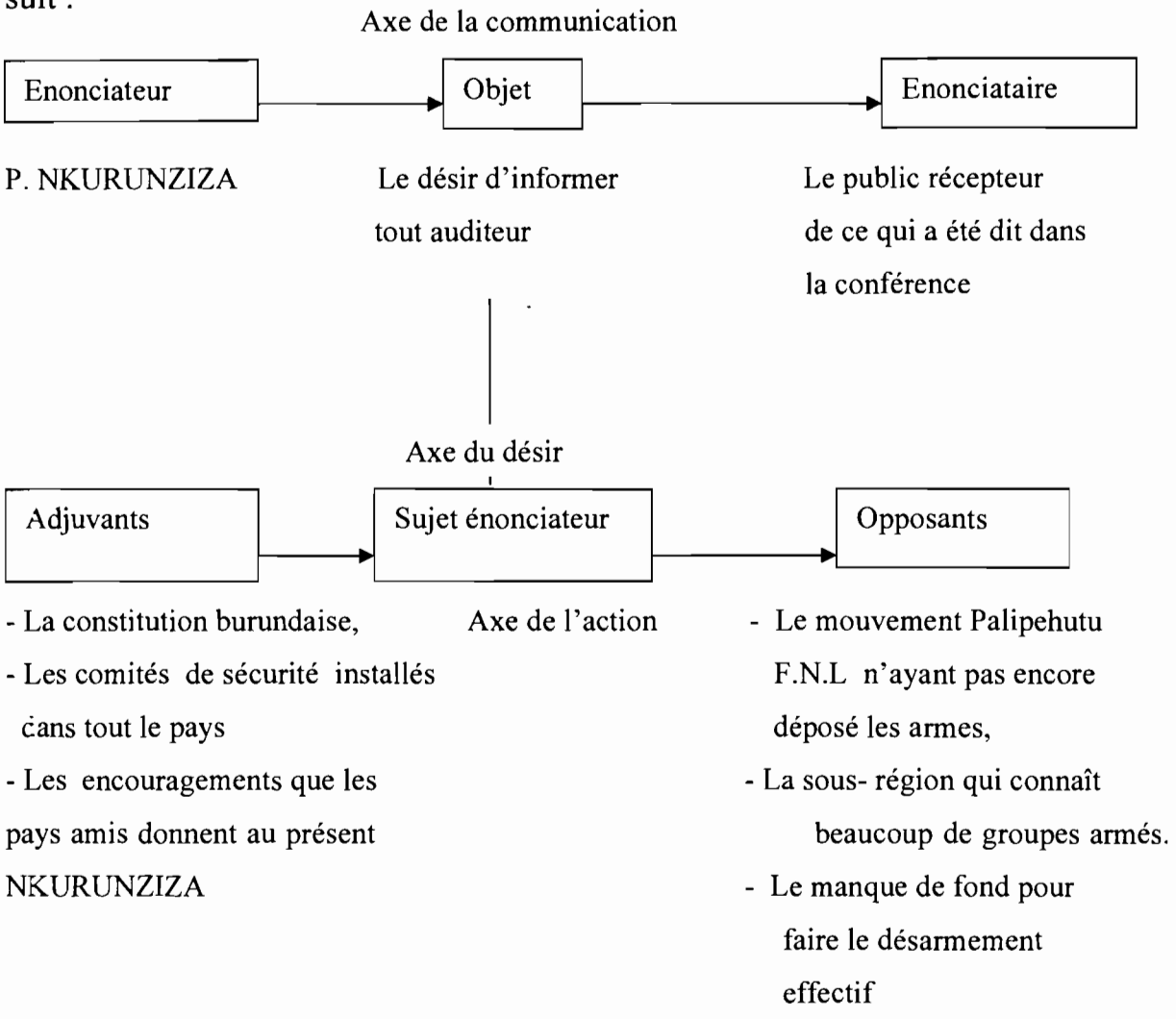
Le modèle actantiel est une mécanique qui renseigne sur les rôles et les relations des personnages.

Le schéma actanciel que nous allons donner comprend cinq acteurs, c'est-à-dire l'énonciateur, l'objet, l'énonciataire, l'adjuvant et l'opposant. C'est un schéma proposé par Joseph COURTES et articulé sur trois axes comme il le précise :

« Ce schéma est basé sur l'axe du désir qui définit la relation entre le sujet et l'objet, l'axe de la communication qui définit la relation entre l'énonciateur et l'énonciataire, l'axe de l'action qui concerne la relation entre l'adjuvant et l'opposant»[69].

[68] COURTES, J . *op.cit.*, p.268
[69] *Idem*, p.78.

Le schéma actantiel de notre conférence de presse se présente comme suit :



III.2.2.1. L'axe du désir

Cet axe rend compte de la modalité du vouloir. Le sujet énonciateur, le Président Pierre NKURUNZIZA est à la recherche d'un objet-valeur, « faire adhérer tout un chacun à ses idées »

Cette recherche s'explique par les différentes visites qu'il fait à travers tout le pays et ces conférences de presse qu'il tient pour faire diffuser ses projets.

Pour y parvenir, le Président Pierre NKURUNZIZA met en avant le respect de la constitution burundaise. Voici certains extraits de son discours qui l'expriment :

« Twēbwé tuvuga duti turafise ibwîrizwa nshīngiro kăndi ahanîni rigêngá igihúgu c'úburŭndi, rirêrekana ingéne abāntu bakuríkiranwa ».

(cfr 1ère série de réponses, R_1, P_4)

« Nous, nous disons que notre pays est régi par la constitution, celle –ci montre bien comment les accusés sont poursuivis »

« (....) ni itégeko ryīsûnze ibwĭrizwa nshīngiro, kăndi ahanîni ntā na kímwe bitāndúkāniyekó n'íbirí mw'ībwĭrizwa nshīngiro».

(cfr 1ère série de réponses, R1, P_6.)

« (...) c'est un décret qui s'est référé à la constitution burundaise en plus, il n'est différent en rien de ce qui est stipulé par la constitution ».

« Igihúgu gitwārwa twĭsūnze ibwĭrizwa nshīngiro n'ámatégeko».

(cfr 1ère série de réponses, R_1, P_7)

« Le pays doit être dirigé conformément à la constitution et à la loi ».

Dans toutes ces déclarations, le président Pierre NKURUNZIZA fait savoir que la gestion du pays doit se référer à la constitution.

Etant donné que le président Pierre NKURUNZIZA prône le respect de la constitution burundaise, nous pouvons dire que ceci est pour lui un passage obligé pour arriver à la gestion démocratique du pays.

Au moment de l'énonciation de son discours, le Président Pierre NKURUNZIZA invoque le nom de Dieu. Le fait de parler de Dieu dans son discours signifie qu'il veut que le public énonciataire croit en ce qu'il est en train dire que ce qu'il communique est une pure vérité.

> « *Ivyo jēwé rēró ndabivuga kā mūntu yēméra n'ímbere y'Imâna mushóbora vyöse kó ivyo bīntu bivurwá atarí vyo»*
>
> ***(Cfr 1ère série de réponses , R_3, P_5)*** .
>
> *« Donc je dis cela en tant que quelqu'un qui croit en Dieu, le tout puissant, ce qui se dit n'est pas vrai».*
>
> *« (...) ndakubwīye yûkó atarí vyo icăbona kidashobóra kubêsha ní Imâna». **(cfr 1ère série de réponses, R_3, P_5)***
>
> *« (...) je viens de te dire que ce n'est pas vrai, le témoin qui ne peut en aucune façon mentir est Dieu».*

Bien plus, ces propos qui font intervenir le nom de Dieu sont l'autre moyen que le Président Pierre NKURUNZIZA utilise pour atteindre son objet-valeur.

Ainsi s'installe un énoncé de « **FAIRE**» qui pourra l'aider à parvenir à son objet –valeur. Cet énoncé de « **FAIRE** » se manifeste par un « **faire transformateur** » en l'occurrence amener son public énonciataire à croire en ce qu'il communique.

III.2.2.2. L'axe de la communication

Cet axe parle de la relation qui existe entre l'énonciateur et l'énonciataire. Notre énonciateur est Pierre NKURUNZIZA le Président de la République du Burundi qui communique l'objet à son public –énonciataire qui,

à son tour, manifeste chaque fois ses réactions à travers différentes questions que les journalistes ont posées. L'énonciateur Pierre NKURUNZIZA est l'instance supérieure qui motive l'action tandis que l'énonciataire est l'instance bénéficiaire.

Cela veut dire que le Président Pierre NKURUNZIZA est l'initiateur de tout ce qui se dit à travers cette conférence de presse et que le public à qui s'adresse le Président écoute ce qu'il relate.

S'exprimant à propos de certains dossiers de la justice, le Président Pierre NKURUNZIZA conseille à son public-énonciataire qu'il faut chaque fois attendre que la justice prenne position au lieu de prendre en considération ce qui se dit ici et là dans les rues.

Il fait savoir que lui- même, en tant que Président de la République, ne peut pas s'ingérer dans les affaires juridiques, il doit attendre le jugement.

A travers ses propos, Pierre NKURUNZIZA ne cesse d'incarner la confiance qu'il a envers la justice burundaise.

> « *Hānyuma tukaba tûzi yûkó rēró iyó ubutŭngāne bwākozé twēbwé ntiducá imănza dukurikira ahó sêntáre zishizé»*
>
> ***(cfr 1ère série de réponses R_1,P_1).***
>
> *« Et puis sachant que la justice a déjà fait son travail, nous, nous ne tranchons pas, nous soutenons ce qui a été décidé par les tribunaux».*
>
> *« (...) arí umurŭndi yapfîriye iburŭndi, arí umurŭndi yapfîriye mu bĭndi bihúgu, tuzōbānza tujāne murí wâ murwi wó kumenya ukurí nó kurekurinira, nítwāsānga yûkó arí ibīntu bisabá imănza, haratégekanijwe kó na Sêntáre yōjahó».(**Cfr 1ère série de réponses, R_1 P_5)***

« (....)». que ce soit un Burundais tué ici au burundi ou tué ailleurs. nous allons d'abord nous adresser à la commission vérité - réconciliation, une fois constaté que s'est une affaire qui

mérite d'être traduite en justice, sachez qu'il est prévu un tribunal spécial pour ça ».

Nous remarquons à travers ce passage que rien n'est encore fait pour élucider la mort du Président NTARYAMIRA ; Pierre NKURUNZIZA ne parle que des prévisions.

Concernant le cas des gens tués à MUYINGA et jetés par après dans la RUVUBU, le Président Pierre NKURUNZIZA dit qu'il faut attendre la décision émanant de la justice. Il le précise en ces termes :

*« Wewé rēró urafise ukūntu ushobóra kubíbona, urí umurimyi, urí umwôrōzi, urí umuményēshamákurú, mugábo ubutŭngāne níbwo bufisé ijāmbo ryānyuma, aho ního vyūgáriye». (**Cfr 2ème série de réponse ,R_1,P_3)***

« N'importe qui a sa manière de concevoir les choses, qu'il soit cultivateur, éleveur, journaliste mais c'est la justice qui détient le dernier mot. C'est là où se trouve le secret ».

A analyser son passage, force et de constater que le Président Pierre NKURUNZIZA sait que l'affaire de MUYINGA préoccupe toutes les catégories de la population burundaise. Ceci se voit dans le fait qu'il cite : les cultivateurs, les éleveurs et les journalistes.

Mais à travers tous ces passages, nous remarquons que le Président Pierre NKURUNZIZA invite tout un chacun à attendre le jugement rendu par la justice au lieu d'écouter ce qui se dit n'importe où. Il veut en plus faire savoir à son public énonciataire que la justice burundaise est indépendante, qu'elle ne travaille sous aucune influence.

Au cours de cette conférence de presse, beaucoup de journalistes au nom de leurs différentes radios et leurs différents journaux ont pu poser des questions au Président Pierre NKURUNZIZA.

Ces radios et journaux au nom desquels parlaient ces journalistes sont entre autres : la radio BONESHA F.M, la radio-télévision nationale du Burundi (R.T.N.B), radio NDERAGAKURA, la radio publique africaine (R.P.A), radio ISANGANIRO, le journal NET PRESS, radio STAR F.M, radio IJWI RY'AMAHORO.

Ceci montre, comme nous l'avons déjà dit, que cet axe de communication met en relation les deux protagonistes de la communication c'est –à-dire l'énonciateur et l'énonciataire. Donc, c'est une communication qui est vue comme action et comme interaction, étant donné que l'énonciateur qui prend la parole en premier lieu fait réagir nombreux des journalistes présents à cette conférence ; ce qui relève en d'autres mots de l'interaction entre les protagonistes de cette conférence.

Parmi les questions qui ont été posées, nous pouvons premièrement parler de celles qui concernent les promesses tenues par le Président Pierre NKURUNZIZA à son accession au pouvoir mais qui n'ont pas été honorées jusqu'à l'heure où les journalistes s'exprimaient.

Donnons à titre illustratif la question posée par le journaliste Hamisi KARIHUNGU, correspondant de la radio BONESHA F.M dans la région centre du pays :

> *« Igihe mwăja ku butégetsi, igihe mwăgēndera intârá ya Gítega, mwăravúze yûkó muzôkórera imigămbi myĭnshi mū ntârá ya Gítega, mwăravúze iyúbakwa ry'íkibúga c'índĕge mpūzamakūngu mū ntâra ya Gítega, muravúga iyúbakwa ryā*

*stade olympique i Tânkóma ni km 3 uvûye mu mují wa Gítega. Muravúga inyubákwa y'úmukurú w'ígihúgu aho i Zēge, aríko twēbwé dukūndá gukórera mū ntârá ya Gítega umēngo ntā bimenyētso vy'ûkó iyo migămbi igīyé gutângura. Nōné ga nyakwûbahwa mukurú w'ígihúgu, iyo migămbi yaráhebwe cânké bizōhava bígēnda gúte ? » (**Cfr 1ère série de questions Q_2, P_2)***

« A votre accession au pouvoir, au moment où vous étiez en train de visiter la province de Gitega, vous aviez promis de réaliser beaucoup de projets dans ladite province, vous avez promis de construire l'aéroport international à Gitega et un stade olympique à Tankoma, c'est à 3km à partir de la ville de Gitega. Vous avez promis en plus d'ériger la présidence à Zege, mais, à y regarder de près, nous qui sommes ici à Gitega, probablement qu'il n'y a aucun indice pouvant montrer que ces projets sont en cours de réalisation. Est –ce que ces projets ont-ils été abandonnés ou comment vont-ils être réalisés ?

Cette question montre à notre avis que le Président Pierre NKURUNZIZA avait promis beaucoup de choses à son accession au pouvoir mais que la réalisation a été autre. Probablement qu'il a été préoccupé par d'autres projets qu'il aurait jugé prioritaires par rapport à ceux portés à la connaissance du public au début de son pouvoir

Une autre question qui rentre dans le cadre des promesses tenues par le Président Pierre NKURUNZIZA a été posée par Didier NSHIMIRIMANA, journaliste au journal NET PRESS. Elle est libérée comme suit :

« Nyakwûbahwa mukurú w'ígihúgu, harihó itégeko ribohéye amabóko i mugôngo abaménye̅shamákurú. Barashóbora gushiriza ibīntu, kukó haríhó itégeko rivugá kó bashobóra gupfūngwa ufátiye ku vyó basohóye cânké bavuzé kubêra atarí vyo cânké bitānējereje uyu cânké urĭya. Barapfūngwa mū nyuma ugasānga ivyo sí vyo.

Mwēbwé mwări mwârĕrekanye ugushāka gufásha abaménye̅shamákurú mu mwūga wâbo. Muráněmeza yûkó rírya tégeko rizôhavá. Mugábo nk'ûkó mwăbibōnye mu 2006, abaménye̅shamákurú Serges NIBIZI hamwé na Domitile KIRAMVU bărapfûnzwe hānyuma basānga ivyó bāgírizwa si vyó. Ubu nahó biherūka kubá ahó uwurôngōye Net Press Jean Claude KAVUMBAGU yapfûnzwe, agiré akwīzé indwi ya gátatu arí mw'ībóhero azíra ibīntu vyōbá vyâravúzwe mu kiménye̅shamákurú cîwé. Nōné ga nyakwûbahwa mukurú w'ígihúgu mukora ikí kugíra muremêshe abaménye̅-shamákurú ?». (Cfr ***2ème série de questions, Q_3, P_1)***

« Votre excellence Monsieur le Président de la République, il y a un décret qui ne favorise pas les journalistes. Ils publient des choses ou les diffusent mais comme il existe un décret stipulant qu'ils peuvent être emprisonnés suite à ce qu'ils auront communiqué si du moins ce n'est pas vrai ou si ça ne plait pas à tel ou tel autre. On les emprisonne mais par après, on constate que ce dont ils sont accusés n'est pas vrai. Vous, vous aviez promis d'aider les journalistes dans leur métier. D'ailleurs, vous aviez promis que ce décret soit révisé. Mais Comme vous l'avez vu, en 2006 les journalistes Serges NIBIZI et Domitile KIRAMVU ont été emprisonnés et puis, il a été prouvé que leurs

accusations n'étaient pas fondées. Dans ces jours-ci le même scénario s'est produit et le Directeur de NET PRESS Jean Claude KAVUMBAGU a été emprisonné. Ça va faire bientôt trois semaines qu'il est en prison accusé de propos diffamatoires lancés par son journal. Que faites-vous Excellence Monsieur le Président de la République pour tranquilliser les journalistes ?».

Nous remarquons à travers cette question que les journalistes risquent d'avoir peur de diffuser une nouvelle surtout lorsqu'elle ne plaît pas aux autorités. A titre illustratif, le journaliste ayant posé la question parle des journalistes Domitile KIRAMVU et Serges NIBIZI qui ont été emprisonnés accusés d'avoir tenu des propos diffamatoires mais qui ont été blanchis par après.

Par ailleurs le fait que le journaliste Didier NSHIMIRIMANA demande au Président de tranquilliser les journalistes relève d'une certaine crainte de leur part.

Au cours de cette conférence de presse, des questions d'ordre politique n'ont pas manqué d'être posées au Président Pierre NKURUNZIZA. A propos du présumé coup d'Etat, Jean Georges KIBOGORA de la radio BONESHA F.M a posé la question en ces termes :

« Akabázo kā mbere kajānye n'îtêmbagazwa ry'înzêgo ryĭgeze kuvúgwa mu mĭnsi ihezé, harihó mberé n'ábatégetsi batarí baké băpfūnzwe báhōrwa kó băgōmvye gutêmbagaza ubutégetsi murōngôye. Mberé nîbutse umēngo mwări murí komĭne Mwākīro mū ntârá ya Muyîngá, umēngo na mwêbwé mwăravúze yûkó iryo têmbagazwa ry'înzêgo ririho kăndi mufisé n'îvyêmezo, abāntu batarí baké rēró barafátwa batābwa murí yömpi. Harimwó

n'úwahóra arí umukurú w'ígihúgu Domisiyano NDAYIZEYE n'ábăndi. Abo bāntu barapfūngwa imĭnsi itarí miké mū nyuma bāmbikwa izĕra, ni ukuvúga yûkó icâha bări bâgirijwe kitābāye kíkibāgīra. Nōné umūntu aríko aratwûmviriza yōvuga ati mbĕga băfashe abatári bó cânké abăbahāye izo nkurú bărabêshe ? Nîmbá bârabêshe hari ivyó mwătegekanije ?»

(Cfr 1ère série de question, Q_1,P_2).

« La première question concerne le coup d'état dont on a parlé ces derniers jours, il y a eu même certaines autorités qui ont été emprisonnées accusées d'avoir tenté de faire un coup d'état de votre pouvoir. D'ailleurs si j'ai une bonne mémoire, lorsque vous étiez en commune Mwakiro province Muyinga, vous auriez dit que ce coup d'état avait été préparé et que des preuves ne manquent pas. Parmi pas mal de gens qui ont été appréhendés et emprisonnés, il y a l'ex-président de la République du Burundi Domitien NDAYIZEYE et bien d'autres. Ils ont été détenus pendant beaucoup de jours mais à un certain moment, ils ont été blanchis et libérés. Ceci pour dire que ce dont ils étaient accusés n'était pas fondé. Peut-on dire que l'on s'était trompé sur les accusés ? Ou bien ceux qui ont fournis l'information ont-ils menti ? Si du moins ils ont menti, auriez- vous prévu des sanctions à leur égard ?»

A travers cette question de Jean Georges KIBOGORA, nous constatons que ce dernier s'indigne contre l'emprisonnement des ex-autorités du pays suivi par après de leur libération, il s'indigne également du fait que la lumière n'est pas encore faite jusqu'au moment où il parle : d'abord, les présumés

commanditaires du coup d'état ont été libérés et il n'y a pas eu de démenti pour révéler qu'il n'y avait pas eu de coup d'état préparé.

Le même journaliste a posé sa deuxième question d'ordre politique où il exprime son inquiétude à propos de la visite effectuée par le Président Rwandais Paul KAGAME.

Vers la fin de cette visite, le Président Pierre NKURUNZIZA et son homologue Rwandais Paul KAGAME auraient tenu une conférence de presse où les journalistes auraient été interdits de poser certaines questions et Georges KIBOGORA pose sa question comme suit :

« Akabázo kā kábiri kērekeye urugēndo umukurú w'ígihúgu c'úrwānda Paul KAGAME yagíze mu Burundi. Mū mpéra z'úrugēndo rwîwé mwărarémēsheje ikigânīro ku bānditsi n'ábaménYēshamákurú mugábo harihó ibibázo bitatu abaménYēshamákurú batĕmerewe kubáza na cāne câne urutŏnde rwā bâ barŭndi 670 bāgírizwa kó bōbá bâragíze uruhára mw'īhónyabwôko mu Rwānda mu mwâka w'1994.

*Harihó n'íbīntu vyērékeye urupfú rwā Sipiriyano NTARYAMIRA yahóze arôngōye Uburŭndi. Mugábo rēró mu mĭnsi ihezé, umukurú w'ígihúgu c'úrwānda kurí rādiyo yó mu Rwānda yītwá Contact F.M yarámēnyesheje kó atîgeze abúza abarŭndi kubáza ibibázo ivyó arí vyo vyöse. Iyo nkurú twărayishíkirije kukó twăyikūye mu Rwānda. Rēró twāgōmba tubazé nyakwûbahwa mukurú w'ígihúgu kó Uburŭndi harí inyungú bwōbá búfise kugíra ivyo bibázo ntibíshirwe ahabóna cânké ivyo bīntu vyōba vyăgēnze gúte ? Mwōba múvyībazakó iki ? **(Cfr 1ère série de questions Q_1, P3)***

« La deuxième question concerne la visite effectuée au Burundi par le Président Rwandais Paul KAGAME .A la fin de sa visite,

vous avez tenu une conférence de presse mais il y a eu trois questions que les journalistes n'ont pas eu droit à poser surtout celle qui concerne la liste de 670 burundais accusés d'avoir participé au génocide au Rwanda en 1994. Il y a aussi la question qui concerne feu NTARYAMIRA, ex-Président de la République du Burundi. Pourtant, le Président Rwandais s'est exprimé sur la radio rwandaise appelée contact F.M où il a fait savoir qu'il n'a jamais interdit aux journalistes burundais de poser n'importe quelle question. Cette information, nous l'avons diffusée car elle avait été reçue en provenance du Rwanda. Alors nous voudrions vous demander excellence le Président de la République l'intérêt que le Burundi tire lorsque toutes ces questions ne sont pas posées. Ou bien comment est –ce que ça s'est –il passé ? Qu'en pensez-vous ?»

Nous constatons à travers cette question que les Présidents Pierre NKURUNZIZA et Paul KAGAME n'ont pas voulu s'accuser mutuellement devant les journalistes. C'est pour cette raison que la question de 670 burundais accusés d'avoir fait le génocide au Rwanda et la question concernant la mort du Président NTARYAMIRA péri dans un accident d'avion au Rwanda n'ont pas été posées.

Eric MANIRAKIZA de la R.P.A (Radio Publique Africaine) a posé beaucoup de questions. Parmi ces questions, il y a celles qui sont en rapport avec la politique. Sa première question concerne certains partis politiques en instance d'agrément tels le Palipehutu F.N.L et le M.S.D.

« Harihó imigāmbwe ivugá kó itūbáhirizwa mu manâma yâbo ya mînsi yöse. Harihó kăndi na bírya vyó kwêmerera imigāmbwe nka Palipehutu F.N.L bavugá bati bategerezwa

kutwêmerera, bati twehó ni ukó tuvyĕmānga, bati harihó iyĭndi migāmbwe yīsûnga ubwôko, mugábo itávyĕmānga. Ico kibázo mbĕga cōba kígeze hé ? Harihó mberé na M.S.D, bavugá bati umutêkāno ni uw'ábanyágihúgu, bati harihó n'ámashírahámwe yīyítīrira kó acūngêra umutêkāno nka P.S.G n'áyăndi. Bati n'úmugāmbwe urí ku butégetsi harimwó inguvú, harimwó kwîvuna kăndi n'ĭvyo bíjējwe igihúgu. Ivyo mubivugakó ikí ? »

(Cfr 2ème série de questions, Q_1, P_3)

« Il y a certains partis politiques qui se plaignent en disant que leurs droits de tenir des réunions sont bafoués. Il y a également la question qui concerne l'agrément des partis, ici je veux dire le Palipehutu F.N.L. Ils disent qu'ils doivent être agréés étant donné que ce ne sont pas eux seuls qui prônent l'ethnisme, tout simplement ils le font en plein air. Selon eux, il y a d'autres qui mettent en avant l'ethnie d'une manière clandestine. A quel niveau se situe cette question ? Il y a également le cas du M.S.D ; ils disent que la question sécuritaire incombe à tous les Burundais, qu'il y a d'ailleurs certaines sociétés qui disent qu'elles assurent la sécurité, c'est entre autres le P.S.G, ils y ajoutent que même dans le parti au pouvoir, il y a le mot « force », il y a aussi le mot « défense » alors que toutes les deux devraient être assurées par le pays. Qu'est-ce que vous en dites ? »

Selon ces propos du journaliste Eric MANIRAKIZA, nous constatons que le gouvernement ne donne pas le privilège à certains partis politiques de tenir des réunions. Refuser aux partis politiques de tenir des réunions revient à leur donner peu de chances de gagner les élections. De même, le retard

d'agrément de certains mouvements revient également à leur donner peu de chances dans les élections prochaines.

Le même journaliste a posé une autre question d'ordre politique : elle concerne les 22 députés chassés de l'Assemblée Nationale.

> « *Hakaba n'íkibázo cērékeye bárya bashîngamátēka mirōngo ibiri na bábiri băvūye mu nâma nshîngamátēka. Mwībúke kó abăbivuzekó băshikirije yûkó amatégeko yahónyānzwe, kó atā na hámwe vyāndítswe kó umushîngamátēká avûye mu mugāmbwe akaja mu wŭndi kó bacá bámukūra, kukó harihó n'ábăndi băvūye mu yĭndi migāmbwe baja mu mugāmbwe urí ku butégetsi batĭgeze bákomakoma».*
>
> *(Cfr* ***2ème série de questions Q_1, P4).***

> « *Il y a en plus la question concernant les 22 députés qui ont été chassés du parlement. Souvenez-vous que ceux qui se sont exprimés ont fait savoir que la loi n'a pas été respectée, que nulle part n'est écrit que lorsqu'un député change de parti politique, il doit être chassé. Ceci parce qu'il y a les députés qui auraient quitté d'autres partis politiques pour embrasser le parti au pouvoir mais qui n'ont pas été bouleversés* ».

A travers ce passage, nous remarquons que le gouvernement ne traite pas les partis politiques de la même façon. Lorsque le journaliste fait savoir qu'il y a certains députés qui ont quitté leurs partis d'origine pour adhérer au parti au pouvoir et qui n'ont pas été chassés, il veut dire qu'il y a le système de deux poids, deux mesures.

La troisième catégorie des questions posées au Président Pierre NKURUNZIZA au cours de cette conférence de presse concernent le côté économique

La première question que nous pouvons donner est celle posée par le journaliste Eric MANIRAKIZA de la R.P.A. Il exprime ses inquiétudes à propos de la vente de l'avion présidentiel Falcon 50 :

> *« Ikibázo c'úbutûnzi cērékeye indĕge yōbá yáhora irérura umukurú w'ígihúgu. Mu cēgeranyo căsohotse harihó ababájijwe, aha nōvuga uwŏba arí umuyobōzi mwîshikirá mu biro vyânyu n'úwahóra arí umushikirangānji w'íkigega cā lēta, bavugá ukūntu vyăgēnze. Mu bīntu vyăvugwa, hăvugwa kó indĕge itări ikómeye, aríko bôbó băvuze kó indĕge yarí ikómeye, vyăbāye kubêra ikibázo c'úmutêkāno. Na mwêbwé mwărīgeze kuvúga yûkó iyo ndĕge idakoméye. Twāshāka mudutŏmōrere».*
> **(Cfr 2ème série de question, Q_1,P_5)**

> *« La question économique concerne l'avion qui déplaçait le Président. Dans un rapport publié, il y a ceux qui ont été interrogés, ici je citerais l'ex-chef du cabinet à la présidence et l'ex-ministre des finances. Parmi les propos tenus, on disait que l'avion n'était pas en bon état, mais ces gens interrogés ont affirmé que l'avion était en bon état, qu'il a été vendu pour des raisons sécuritaires. Et vous vous auriez dit que l'avion n'était pas en bon état. Nous voudrions que la lumière soit faite ».*

Par ces propos, nous remarquons que le journaliste veut dénoncer le double langage observé dans la justification de la vente de cet avion : les uns

disaient que l'avion n'était pas en bon état au moment où d'autres disaient que l'avion a été vendu pour des raisons sécuritaires.

Une deuxième question d'ordre économique a été posée par le journaliste de la radio ISANGANIRO dans la région centre du pays. Il répond au nom de Déo NIYONIZIGIYE :

«Nashāka kubábaza icukurwa ry'úbutáre mū ntârá zitāndúkānye z'ígihúgu ingéne ritūngânijwe kukó narîgeze kwûmva umushikirangānji ajējwé ubutáre n'ágataka avúga yûkó bǎsēzeranye n'ábacúkura ubutáre ahāntu i Musěnyi mū ntârá ya Búrurí kugira itōhōza, gutáta ubutáre mu kirīngo c'îmyâka indwi.

Aběgereye aho i Musěnyi mū ntârá ya BURURI, aběgereye mū ntârá ya CANKUZO, aběgereye mū ntârá zó mu burârūko nka MUYINGA n'áhăndi, bavuga yûkó ubutáre bucukúrwa ukurí kwămye atarí ibīntu vyó kubútata. Twāshāka rēró kumenya ingéne ubwo butáre buríko buracukurwa, kó harího inyandiko zihūzá lēta y'úburŭndi n'ímirwi y'ábanyámahănga bĕnshi bacukúra ubwo butáre kukó turamaze kwûmva kó ubwo butáre budacukúrwa ku mugaragaro, kó umuhari C.N.D.D-F.D.D. ukíri mw'īshāmba wōbá wárafáshe ibirwānīsho ukaba uríko urīshura bícīye murí ubwo butáre. Hari kăndi n'ábavúga kó zâ nzu z'ûmwûzurirahó lēta yĕmerera abakózi kó zizôvá murí ubwo butáre. Mběga kurí ivyo bīntu, ukurí guhagaze hêhé ? » **(Cfr, 2ème série de questions, Q_2 , P_1)**

« *Je voudrais vous demander comment est organisée l'extraction des minerais dans les différentes provinces car j'ai entendu que le Ministre de l'énergie et des mines s'est convenu avec les extracteurs de faire des tests, des essais de ces mines*

pendant sept ans. Ceux qui sont proches de Musenyi en province de BURURI, ceux qui sont proches de la province CANKUZO, des provinces du nord ou ailleurs disent que l'extraction se fait au vrai sens du terme, qu'il n'y a pas question de faire des tests ou des essais.

Nous voudrions donc savoir comment ces minerais sont en train d'être extraits, s'il y a des écrits entre l'Etat burundais et ces groupes étrangers d'extracteurs car nous avons déjà entendu que l'extraction ne se fait pas dans la transparence, que le mouvement C.N.D.D-F.D, au moment où il était encore au maquis, aurait pris des armes par dette et qu'il serait en train de rembourser à travers ces minerais extraits. Il y a d'autres qui disent que les maisons préfabriquées que l'Etat a promises aux fonctionnaires proviendraient de ces mêmes minerais. A propos de cette affaire, où est la vérité ?».

A travers cette question, nous constatons que le journaliste tire la sonnette d'alarme pour que ce minérais (le bien commun à la nation Burundaise) ne soit pas géré par un groupe d'individus.

Sur le côté éducatif, la question a été posée par Aloys NIYONIZIGIYE de la radio scolaire NDERAGAKURA.

A travers sa question, il exprime son doute à propos du projet lancé par le Président NKURUNZIZA visant à construire beaucoup d'écoles dans le pays. Selon ce journaliste, les écoles nouvellement construites risquent de rencontrer beaucoup de difficultés entre autres, le manque du personnel enseignant et du matériel scolaire.

Sa question est libérée comme suit :

« Kuva múshitse ku butégetsi mwărĭhāye ingēndo yó kwûbaka amashŭre mĕnshi. Gushika ubu iyo ngīngo irikó irakúrikizwa. Mugábo ahó dushitsá amâso amashŭre níko arikó arûbakwa mugábo harihó ibikénewe. Aha nōvuga ibikórēsho vy'íshŭre n'ábĭgīsha kukó umēngo abĭgīsha bazôkwĭnjizwa mu kazi si bĕnshi cāne. Mbĕga uwo mugămbi wōba wáratégūwe nêzá? Ubwo ntíhazôbóneka amashŭle amwé atazôrônka abĭgīsha n'íbikórēsho ? ».

(Cfr 1ère série de questions Q_4, P_3)

« A partir du moment où vous êtes arrivés au pouvoir, vous avez entrepris un projet de construire beaucoup d'écoles. C'est vrai les écoles sont en train d'être construites mais il faut qu'il y ait certaines priorités. Je citerais entre autres les enseignants et le matériel scolaire car, probablement que les enseignants sont peut nombreux alors que le nombre d'écoles s'accroît. Bien plus, il se peut que le nombre d'enseignants qui seront engagés n'est pas élevé. Ce projet, aurait-il été bien préparé ? N'y aura-t-il pas certaines écoles qui manqueront d'enseignants et du matériel scolaire ?».

L'idée qui se laisse entendre à travers cette question est que l'exécution d'un projet de construire beaucoup d'écoles devrait précéder certaines mesures d'accompagnement tels l'engagement de beaucoup d'enseignants, achat des manuels scolaires et autres infrastructures nécessaires pour un enseignement de qualité.

La dernière catégorie des questions qui ont été posées au cours de cette conférence de presse est une question qui concerne le côté sécuritaire. Elle a été posée par le journaliste de la R.P.A du nom d'Eric MANIRAKIZA.

« Murí iki c'úmutēkāno nyéne, nashāka gushíramwó ikibázo c'í Muyĭnga. Căravúzwe cāne, cērekeye abāntu mirōngo itatu barēngá. Hari uwavyêmānze, avúga kó yabítumwe, ari wé Vital BANGIRINAMA yahóra arôngōye intârá ya káne ya gisirikare. Aríko aravúga umushikirangānji wó kwîvuna abănsi, akavuga abarôngōye état-major, akavuga mberé kó n'ímbere yûkó abishikakó, yabájije uwurôngōye ipereereza, aravúga na Buramatări kó yarí abîzi. Haravúgwa kăndi yûkó harí abāntu babuzá kó Vital BANGIRIMANA ahagárikwa. Ico gihe harihó umunyágihúgu yakíbajije, mwări mu Kirūndo ati hējuru harihó abănka kó afatwá, nămwe muti hējuru ní hêhé kó harí ibití, harí inyoni? Na mwêbwé mwăravúze mw'ījwí ryā Amēriká kó mwănse yûkó ahagárikwa mu mĭnsi yā mbere kukó mwătīnya yûkó igipôlisí n'ígisoda bishāmírana. Mběga hōba hári abāntu barí hējuru y'ámatégeko ?» ***(Cfr 2ème série de questions, Q1.P2)***

« Pour la question sécuritaire, je voudrais évoquer la question de Muyinga. Elle est connue et concerne plus de trente personnes assassinées. Il y a un certain Vital BANGIRINAMA l'ex-commandant de la 4e région militaire qui a avoué qu'il l'a fait mais par ordre de ses supérieurs. Il a cité le Ministre de la défense, le chef d'état major de l'armée ; il a d'ailleurs précisé qu'avant de commettre ce forfait, il avait averti le chargé de la documentation à MUYINGA et on ajoute que le gouverneur en était au courant et jusqu'à maintenant, cette question inquiète plus d'un. Il se dit qu'il y a des gens qui ne veulent pas que Vital

BANGIRINAMA soit arrêté. Il y a quelqu'un qui l'a dit, vous étiez à KIRUNDO, il a dit qu'en haut il y a ceux qui ne veulent pas qu'il soit arreté. Et vous, vous lui avez demandé : En haut c'est où ?En haut il y a des arbres, des oiseaux ! Vous aussi, vous avez dit à la voix d'Amérique que vous avez refusé qu'il soit arrêté dans un premier temps pour éviter que la police et l'armée se confrontent. Comment est-ce qu'elles pouvaient se confronter ? Nous avons une question : Est-ce qu'il y a des gens qui sont au dessus de la loi ? ».

Par cette question, nous remarquons que le journaliste Eric MANIRAKIZA veut signifier que cet assassinat a été commandité par certaines autorités militaires, administratives et de la documentation. Il se demande alors pourquoi elles ne sont pas arrêtées et jugées alors que la personne qui a perpétré ce crime les aurait citées lors de l'interrogatoire.

Après cette longue série de questions, nous allons parler cette fois-ci des réponses données par le Président Pierre NKURUNZIZA. Pour ce qui est des questions qui concernent les promesses tenues par le Président NKURUNZIZA au début de son règne, commençons par celle posée par Hamisi KARIHUNGU. La réponse donnée pour cette question montre que rien n'est encore fait jusqu'au moment où il parle pour mettre en exécution les projets qu'il s'est proposé depuis le début de son règne. Mais il précise que les préparations sont en cours, qu'il faut patienter car chaque chose a son temps.

Voici un passage qui le montre :

«Harihó imigǎmbi, harihó kubítegūra, hakaba nó kuyíshira mū ngiro. Ndâzi nêzá kó ababíjējwe baríko barabíkora, barikó barabítegūra». ***(Cfr 1ère série de réponses, R2, P1)***

« Il y a les projets, les préparatifs et il y a la mise en exécution de ces projets. Je sais bien que ceux qui sont chargés des travaux publics, ils ont commencé à chercher les fonds».

Lorsqu'il était en train de répondre à cette même question, Pierre NKURUNZIZA a promis de réaliser un autre projet : la construction des bureaux provinciaux à travers tout le pays. Ce qui se remarque c'est que le Président Pierre NKURUNZIZA promet beaucoup de choses, nous pouvons dire que cela est l'une des façons de se faire la propagande.

«Nashaka kubabwira ko ndétse ibijânye n'íngoró y'úmukurú w'ígihúgu, mu migǎmbi dufisé dushāka kuzôkwǔbaka ibiro vy'întāra mu gihúgu cöse hānyuma bígaca bija murí yâ migǎmbi yīhûtigwa yó gutêza imbere igihúgu.». ***(Cfr 1ère série de réponses, R_2, P_2)***

«Je voudrais vous dire qu'en plus du projet d'ériger la présidence ,dans nos prévisions,nous envisageons construire les bureaux provinciaux à travers tout le pays et ceci rentre dans les programmes prioritaires de développer le pays ».

Concernant la question posée par Didier NSHIMIRIMANA, Pierre NKURUNZIZA a répondu qu'il n'avait pas promis de supprimer le décret plutôt qu'il avait accepté de réviser le décret là où il relève les imperfections.

« (...) hānyuma wāmbêsheye wavuze yûkó itégeko rivahó oya da! Amatégeko ndáyakūyehó hōca hásigara ikí ? Twǎvuze duti amatégeko arihó mugábo afise utunēnge ni ugukosōrwa ».

(Cfr 2ème série de réponses, R_3, P_2)

« Et puis ce n'est pas cela que j'ai dit, je n'ai pas promis de supprimer le décret ? Qu'est -ce qui resterait si je me mets à supprimer les décrets ? Nous avons dit qu'il faut procéder à la révision de ces derniers là où ils relèvent certaines imperfections».

Au moment où NKURUNZIZA demandait aux journalistes de respecter les conseils qu'il leur donnait, il s'est fait des éloges, il se considérait comme un Président qui est trop soucieux de son peuple. A ce niveau, l'idée de se faire une propagande se laisse entendre également.

Il s'exprime en ces termes :

« Nîmbá jēwé nárafáshe imyâka ingâhé nîcara tukagânīra hari ahó uzôsânga ejó inyuma yānje bídashobóka, hakāza ikirará kikabájegeza mukajégera pe».

(Cfr 2ème série de réponses R_3, P_2)

« Si moi, je me donne la peine de dialoguer avec vous pendant des années , demain, vous constaterez que ceux qui seront au pouvoir ne feront pas de même, ils pourront vous maltraiter, vous maltraiter à jamais».

Nous nous proposons de parler à ce niveau des réponses que le Président Pierre NKURUNZIZA a fournies à propos des questions d'ordre politique. Au sujet de la question posée par Jean Georges KIBOGORA de la radio BONESHA F.M., Pierre NKURUNZIZA a fait savoir que le coup d'état avait été préparé, la preuve en est qu'il y a ceux qui ont été punis. Mais ce qui importe pour le Président NKURUNZIZA, c'est de laisser la justice faire son travail.

« (....) iyo harí inzêgo zijējwé umutêkāno, inzêgo zikora ku mŭsi ku mŭsi, atā kĭndi zijējwé atári ugukúrikirana ubuzima bw'ábanyágihúgu, iyó bafise ibīntu vyērékana yûkó harí ingŏrane zishobóra kubá, na cāne câne iyó zitūmbéreye inzêgo nkurú z'ígihúgu, barakóra. Kuko unó mŭnsi harihó abavúga bati twărĕze mugábo amatwí adúsumira, múgīye gukúrikirana urubănza, ntāwŏvuga ngo böse bĕze kukó harihó abăcīriwe imănza. Hānyuma tukaba tûzi kó iyó ubutŭngāne bwākozé twēbwé ntíducá imănza dukurikira ahó sēntáre zishizé mugábo gushika unó mŭnsi, barêrekana nêzá yukó intégūro yarí irího. N'íkiménvāménya ni ukó harího abăhanywe.»

(1ère série de réponses R_1, P_1).

« (...) Si les forces de sécurité sont là, celles qui oeuvrent pour assurer la sécurité , au cas où ils ont des preuves leur signifiant que des problèmes sont prévisibles, surtout qu'ils visent les hautes autorités du pays, elles travaillent. Après leur travail, la justice travaille à son tour. Aujourd'hui, il y a ceux qui se disent qu'ils ont été blanchis mais, on ne peut pas dire que tout le monde a été blanchi car il y a eu des coupables.
En plus, nous savons que nous ne sommes pas chargés de trancher, nous respectons ce que décide la justice, mais jusqu'à maintenant, ils ont des preuves que le coup d'Etat avait été préparé. La preuve en est qu'il existe ceux qui ont été punis».

Pour ce qui est de la deuxième question posée par le même journaliste, le Président burundais Pierre NKURUNZIZA a suggéré qu'il n'a en aucun cas interdit aux journalistes de poser des questions quelles qu'elles soient au moment d'une conférence de presse qu'il a animée avec son homologue

Rwandais Paul KAGAME. D'ailleurs a-t-il ajouté, interdire aux journalistes de s'exprimer ne rentre pas dans ces habitudes car lui et les journalistes se communiquent à propos de beaucoup de choses. Il l'exprime en ces mots :

> *« (...) murí ico gihe rēró ndîbaza yûkó mwōbazá abăshoboye kubábuza kubáza ivyo bibázo mugábo si umukurú w'ígihúgu kukó twēbwé tuvugana ibīntu vyöse murabóna n'ŭbu murabíbajije.».*
>
> ***(Cfr 1ère série de réponses R_1, P_2)***

> *« (....) dans ce cas, je pense qu'il faut que vous interrogiez celui qui vous aurait interdit de poser ces questions, mais ce n'est pas le Président de la République car moi et les journalistes nous nous entretenons sur le tout, la preuve en est que ces questions viennent d'être posées».*

III.2.2.2.1. Pierre NKURUNZIZA donne une réponse satisfaisante aux journalistes

Dans un discours interactif plus précisement au cours d'une conférence de presse où le conférencier parle et où les journalistes posent des questions, l'on peut dire que le sentiment de satisfaction s'observe chez les journalistes au cas où ces derniers ne reformulent pas la question sous une autre forme. Par contre, au moment où dans la salle on entend grogne ou murmure, l'on peut dire que quelque part un sentiment d'insatisfaction s'impose chez celui ayant posé la question.

Pour le cas de la conférence faisant objet de notre travail, la réponse que le Président Pierre NKURUNZIZA donne à propos de la question concernant

les partis politiques qui se plaignent du fait qu'ils se voient refusés de tenir des réunions relève d'une certaine satisfaction vis-à-vis des journalistes.

La question était libérée comme suit :

> *« Ku vyĕrekeye politĭke nyéne, harihó imigāmbwe ivugá yûkó itōróherezwa mū nâma zâbo za mĭnsi yöse, yûkó abatégetsi bababuzá, bagasaba yûkó amatégeko yōkurĭkizwa. »*
>
> ***fr 2ème série de questions, Q1, P.3)***
>
> *« Toujours à propos du côté politique, il y a certains partis politiques qui se plaignent en disant que leurs droits de tenir des réunions ont été bafoués .Ils demandent donc qu'il y ait respect de la loi. »*

La réponse fournie par Pierre NKURUNZIZA est donnée en ces mots:

> *« Twărasávye duti umūntu wëse avugá ati jēwé unó mŭnsi nāsavye inâma cânké nāyimenyēsheje barayînyíma abivugé. Birashóbora kubá bakakwânkira gukóranya inâma kuko arí nka Buramatări n'âbó bakorána, barashóbora kuvúga bati hárya hari izĭndi nâma bati rīndīra uzôkora ejó».*
>
> ***(Cfr la 2ème série de réponses, R_1, P_7).***
>
> *« Nous avons demandé à celui qui trouve qu'on lui a refusé la tenue d'une réunion de son parti de s'exprimer. Ça peut arriver, le gouverneur et ses collaborateurs peuvent refuser qu'un parti tienne une réunion dans un endroit donné au moment où d'autres réunions s'y tiennent».*

La satisfaction réside, d'un côté, à ce niveau où personne n'a pas dénoncé un cas où on lui aurait réfusé de tenir une réunion au moment où Pierre NKURUNZIZA l'avait demandé aux hommes politiques. La satisfaction se fait remarquer, de l'autre côté, dans le fait que les journalistes n'ont pas

manifesté aucune contestation à l'endroit de ce que venait de communiquer le Président Pierre NKURUNZIZA.

III.2.2.2.2. Pierre NKURUNZIZA esquive à la question

Le *Dictionnaire Petit Larousse* donne la définition du verbe « esquiver » en ces mots : « *Eviter adroitement* »[70]

Il est à signaler qu'il existe plusieurs moyens d'esquiver à la question. Soit on peut esquiver par le silence, soit par le fait de passer à côté ou par le mensonge. Notre conférencier a esquivé par le silence, au lieu de répondre à la question posée par Eric MANIRAKIZA sur l'agrément des mouvements M.S.D. et Palipehutu F.N.L., il a sauté sur les suivantes, donc aucun mot n'a été dit à propos de cette question.

Nous avons déjà dit au niveau de l'introduction que l'interaction verbale a comme tâche :

> « *de communiquer pour agir à plusieurs (au moins deux), ça revient à utiliser une rhétorique de faire-faire* »[71]

A nous convenir que l'interaction verbale suppose le ***faire-faire,*** nous estimons que le fait de ne pas répondre à la question qui lui est posée est un manquement de la part du conférencier.

Il peut croire avoir « échappé adroitement » comme le dictionnaire Petit Larousse donne la définition de ce verbe, mais à notre avis, il faut répondre à la question parce que les journalistes attendent de lui une réponse, quelle qu'elle soit. S'il répond à la question, le ***faire-faire*** observé dans un discours interactif trouvera sa place.

[70] ROHMER, B. et WILLERVAL , B, *Dictionnaire Petit Larousse,* Paris, Larousse, 1987, p.356
[71] http://www.clips.imag.fr/, le 24/11/2010 à 11h30.

La question qui n'a pas eu de réponse au cours de la conférence de presse faisant objet de notre travail était la suivante :

«(...) Hakaba na bírya vyó kwêmerera imigāmbwe, hariho Palipehutu F.N.L, bavuga bati bategerezwa kwêmererwa, bati twehó ni ukó tuvyĕmānga, bati harihó iyĭndi migāmbwe yīsûnga ubwôko, mugábo itavyĕmānga. Ico kibázo mbĕga cōba kígeze hé ? Harihó mberé na M.S.D, bavuga bati hīndura ivyĕrekeye umutêkāno, nabo bati umutêkāno ni uw'ábanyágihúgu, bati harihó n'ámashírahámwe yīyítīrira kó acūngêra umutêkāno nk'rya ya P.S.G n'áyăndi. Bakōngera bati n'úmugāmbwe urí ku butégetsi harimwó force, harimwó défense. Na vyo nyéne ivyo bíjējwe igihúgu. Ivyo mubivugakó ikí ? »

(Cfr 2ème série de questions, Q_1, P_3)

« (...) Il y a également la question qui concerne l'agrément des partis, ici je veux dire le Palipehutu F.N.L. Ils disent qu'ils doivent être agréés étant donné que ce ne sont pas eux seuls qui prônent l'ethnisme, tout simplement ils le font en plein air.Selon eux, il ya d'autres qui mettent en avant l'ethnisme mais d'une manière clandestine. A quel niveau se situe cette question ? Il y a également le cas du M.S.D, ils disent que la question sécuritaire incombe à tous les Burundais, qu'il y a d'ailleurs certaines sociétés qui disent qu'elles assurent la sécurité, c'est entre autres le P.S.G et d'autres , ils y ajoutent que même dans le parti au pouvoir, il y a le mot « force », il y a aussi le mot « défense » alors que toutes les deux devraient être assurées par le pays. Qu'est-ce que vous en dites ? »

Génévième CALAME – GRIAULE parle du « silence» en ces termes :

« Absence de parole. Mais il est une parole qui, pour ne pas être exprimée, n'est pas moins différente du silence. C'est la parole intérieure, celle qui est dans le cœur, la pensée»[72]

En nous appuyant donc aux idées de CALAME – GRIAULE, nous pouvons dire que le fait de s'abstenir pour le président Pierre NKURUNZIZA montre que même s'il répondait à la question, rien de clair n'allait pas apparaître à travers sa réponse.

S'exprimant à propos de la question des 22 députés exclus du parlement, le Président burundais Pierre NKURUNZIZA a suggéré que cela a été la décision de la cour constitutionnelle. Et quand celle-ci décide, elle décide une fois pour toutes,et personne ne vient la contrarier.

« Mwābájije ibijânye n'ábanshîngamátēká 22 ngo bărakûwe hatīsûnzwe amatégeko. Ivyo rēró ní vya bindi navugá, urafise uburêngānzira bwó kubivúga.Urí umunyamugāmbwe urabívuga, urí umuménvēshamákurú urabívuga mugábo sēntáre ijējwé kwŭbahiriza ibwĭrizwa nshīngiro imáze kuvúga urayívuguruza wewé ? ».

(Cfr 2ème série de réponses, R_1, P_8)

« Vous avez parlé des 22 députés qui auraient été exclus du parlement dans la violation de la loi. Je l'ai déjà dit, vous avez droit d'extérioriser votre idée : Un homme politique a droit de s'exprimer, un journaliste mêmement, mais croyez - vous que vous pouvez faire changer la décision de la cour constitutionnelle ?».

[72] CALAME – GRIAULE , G., *Ethnologie du langage*, Gallimard, Paris, 1965, p.69

S'agissant des questions d'ordre économique, nous allons commencer par la question qui concerne la vente de l'avion présidentiel Falcon 50. A cette question, le Président Pierre NKURUNZIZA n'a pas donné une réponse exacte.

Il a répondu à la question par beaucoup d'autres questions qu'il pose. L'idée qui se laisse entendre dans ces questions qu'il pose est qu'il veut signifier que le voyage à bord d'un avion est dangereux car beaucoup de vies humaines sont déjà perdues suite aux accidents d'avion.

Voici un extrait de la réponse qu'il a donnée :

« Kukí harí izĭndi wībáza kó zikoméye zitibúka urórērra ? Ntizibá zíkomeye ? Zăhitanye bāngâhe ? Urashóbora kuvyîvúgira uko ukamēngo birôroshe kuvúga, indege zakoroye abarundi muri kino gihugu zīngana gute, bavuga ngo zirakomeye ? Egóme dăta wānje zirakomeye, zīngana gúte ? Ibikénewe rēró ubu nîmbá bígeze mu nâma nshîngamátēká barakóra bagaheza mū nyuma bakarāba bati mbĕga amafutí ari hêhé ? Ni bāndé abazwá ?»

(Cfr ***2ème série de réponses, R_1, P_9)***

« Pourquoi y a-t-il d'autres avions qui sont censés être en bon état qui causent des dégâts ? Auparavant n'étaient –ils pas en bon état ? Ils ont emporté combien de vies humaines ? Tu peux le dire en passant comme si rien n'y est, les avions qui ont emporté des vies humaines ici au Burundi, ils sont au nombre de combien alors qu'on disait qu'ils étaient en bon état ? Admettons ils étaient en bon état, ils sont au nombre de combien ?

Ce qui est nécessaire donc, si l'affaire est au parlement, ils font leur travail et par après ils se demandent : où est celui qui a fait des fautes ? A qui incombent ces fautes ?»

A cette même question, le Président Pierre NKURUNZIZA a ajouté que ce qui se dit n'est que des rumeurs qui proviennent d'un peu partout surtout dans les bistrots.

« Nōné jēwé nzōgēnda níyo twāhūrira mu kabare cânké tugahūrira ahăndi ngo nāká yambáriye iki. Yabívuze imbere y'úbutŭngāne ?
Mugábo havugwa vyĭnshi, erega ndashóbora kukúbwīra ibīntu kugíra ndagusuké. Abarŭndi sí abasukanyi ? Baragusuka ukagēnda urahúrūduka ibīntu ».
(Cfr 2ème série de réponses, R_1, P_9)

« Si nous nous rencontrons dans un bistrot ou ailleurs, est-ce que j'irai dire que tel m'a dit ceci, l'a –t-il dit devant la justice ? Mais beaucoup de rumeurs se font entendre, il faut savoir que quelqu'un peut te dire une chose pour te dérouter. Les burundais ne sont-ils pas des gens qui déroutent ? Ils le font et un non-averti peut réagir sans peser le pour ou le contre».

La deuxième question se rapportant sur le côté économique avait été posée par Déo NIYONIZIGIYE de la radio ISANGANIRO dans la région centre du pays. Sur cette question, le Président Pierre NKURUNZIZA a fait savoir que l'extraction des minerais dans différents coins du pays se fait dans la transparence. D'ailleurs, il a ajouté que n'importe qui peut se rendre sur les lieux d'extraction pour constater lui-même ce qui s'y passe.

« Twēbwé tuvuga duti ntā mūntu n'ŭmwe yīmíriwe gushika ahāntu ibīntu biríko birakórerwa. Mugábo umūntu acîye ahîndukirizamwó akāntu nk'âko, eeh ni ukuriha ibi n'îbi. Urûmva n'ákagóbora ndyá, ubu mwânashâka kugíra dukorére ku mugaragaro, hárya i Musōngati barakúbwīra bati teneur yayo ingana uku, vyöse barafise. » ***(Cfr 2ème série de réponses R_2, P_2)***

« Nous disons que personne n'est épargnée d'aller sur les lieux d'extraction. Mais si quelqu'un introduit un élément pareil, voilà c'est pour payer ceci et cela, vous comprenez que c'est un élément de trop ! Dans ces jours-ci, pour travailler dans la transparence, là à Musongati, Ils peuvent vous donner la quantité de Nickel dont ils disposent, ils précisent le temps pendant lequel il sera extrait».

Enfin, voyons la réponse que le Président Pierre NKURUNZIZA a donnée à propos de la question de plus de 30 personnes jetées dans la Ruvubu à Muyinga.

Au sujet de l'ex-commandant de la 4ème région militaire Vital BANGIRINAMA évadé alors qu'il était accusé d'être à la tête de ce massacre, Pierre NKURUNZIZA a fait savoir qu'il peut être arrêté à n'importe quel moment étant donné que la police internationale est déjà informée.

Ce qui se voit à travers la réponse qu'il a donnée, c'est qu'il n'y a pas de volonté de vider l'affaire dans l'immédiat. Voici un passage qui le montre bien :

« Ivyó kwîkūrayó ntíbirímwo, utūmbēra ubutûngāne, uti jēwé ndāje, vyăgenze uku n'ŭku kăndi murŭndi ntáho agīyé kukó n'ígipôlĭsi mpūzamakūngu twăracăndikiye, bazōrōndera,

bazōmūzana kukó urubănza ntaho rugīye, urubănza ntírutá umwâka, eee ntirutá umwâka !

(Cfr 2ème série de réponses, R_1, P_4)

« Il ne faut pas se tirer d'affaire, tu t'adresses à la justice et tu dis voilà ça s'est passé comme ça d'ailleurs le concerné ne va nulle part car la police internationale est déjà informée, ils vont l'amener car le procès ne perd pas du temps, il ne perd pas du temps, eee il ne perd pas du temps ! »

A propos des hautes autorités de l'armée, de l'administration et de la documentation citées par le journaliste qui a posé cette question, le Président Pierre NKURUNZIZA n'a rien dit. Nous pensons qu'il a considéré cela comme des rumeurs ou il n'a pas voulu s'exprimer à ce sujet parce que lui, il ne tranche pas, il attend la décision de la justice.

I.1.2.2.3. Les journalistes essaient de faire changer d'avis au Président Pierre NKURUNZIZA

Nous remarquons, à travers certaines questions que les journalistes veulent que le président change de position sur certains points. Ce sont des points que quelques politiciens ne voient pas du même œil que le Président Pierre NKURUNZIZA. De peur donc que ces points de discorde entre le gouvernement de Pierre NKURUNZIZA et certains politiciens ne causent de querelles politiques, les journalistes, quant à eux, manifestent un désir de faire changer de voie au Président Pierre NKURUNZIZA et veulent que ce dernier adopte un processus consensuel entre lui et les hommes politiques. La question posée par Georges KIBOGORA, journaliste à la radio BONESHA FM montre qu'il souhaite que le Président fasse des consultations avec certains politiciens. La question est libérée comme suit :

"Ikibázo cā gátatu ni ívyĕrekeye wâ murwi uzôbá ujējwé gutûngānya amatôra. Mu mĭnsi ihezé mwăraménvēsheje kó muherûtse gushírahó uwo murwi, mugábo mu mĭnsi irí imbere umēngo inâma nshikirangānji izōkwēmeza abagíze uwo murwi. Mugábo hĭrya nó hĭno harihó amakēnga, twūmvá abanyēpolitĭke bamwé bavuga bati twāri dúkwīye kubázwa icó tuvyĭyumvīrakó. Nōné ntā makēnga mufisé kó hamwé níyo uyo murwi wajahó uzôháva utêra ingŏrane na burya abanyēpolitĭke bamwê bamwé bavugá kó batăgīshijwe inâma? ***Cfr 1ère série de questions, Q1, P4***"

"La 3è question concerne la Commission nationale Electorale Indépendante.
Dernièrement, vous avez fait savoir que vous aviez mis sur pied cette commission, mais probablement que dans les jours à venir le conseil des ministres va se réunir pour l'amander.
Mais un peu partout, il y a des doutes, nous entendons certains politiciens dire que mieux serait qu'ils s'expriment là-dessus. N'avez-vous pas d'inquiétudes étant donné que certains politiciens disent qu'ils n'ont pas été consultés ?"

Ce qui se voit à travers cette question de Jean-Georges KIBOGORA, c'est que suite à ce qui se dit, ce dernier a peur que la Commission Electorale Nationale Indépendante puisse causer des problèmes au sein de la classe politique burundaise au cas où elle sera mise sur pied sans consultation de certains politiciens qui le souhaitent. C'est pour cette raison qu'il demande au Président s'il n'a pas d'inqiétude par rapport à la mise sur pied de cette commission sans consultation avec les leaders politiques.

Une autre question qui va dans l'ordre de changer d'avis au Président Pierre NKURUNZIZA est celle posée par Floribert NIKWIBITANGA, journaliste à la RTNB. Elle est libérée comme suit :

> *"Akăndi kabázo mukurú w'ígihúgu kajānye ni âbo bîsé aba dissident mu muhari Palipehutú FNL, bări bêgeranijwe kw'ī Rānda. Abo bāntu, muherūtse gusohora itégeko ribagênga, yûkó bamwé bashobóra kuzôkwînjizwa mu gisoda, abăndi bagasubizwa mu buzima busānzwé. Aríko umuhari Palipehutú ntiwĭgeze wêmera kó abo barwānyi arí abăbo, bakēmeza ahŭbwo kó băhora arí abarwānyi bā CNDD-FDD ukírwāna. Nōné iki kibázo murí Lēta mucūmva gúte kó mutagihûrizakó na FNL ?* ***Cfr 1ère série de question, Q3. P2"***
>
> *"Une autre question , Monsieur le Président concerne ceux qui ont été appelés dissidents par le mouvement Palipehutu FNL, ils étaient rassemblés à Randa. A ces gens là, vous venez de sortir un décret qui les régit, certain d'entre eux vont être enrôlés dans l'armée et d'autres vont être démobilisés. Mais le mouvement Palipehutu ne les a jamais acceptés, il affirme par contre qu'ils étaient membres du mouvement CNDD-FDD lorsqu'il était au maquis.*
>
> *Comment considérez-vous cette question au sein du gouvernement étant donné que vous ne vous convenez pas avec le FNL sur la même question?"*

Nous constatons à travers cette question que Floribert NIKWIBITANGA ne souhaite pas que ces combattants soient les uns intégrés dans l'armée régulière, d'autres démobilisés sous la casquette de Palipehutu FNL d'autant plus que le mouvement Palipehutu FNL les attribue à l'ex-mouvement CNDD-FDD. Il se

voit donc que selon lui, il faut prendre cette question au sérieux pour lever toute equivoque, au lieu de se jeter l'appartenance politique de ces combattants.

III.2.2.3. L'axe de l'action

L'axe de l'action régit la relation qui existe entre l'adjuvant et l'opposant. L'adjuvant aide le sujet à obtenir son objet - valeur tandis que l'opposant constitue un obstacle à la recherche du sujet.

Le Groupe d'Entrevernes les différencie en ces termes :

« *L'adjuvant est la figure du pouvoir du sujet opérateur. Il peut être manifesté par un autre acteur que le sujet (allié, suppléant , auxiliaire ,.....) par les instruments, par une force interne du sujet. On appellera opposant toute figure du pouvoir qui s'oppose à celui du sujet, il peut être le pouvoir d'un sujet antagoniste sur le programme adverse*»[73].

III.2.2.3.1. Les adjuvants de Pierre NKURUNZIZA

Les adjuvants du Président Pierre NKURUNZIZA que nous allons relever dans cette conférence de presse sont au nombre de trois : la constitution burundaise, les différents comités de sécurité mis sur place à travers tout le pays et les encouragements que les pays amis donnent au Président Pierre NKURUNZIZA. Voici les extraits de son discours qui illustrent ses adjuvants :

1. « *Twēbwé tuvuga duti turafise ibwĭrizwa nshīngiro rigēnga igihúgu c'úburŭndi, rirêrekana ingéne abāntu bakurĭkiranwa arí nk'ábarŭndi bakenéwe mu gihugu kino cânké kirîya* » *(Cfr* ***1ère série de réponses R_1, p_3)***

[73] GROUPE D'ENTREVERNES, *op. cit.*, p.21.

« Nous, nous disons ceci, nous disposons de la constitution qui régit le Burundi, elle montre comment les gens sont poursuivis, que ce soit un murundi poursuivi dans tel ou tel autre pays. »

La constitution constitue son adjuvant car en se référant à elle, Pierre NKURUNZIZA compte rétablir de l'ordre, rendre justice, assurer la sécurité à travers tout le pays.

2. « Ayo ma komite y'úmutêkāno yaráfashije gushika ahó ubu tugezé ku bicé mirōngo icênda kw'ījana vy'ábakóra amakoshá bafatwá hānyuma bagashikirizwa ubutŭngāne ».

(cfr 1ère série de réponses, R3, P1).

« Ces comités de sécurité ont aidé jusqu'à ce que dans ces jours-ci, nous atteignons 90% des malfaiteurs arrêtés et transférés dans la justice. »

Ces comités constituent l'adjuvant du Président Pierre NKURUNZIZA du fait qu'ils ont aidé à dénoncer et attraper les malfaiteurs. Donc grâce à ces comités de sécurité, le Gouvernement Burundais est parvenu à mettre la main sur pas mal de malfaiteurs

3.«Kíno gihe, abarŭndi turafátwakó akarorero, hâba mū ntwâro, hâba mu vyĕrekeye guhângana n'íbibázo dufisé ,ivy'úmutêkāno birimwo,ama rapport yöse turōnká baradútēra integé bati gerageza mubāndânye aho ní hēzá». ***(cfr 2ème série de réponses, R1, P1)***

«Dans ces jours –ci, les burundais sont pris comme des modèles, que ce soit au point de vue administratif, lutte contre les problèmes que nous avons, sécuritaire, tous les rapports qui nous parviennent, ils nous encouragent et nous disent que nous sommes dans la bonne voie ».

Les Pays amis du Burundi constituent l'adjuvant du Président Pierre NKURUNZIZA à travers les rapports encourangeants qu'ils lui envoient. Cela temoigne d'un soutient moral.

III.2.2.3.2. Les opposants de Pierre NKURUNZIZA

Dans ce discours du Président Pierre NKURUNZIZA, on a relevé deux sortes d'opposants. Il y a les opposants au point de vue sécuritaire et les opposants au point de vue politique.

Quant aux opposants au point de vue sécuritaire, il y a d'abord le mouvement Palipehutu F.N.L qui n'avait pas encore déposé les armes alors que le processus de désarmement de la population avait déjà commencé.

> *« Ivyăgōranye ní vyĭnshi murabóna turikó turakûra ibirwānīsho mu gihúgu hári n'úmurwi utāri bwâsubíze ibirwānīsho, umuhari Palipehutú F.N.L».(**cfr 1ère série de réponses, R_3,P_4**)*
> *« Les obstacles sont nombreux, vous voyez que nous sommes en train de désarmer la population alors qu'il y a un mouvement qui n'a pas encore déposé les armes, le mouvement palipehutu F.N.L »*

Même si le gouvernement fait tout pour désarmer la population, il ne peut pas y avoir de paix durable tant qu'il y a un mouvement qui détient encore les armes. Ceci constitue donc un opposant au Président Pierre NKURUNZIZA quant au maintien de la sécurité dans le pays.

A ce même point de vue sécuritaire, la deuxième catégorie d'opposants sont les gens qui ne veulent pas remettre les armes par leur propre volonté. Il parle de ces gens en ces termes :

*«Hakaba hárihó kăndi n'úkudáshāka kwā bámwē bamwé umugămbi wó gusúbiza ku bugŏmbe bwâbo ibirwānīsho»**(cfr 1ère série de réponses, R_3,P_4.)***

« Il y a en plus ceux qui ne veulent pas remettre les armes par leur propre volonté ».

La détention d'armes de certains burundais constituent une autre sorte d'opposants à Pierre NKURUNZIZA du fait que ces armes continuent à faire des dégâts d'une façon ou d'une autre.

Le manque de fonds pour que le processus de désarmement se fasse en bonne et due forme constitue une troisième catégorie d'opposant à Pierre NKURUNZIZA sur ce point de vue sécuritaire.

« Hakaba kăndi hári ingŏrane y'úburyó twăgize yó kugira ngo umurwi ukoré ivyó twăwunshīnze».

(cfr 1ère série de réponses, R_3,P_4)

« Il y a en plus un problème de fonds pour que la commission chargée du désarmement de la population fasse son travail convenablement».

Enfin, à ce point de vue sécuritaire, le Président Pierre NKURUNZIZA parle du problème des pays de la sous-région où il y a beaucoup de groupes de personnes armées qui font des va-et-vient ici et là, ce qui est une quatrième catégorie d'opposants que nous pouvons reveler.

« Hakaba hári ingŏrane y'ákarêré usāngá túrimwó ahó harí imirwi y'ábasumá mberé n'âbîcanyi bĕnshi baramaze gufátwa,

usānga báyerēra báva mu gihúgu, bája mu kĭndi atâ kĭndi kibarăje ishînga atári kwîba nó kwîca».(**cfr 1ère série de réponses, R_3, P_5)**

« Il y a un problème de la sous-région où il y a des groupes de voleurs, d'ailleurs d'assassins, la plupart d'entre eux sont déjà arrêtés, ils errent d'un pays à l'autre avec comme objectif de tuer et de voler.»

Au point de vue politique, nous pouvons relever une seule catégorie d'opposants au Président Pierre NKURUNZIZA : ceux qui vont lui succéder. Il les considère comme non soucieux de la vie de la population. Il parle de ces gens en ces propos :

*« (...) mugerágeze kwākīra impanūro muhābwá igihe cöse, ntizíce inyuma y'ámatwí kukó ntíbizôkwâma uku.. Nîmbá jēwé nárafáshe imyâka ingâhé nîcara tukagânīra, hari ahó muzôsânga ejó inyuma yānje bítagishoboka. Hakāza ikirara kikabájegeza pé !»**(cfr 2ème série de réponses, R3,P_2)***

« (...) essayez de prendre en considération les conseils qui vous sont donnés, qu'ils ne soient pas pour vous sans intérêt car ça ne restera pas ainsi . Si moi j'ai pris des années et des années à dialoguer avec vous, demain après moi, il y aura lieu de constater que cela ne sera pas le cas. Vous pouvez être dirigés par un non souci et il peut vous maltraiter à jamais ».

Nous remarquons que lorsque Pierre NKURUNZIZA parle de ceux qui pourront lui succéder, ils les considèrent comme non-humains, des dictateurs, des gens qui ne peuvent en aucune façon donner conseil à quiconque. Ce passage montre bien qu'il les considère comme ses opposants.

III.3. La manipulation énonciative et énoncive

Se référant au schéma actantiel que nous avons déjà établi, le manipulateur – énonciateur se définit par la valeur modale du **FAIRE FAIRE,** c'est-à –dire qu'il accomplit l'opération factitive.

Pour la conférence de presse faisant objet de notre travail, le manipulateur –énonciateur est le Président Pierre NKURUNZIZA. Il essaie de convaincre son public-énociataire pour qu'il croit en ce qu'il communique. A ce niveau, nous allons analyser les mécanismes du « **faire persuasif** » mis en œuvre par Pierre NKURUNZIZA au cours de cette conférence de presse.

S'exprimant à propos du rôle joué par le manipulateur au cours d'une communication entre le destinateur et destinataire, le GROUPE D'ENTREVERNES précise l'aspect du « **FAIRE PERSUASIF** » en ces termes :

> *« Dans la manipulation, le destinateur exerce un faire persuasif sur le destinataire, visant à mettre ce dernier en place comme sujet opérateur d'un programme donné. La manipulation comme faire persuasif appartient à la dimension du récit, elle est une opération de l'ordre du savoir* ***(faire savoir, faire croire)»***[74].

Nous constatons que l'énociateur propose à son énonciataire ce qu'il faut faire, mais la persuasion peut prendre deux alternatives : elle peut être considérée comme vraie ou elle peut être considérée comme fausse. C'est ainsi que se relève le double rôle énonciatif de l'énonciateur.

[74] GROUPE D'ENTREVERNES, Op.cit, p.55

III.3.1. Le double rôle énonciatif de Pierre NKURUNZIZA

Le Président de la République du Burundi Pierre NKURUNZIZA au cours de cette conférence de presse manipule son public pour qu'il soit du même avis que lui à propos de ses réalisations depuis trois ans au pouvoir. Il est à ce niveau considéré comme énonciateur vis-à-vis de son public.

Quelque part au cours de cette conférence de presse, Pierre NKURUNZIZA parle de ceux qui vont lui succéder. Parlant de ces derniers, il les traite négativement, les considère comme des gens qui peuvent n'avoir aucun souci à l'endroit de la population. Donc, il fait une sorte de contre - propagande à l'endroit de ces gens là et il est considéré pour cette raison comme l'anti-énonciateur vis-à-vis de ceux qui vont lui succéder.

III.3.1.1. Pierre NKURUNZIZA en tant qu'énonciateur

Il essaie de modaliser son public positivement pour qu'il partage son point de vue et suive les conseils qu'il lui donne.

Voyons certains passages de son discours qui le montrent :

1. « Mugábo kubêra kó umukurú w'ígihúgu abá yîzēwe n'ábămutōye twēbwé nătwe tukaba tûzi kó dukorá ibīntu vyöse kugíra abāntu bahīmbârwe, tubikora tûzi nêzá kó níyo twābishikána iyó bijá, bishobóra kwêmezwa (...) ».

(cfr 1ère série de réponses, R_1, P7.)

« Mais, étant donné que le Président de la République jouit d'une certaine confiance de la part de la population, et nous, en sachant que nous travaillons pour satisfaire toute personne, nous le faisons croyant qu'une fois ces projets soumis aux concernés, ils peuvent être approuvés (...)»

Nous constatons que Pierre NKURUNZIZA essaie de flatter son public énonciataire pour lui faire comprendre que tout le monde est confiant envers lui. Il se fait donc des éloges et il estime que cela peut être un moyen efficace pour convaincre le public auquel il s'adresse.

> 2. « *Aha nashāka kubábwīra yûkó dúfatiye nkó ku karorero kó murí Mozāmbĭke cânké mu gihúgu cā Afrika y'ĕpfo, barafise imigămbi yó gukûra ibirwānīsho mu banyágihúgu ; băbitānguye imbere yâcu mugábo ingŏrane ziracâri ingŏrane*».***(cfr 1ère série de réponses, R_3,P_2)**
>
> *« Je voudrais vous dire que si nous prenons l'exemple de la Mozambique ou de l'Afrique du Sud, ils ont le projet de désarmer la population, ils l'ont entrepris avant nous, mais des problèmes persistent ».*

A travers ce passage, Pierre NKURUNZIZA essaie de convaincre son public énonciataire (journalistes et auditeurs) que le processus de désarmement doit prendre beaucoup de temps en évoquant à titre illustratif certains pays où le désarmément a produit des résultats non satisfaisants. Mais en réalité, il fallait qu'il cite le cas des pays qui sont parvenus à désarmer la population. Purement et simplement, c'est une couverture qu'il s'est faite pour justifier le retard accusé dans le processus de désarmer la population.

III.3.1.2. Pierre NKURUNZIZA en tant qu'anti-énonciateur vis-à-vis deses successeurs

Ici, le Président Pierre NKURUNZIZA manipule «l'anti-énonciataire» en le modalisant négativement. Il le fait grâce à un / **faire ne pas croire** /.

Voici un extrait de son passage qui l'illustre :

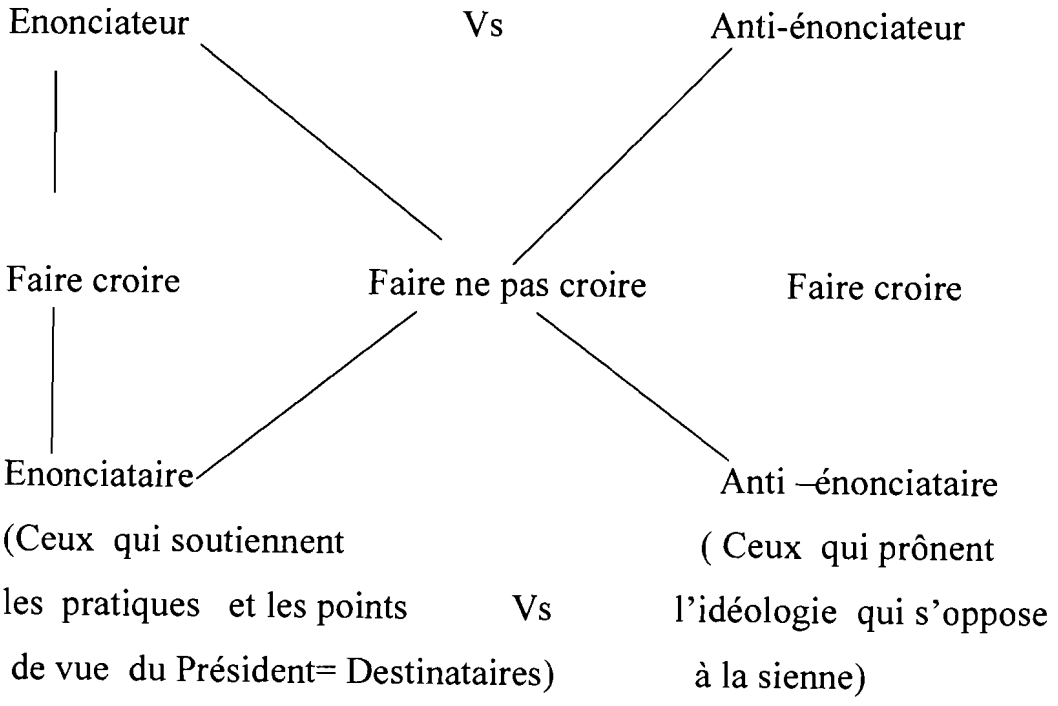
« Mugerageze kwākīra impanūro muhābwá igihe cöse, ntizíce inyuma y'ámatwí kukó ntíbizôkwâma uku. Nîmbá jēwé nárafáshe imyâka ingâhé nîcara tukagânīra, hari ahó muzôsânga ejó inyuma yānje bítagishoboka. Hakāza ikirara kikabájegeza pé. Ejó, ntibizôkwâma uko mujé murafáta ibīntu nka nkáma ». ***(cfr 2ème série de réponses, R4, P2)***

« Essayez de prendre en considération les conseils qui vous sont donnés, qu'ils ne soient pas pour vous sans intérêt car ça ne restera pas ainsi. Si moi j'ai pris des années et des années à dialoguer avec vous, demain après moi, il y aura lieu de constater que cela ne sera pas le cas. Vous pouvez être dirigés par un sans- souci et il peut vous maltraiter à jamais. C'est vrai ça ne sera pas toujours ainsi, essayez de considérer les choses comme les vôtres »

Il se remarque que le Président Pierre NKURUNZIZA essaie d'empêcher l'anti-énonciataire d'adhérer à un point de vue contraire au sien. Il cherche à faire ne pas croire ceux qui vont lui succéder que nous pouvons appeler « ses opposants».

Pour y parvenir, il essaie de le conscientiser qu'il peut arriver que ses successeurs ne soient pas aussi gentil que lui. Il utilise donc un / **faire ne pas croire** /vis-à-vis de ceux qui vont lui succéder.

Ce double rôle énonciatif que nous retrouvons dans le discours du Président Pierre NKURUNZIZA se schématise comme suit selon Joseph COURTES[75] :



La manipulation peut viser la réalisation d'un acte, elle peut également viser son empêchement Joseph COURTES le précise en ces termes : *« la manipulation peut viser soit la réalisation d'un acte, soit au contraire, son empêchement »*[76]

[75] COURTES J., Op.cit, p.253
[76] Idem., p, 111.

Dans le cadre de cette conférence de presse faisant objet de notre travail, Pierre NKURUNZIZA manipule son énonciataire pour qu'il croit en ce qu'il communique. Mais sa manipulation ne s'arrête pas là, il peut aussi simultanément essayer de susciter chez l'anti- énonciataire l'idée de ne pas croire aux propos autres que les siens. Pour ce cas, il esssaie de susciter chez ces derniers un / **faire ne pas croire** /.

III.3.2. La manipulation par le FAIRE- FAIRE

Dans son acception sémiotique, la manipulation désigne la relation factitive (= **faire faire**) dans laquelle un énoncé de faire régit un autre énoncé de faire.

Etant donné que la manipulation comprend deux formes : la manipulation positive et la manipulation négative, nous allons essayer de relever à travers ce discours du Président Pierre NKURUNZIZA les extraits illustrant la manipulation positive d'une part et la manipulation négative d'autre part.

III.3.2.1. La manipulation positive

S'exprimant à propos de ce qu'est la manipulation positive, Joseph COURTES donne ce qui suit :

> « *De temps à autre, il advient que le manipulé soit disposé à aller dans le sens imposé par le manipulateur. En ce cas, il associe à son / **ne pas pouvoir ne pas faire** / un / **vouloir faire** / , et la manipulation peut être dite alors de type positif : le désir du manipulé se conjoint ainsi à l'obligation qui lui est imposée.*»[77]

[77] COURTES,J ,Op.cit, pp.110-111

La manipulation positive utilisée par le Président Pierre NKURUNZIZA au cours de la conférence de presse faisant objet de notre travail est la tentation.

La tentation est une forme de manipulation où le manipulateur exerce son faire persuasif au manipulé en lui proposant des objets –valeurs positifs. Ceci est donné par Joseph COURTES lorsqu'il parle de la tentation :

> « *Si le manipulateur s'appuit sur la dimension pragmatique et propose au manipulé un objet –valeur donné, l'on aura la tentation.*»[78]

Certains passages de son discours illustrent bien la tentation :

1. « *Ni nacó gitúma uwo murwi ujējwé gukûra ibirwānīsho mu banyágihúgu, kíno gihe, dúfatanije n'ábadúfashe mu mugôngo, turikó turarāba ukūntu twōkwēgéranya uburyó máze bahezé bīgé n'úbŭndi buhĭnga bwōtumá ibirwānīsho bivá mu banyágihúgu arí vyĭnshi».* ***Cfr 1ère série de réponses, R3, P3***

« *C'est pour cette raison que cette commission chargée du désarmement de la population, dans ces jours-ci, avec l'appui de nos bailleurs, nous sommes en train de voir comment collecter les fonds, ainsi ils vont étudier d'autres moyens plus efficaces pour que beaucoup d'armes soient récupérées».*

2. « *Harihó abāntu bagōmbá kwîyorohereza. Jēwé ni ukurí nîmbá hárihó ahāntu ngēndéra, igihúgu ndakigēndera. Nashāka kubábwīra yûkó mu kwêzi ngēndéra intârá zitatu. Bā buramatări dukorana inâma imwé ku kwêzi* »

.***(Cfr 2ème série de réponses, R_1, P_7)***

[78] COURTES. J, Op.cit.,p117

« Il y a des gens qui aiment des facilités. Moi, franchement, s'il y a des lieux que je visite, je visite le pays. Je voudrais vous dire que par mois, je visite trois provinces. Nous tenons une réunion par mois avec les gouverneurs des provinces».

De ces extraits de son discours illustrant la « tentation », nous constatons que le Président Pierre NKURUNZIZA fait tout pour que son public énonciataire croît en ce qu'il communique : d'un côté il dit que les bailleurs vont donner les fonds nécessaires pour désarmer toute la population. Et pour plus d'efficacité dans le désarmement, il dit que les mêmes bailleurs vont utiliser des moyens spécialisés.

D'autre part, pour faire comprendre à son public qu'il est au courant de ce qui se passe à travers tout le pays, le Président Pierre NKURUNZIZA fait savoir qu'il effectue beaucoup de visites à l'intérieur du pays.Ceci pousse son public énonciataire à croire en ce qu'il communique puisqu'il en est le témoin oculaire.

A ce niveau, nous constatons que les manipulés (journalistes) ont été amené à croire en ce que disait le manipulateur étant donné que personne n'a posé aucune question allant dans le sens de mettre en cause ce que le Président Pierre NKURUNZIZA venait de dire.

III.3.2.2. La manipulation négative

Selon Joseph COURTES, la manipulation négative se définit comme suit :

*« C'est une forme de manipulation qui allie au /**ne pas pouvoir ne pas faire** / un /**devoir faire** /. De la part de l'énonciateur,*

c'est une prescription envers son énonciataire qui lui doit obéissance et soumission »[79].

La manipulation négative distingue deux formes : l'intimidation et la provocation. Dans le discours du Président Pierre NKURUNZIZA, nous y avons trouvé l'intimidation comme forme de manipulation négative.
L'intimidation, au lieu de proposer un objet-valeur positif, il menace d'aggraver la situation à l'endroit du manipulé. Elle porte sur des objets –valeurs négatifs vis-à-vis du manipulé. Certains extraits l'illustrent :

*«Erega na mwêbwé baménye̅shamákurú muzō̅hava musānga mwăgize ikibázo. Muzō̅fata amarādiyo yânyu muyagiré sēntáre, vyöse bicīke urudubí n'ákajágări». (**Cfr 2ème série de réponses, R_1, P_4**)*

«Et *vous les journalistes, vous risquez de confronter à des problèmes .Vous risquez de transformer vos radios en tribunaux,et ça sera scandaleux »*

Nous constatons à travers ce passage que le Président Pierre NKURUNZIZA veut que les journalistes cessent de faire des commentaires à ces questions concernant les dossiers judiciaires. Sinon, ils peuvent comparaître devant les juridictions pour les propos lancés sur leurs radios. Le langage qu'il utilise ici relève de l'intimidation. A cette même question, P. NKURUNZIZA dit cici :

« *Murabîzi ukūntu vyăgēnze mū ntāmbara, igihúgu cărabâye murí «ville morte» abāntu baragesera, baratikira, amabarabara arūgarwa . »*

[79] COURTES . J., Op.cit., p.111

(Cfr ***2ème série de réponses, R1, P1)****.*

« Vous savez comment était la situation pendant la guerre, le pays a connu des villes mortes, des gens ont péri, sont morts par milliers, les routes étaient barrées. »

En comparant la situation de pleine crise à celle du moment où il parle, Pierre NKURUNZIZA use de l'intimidation : il évoque des moments où le pays a connu des deuils. Il veut donc toucher le fort intérieur de tout un chacun afin de réaliser finalement que durant son règne il y a eu amélioration au point de vue sécuritaire.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, nous devons remonter le chemin parcouru pour vérifier si les hypothèses posées au départ sont confirmées par les résultats effectifs de l'analyse.

Notre travail portait sur un essai d'analyse de l'actorialisation énonciative et énoncive d'un discours interactif, plus précisément un discours produit lors de la conférence de presse animée par le Président Pierre NKURUNZIZA.

Nous avons été amené à analyser l'actorialisation énonciative et énoncive de cette conférence de presse ainsi que les différentes formes de manipulation énonciative.

Ce travail a débuté au niveau de la première partie par une élucidation des concepts-clés, les uns en rapport avec la presse, d'autres en rapport avec l'analyse du discours et cette partie parle également de la compréhension sémiotique de certains concepts.

Au niveau de la deuxième partie, nous avons fait l'analyse de notre corpus. Nous avons analysé l'actorialisation énonciative et énoncive de notre corpus en nous référant au schéma actantiel proposé par Joseph COURTES. Ce même schéma nous a guidé dans l'étude des différentes formes de manipulation énonciative contenues dans notre corpus.

Notre travail a été réalisé de sorte qu'il pourra contribuer à avancer les recherches dans le domaine de l'analyse sémiotique du discours interactif plus particulièrement un discours produit dans une conférence de presse.

Bien que nous ayons eu beaucoup de difficultés dans la réalisation de ce travail, nous espérons avoir atteint l'objet poursuivi : déterminer la façon dont le conférencier énonciateur répond aux questions des journalistes.

Après l'analyse que nous avons faite, la conclusion que nous pouvons tirer est que les résultats concordent dans une certaine mesure aux hypothèses émises : nous avons constaté qu'il y a certaines questions auxquelles le conférencier répond convenablement, ce sont à titre d'exemple des questions dont les réponses ne suscitent pas d'autres interrogations.

Il y a d'autres auxquelles il ne donne pas de réponses du tout (il esquive), pour des raisons qui sont difficiles à déterminer. Nous avons enfin pu montrer qu'à travers certaines questions, les journalistes ont essayé de faire changer d'avis au Président Pierre NKURUZIZA. Joseph COURTES lorsqu'il parle des différentes formes de manipulation, il donne, la flatterie, l'intimidation, la provocation et le dénigrement. Dans le discours du Président Pierre NKURUNZIZA, nous y avons trouvé la tentation et l'intimidation comme forme de manipulation.

L'analyse sémiotique du discours est une opération constante. Sa forme n'est pas linéaire mais pluri-isotopique: les éléments évoqués à un niveau peuvent être repris à une autre. Au cours de notre analyse, dans le souci de laisser le discours se déployer dans tous ses multiples sens, nous avons tenu à citer chaque fois que cela s'impose les propos des concernés.

Pour terminer, nous ne pouvons pas manquer de reconnaître le caractère imparfait et incomplet de notre travail. D'une part, cela a été dû au fait que l'analyse du discours médiatique est un thème jusqu'ici non encore exploré.

D'autre part, le corpus analysé était d'abord enregistré par cassettes puis transcrit sur papiers ; nous ne sommes pas parvenus à parler de tous les éléments véhicules du sens au point de vue sémiotique. Les éléments ayant échappé à notre analyse sont à titre illustratif : les gestes, les rires, les applaudissements pour ne citer que ceux-ci.

Après ce petit exposé des points pivots de notre travail, nous ne pouvons pas affirmer avoir épuisé le sujet. Par contre, ce que nous avons fait, nous avons tracé une voie à celui qui serait intéressé à ce sujet et voudrait l'aborder sous une autre dimension. Nous pensons pourtant que notre recherche quelle qu'elle soit apportera une certaine évolution au niveau de l'analyse du discours en général et du discours médiatique en particulier.

Nous pensons être resté fidèle au texte d'un côté et de l'autre avoir essayé d'analyser les données avec objectivité, sans parti pris.

BIBLIOGRAPHIE

I. DICTIONNAIRES

1. DUBOIS, J. et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973
2. ID, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1994
3. *Dictionnaire Petit Larousse*, Paris, Larousse, 1980
4. *Dictionnaire petit Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 1987
5. MOUNAIN, G. et alii, *Dictionnaire de linguistique*, 1978

II. OUVRAGES RELATIFS A L'ANALYSE DU DISCOURS

6. BARDIN, L., *L'analyse du contenu,* Paris, P.U.F, 1974
7. COURTES, J., *L'analyse sémiotique du discours*, Paris, Hachette, 1976
8. ID, *Analyse sémiotique du discours, de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991
9. COUTINE, J.J., « L'analyse du discours Politique » in *Langages* n° 62, 1981
10. COURDESSES, L., « Analyse d'énoncé » in *Langue française*, Paris, Hachette, 1971
11. MAINGUENEAU, D., *Initiation aux méthodes d'A.D.*, Paris, Hachette Université, 1976
12. ID, *L'analyse du discours : Introduction aux lecteurs de l'archive,* Paris, Hachette, 1991

III. OUVRAGES RELATIFS A LA SEMIOTIQUE

13. DELAHAYE, Y., *La frontière et le texte. Pour une sémiotique des relations internationales*, Paris, Payot, 1977.
14. DUBOIS, J., « Enonciation et langage », in *Langue française*, Paris, Larousse, 1971

15. FONTANILLE, J., *Séomiotique et littérature*,Paris, P.U.F 1999

16. ID, *Les espaces subjectifs : Introduction à sémiotique de l'observateur*, Paris, Hachette, 1989

17. GREIMAS, A.J., *Du sens, Essais Sémiotique*, Paris, Ed. du Seuil, 1970

18. ID, *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.

19. KERBRAT ORRECHIONI, C., *Les actes du langage*, Paris, Armand Colin, 1995

20. SEBEOK, T.A., *Le champ Sémiotique*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1979

21. GROUPE D'ENTREVERNES, *Analyse sémiotique des textes, introduction à la théorie- pratique,* Lyon, P.U.F, 1979.

IV. OUVRAGES RELATIFS A LA PRESSE

22. BALLE, F., *Lexique de la presse écrite*, Paris, DALLOZ, 1989

23. BEGE, J. F., *Manuel de la rédaction, « Les techniques Journalistiques de base »,* Paris, C.F.P.J, 2007.

24. ECO, U., *Le journal canadien de recherche sémiotique* vol II, 2, été, 1974

25. MARTIN – LAGARDETTE .J. L., *Le guide de l'écriture journaliste*, Paris, La Découverte, 2005.

26. ROLAND, C., *La presse audio-visuelle*, Paris, P.U. F , 1973

27. VOYENNE, B., *L'information d'aujourd'hui*, Paris, Amand Colin, 1969

V. AUTRES OUVRAGES CONSULTES

28. CALAME – GRIAULE, G., *Ethnologie du langage*, Paris, Gallimard, 1965

29. MACE, G. et PETRY, F., *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales,* Buxelles, Ed. De Boeck université, 2000

30. F.A.O, *Guide d'élaboration d'une stratégie multimédia*, 2006.

VI. MEMOIRES

31. NDUWABAGABO, J.P., *Les conditions favorables à une bonne réception d'un message oral*, Bujumbura, U.B, 1997.

VII. SITES WEB :

1. CHABANNE, J.C., *Approches du discours comique*, Bruxelles, Mardaga, 1998, disponible sur : http://www.techno-science.net/, le 29/11/2010.

2. KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, 1998, p.112, disponible sur http://www.techno-science.net/, le 29/11/2010.

ANNEXES

CONFERENCE DE PRESSE TENUE PAR LE PRESIDENT PIERRE NKURUNZIZA LE 19/SEPTEMBRE 2008

Les journalistes allaient poser des questions à propos des réalisations du Président NKURUNZIZA depuis trois ans de son accession au pouvoir.

PREMIERE SERIE DE QUESTIONS

Mot d'ouverture prononcé par le modérateur :

Murashóbora kubáza ibibázo vyânyu, reka duhēre kurí rúno ruhănde.

Vous pouvez poser vos questions, nous allons commencer par cette partie.

Q1. P1. Murakóze nyakûbahwa Prezida kŭmpa ijāmbo. Jêwé nītwa Georges KIBOGORA, nkorera murí rādiyo BONĒSHA. Narī mfise utubázo dutatu nshāká kó mūnyishúra, mukīshura n'ábarŭndi böse.

Je vous remercie Excellence Monsieur le Président de m'avoir accordé la parole. Moi je réponds au nom de Georges KIBOGORA, je travaille à la radio BONESHA. J'ai trois questions à vous poser, j'aimerais que vous me répondiez et que vous répondiez à tout le peuple burundais.

P2. Akabázo kā mbere kajānye n'ítêmbagazwa ry'înzêgo ryīgeze kuvúgwa mu mĭnsi ihezé. Harihó mberé n'ábatégetsi batarí baké băpfūnzwe báhōrwa kó băgōmvye gutêmbagaza ubutégetsi murōngōye, mberé nîbutse umēngo mwări murí komĭne Mwākīro mū ntârá ya Múyĭnga. Umēngo na mwêbwé nyéne mwăravúze kó iyo coup d'état irího kăndi mufisé n'îvyĕmezo.
Abāntu batarí baké rēró barafátwa batābwa murí yömpi, hárimwó n'úwahóra arí umukúru w'ígihúgu Domisiyâno NDAYĪZÊYE n'ábandi. Abo bāntu barapfūngwa imĭnsi itári miké mūnyuma barāmbikwa izĕra, n'úkuvúga kó icâha bări bâgirijwe kitābāye kíkibāgīra.
Nônê umūntu aríko aratwūmviriza yōvuga ati mbĕga băfashe abatári bó ? Cānké abăbahāye izo nkurú bărabêshe ? Nīmbá bârabêshe, hari ivyó mwătegekanije ?

La première question concerne le coup d'état dont on a parlé ces derniers jours. Il y a eu même certaines autorités qui ont été emprisonnées accusées d'avoir tenté de faire un coup d'état. D'ailleurs si j'ai une bonne mémoire, lorsque vous étiez en commune Mwakiro, province Muyinga, vous auriez dit que ce coup d'état avait été préparé et que des preuves ne manquent pas. Parmi pas mal de gens qui ont été appréhendés et emprisonnés, il y a l'ex-Président Domitien NDAYIZEYE et bien d'autres. Ils ont été détenus pendant beaucoup de jours mais à un certain moment, ils ont été blanchis et libérés. Ceci pour dire que ce dont ils étaient accusés n'était pas fondé. Peut-on dire que l'on s'était trompé sur les accusés ? Ou bien ceux qui ont fourni l'information ont-ils menti ? Si du moins ils ont menti, auriez-vous des sanctions à leur égard ?

P3. Akabázo kā kábiri kĕrekeye urugĕndo umukurú w'ígihúgu c'úrwānda Paul KAGAME yagíze mu Burŭndi. Mū mpéra z'úrugĕndo rwîwé, mwărarémēsheje ikigānīro ku bānditsi n'ábaménvēshamákurú mugabó harího ibibázo bitatu abamenyēshamákurú batēmérewe kubáza na cāne câne urutŏnde rwā bâ barŭndi 670 bāgírizwa kó bōba bâragíze uruhára mw'īhónyabwôko mu Rwānda mu mwâka wa 1994.
Harihó n'íbīntu vyērékeye urupfú rwā Sipiriyâno NTARYĀMÎRA yahóze arōngōye uburŭndi. Mugábo rēró mu mĭnsi ihezé, umukúru w'ígihúgu c'úrwānda kurí rādiyo yó mu Rwānda yītwá Contact FM yérámenyēsheje kó atīgeze abúza abarŭndi kubáza ibibázo ivyó arivyó vyöse. Iyo nkúru twărayíshikirije kukó twăyikūye mu Rwānda. Rēró twāgōmba tubáze nyakûbahwa mukurú w'ígihúgu kó uburŭndi harí inyŭngu bwōba búfise kugíra ivyó bibázo ntibíshirwe ahabóna cânké ivyo bīntu vyōba vyâgēnze gúte ? Mwōba muvyībaza kó ikí ?

La deuxième question concerne la visite effectuée au Burundi par le Président Rwandais Paul KAGAME. A la fin de sa visite, vous avez tenu une conférence de presse mais il y a eu trois questions que les journalistes n'ont pas eues droit à poser surtout celle qui concerne la liste de 670 burundais accusés d'avoir participé au génocide au Rwanda en 1994. Il y a aussi la question qui concerne feu NTARYAMIRA ex-Président de la République du Burundi. Pourtant le Président Rwandais s'est exprimé sur la radio Rwandaise appelée Contact FM où il a fait savoir qu'il n'a pas interdit aux journalistes burundais de poser n'importe quelle question. Cette information, nous l'avons diffusée car elle avait été reçue en provenance du Rwanda. Alors nous voudrions vous demander Excellence le Président de la république l'intérêt que le Burundi tire lorsque toutes ces questions ne sont pas posées. Ou bien comment est-ce que ça s'est-il passé ? Qu'en pensez-vous?

P4. Ikibázo cā gátatu ni ívyĕrekeye wâ murwi uzôbá ujêjwe gutûngānya amatôra. Mu mĭnsi ihezé mwăraménvēsheje kó muherûtse gushíraho uwo murwi, mugábo mu mĭnsi irí imbere umēngo inâma nshikirangānji izōkwēmeza abagíze uwo murwi. Mugábo hĭrya nó hĭno harihó amakēnga, twūmva abanyēpolitĭke bamwé bávuga bati twāri dukwĭye kubázwa icó tuvyīyúmvīrakó. Nōné ntâ makēnga mufisé kó hamwé níyo uyo murwi wajáho uzōháva utêra ingŏrane na burya abanyēpolitĭke bamwê bamwé bavúga kó batăgīshijwe inâma?

La 3è question concerne la Commission nationale Electorale Indépendante.
Dernièrement, vous avez fait savoir que vous aviez mis sur pied cette commission, mais probablement que dans les jours à venir le conseil des ministres va se réunir pour l'amander.
Mais un peu partout, il y a des doutes, nous entendons certains politiciens dire que mieux serait qu'ils s'expriment là-dessus. N'avez-vous pas d'inquiétudes étant donné que certains politiciens disent qu'ils n'ont pas été consultés ?

Q2. P1. Urakóze kŭmpa ijāmbo, nītwa Hamisi KARIHŪNGU. Nkorera rādiyo BONĒSHA mū ntârá zó hagati mu gihúgu.

Merci de m'avoir donné la parole. Je m'appelle Hamisi KARIHUNGU, je travaille à la radio BONESHA FM dans la région centre du pays.

P2. Igihe mwăja ku butégetsi, igihe mwăgēndera intârá ya Gítega, mwăvuze yûkó muzōkórera imigămbi myĭnshi mū ntârá ya Gítega. Mwăravúze iyúbakwa y'íkibúga c'índĕge mpūzamakūngu mū ntârá ya Gítega, muravúga stade olympique i Tānkóma ní km3 uvûye mu mují wa Gítega, muravúga inyubákwa y'úmukúru w'ígihúgu i ZĒGE, aríko twēbwé dukūnda gukórera mū ntârá ya Gítega umēngo ntā kimenyētso inyuma y'ĭmyâka itatu yūkó iyo migămbi igĭye gutângura. Nōné ga nyakûbahwa mukúru w'ígihúgu, iyo migămbi yaráhebwe cânké bizōhava bigēnda gúte ?

A votre accession au pouvoir, au moment où vous étiez en train de visiter la province de Gitega, vous aviez promis de réaliser beaucoup de projets dans ladite province. Vous aviez promis la construction de l'aéroport à Gitega, un stade olympique à Tankoma,c'est à 3km de la ville de Gitega, la présidence à Zege, mais à y regarder de près nous qui sommes ici à Gitega, rien ne nous montre que ces projets sont en cours de réalisation. Ces projets ont-ils été abandonnés ou comment vont-ils être réalisés ?

Q3. P1. Jēwé nĭtwa Floribert NIKWIBITANGA, nkaba nkórera kurí tereviziyo y'ígihīgu. Ikibázo nagōmba kubábaza nyakûbahwa mukúru w'ígihúgu kijānye n'íkibázo c'úmutēkāno kimáze imĭnsi kivúgwa. Hagize imĭnsi hávugwa ikibázo c'ūbwĭcanyi hĭrya nó hĭno, bugírwa n'ímirwi itāndūkānye abāntu bakĭbaza bati ibi bĭntu bikórwa Leta irabîzi. Bakĭbaza bati kubêra ikí ataco ikorá ? Mwări mwātūngānije umugámbi wó gukûra ibirwānĭsho mu banyágihūgu babitūnze bátabiĭitíye uburēngānzira. Arikó gushika unó mūnsi birabóneka kó ibirwānĭsho bigikwĭrágiye kăndi bigikorá ibára mu gihúgu.
Umugămbi wó gukūra ibirwānĭsho mu gihúgu wōba ugéze hêhé ?

Je m'appelle Floribert NIKWIBITANGA, je travaille à la radio télévision nationale.
La question que je voulais poser Excellence Monsieur le Président est une question sécuritaire. Il y a la question des tueries qui se pose dans ces jours-ci, ces tueries sont faites par différents groupes armés et les gens se posent cette question : Est-ce que l'état est au courant de ce qui se fait ? Vous aviez promis de désarmer la population mais ce qui se voit, c'est que les armes sont éparpillées dans le pays et causent des forfaits.
Où est-ce que vous en êtes avec le projet de désarmer la population ?

P2. Akăndi kabázo mukúru w'ígihúgu kajānye nâbó bĭse aba « dissident » mu muhari Palipehutu FNL, bări bêgeranijwe kw'ī Rānda. Abo bāntu, muherūtse gusohora itégeko ribagēnga, yûkó bamwé bashobóra kuzōkwĭnjizwa mu gisoda, abănci bagasubizwa mu buzima busānzwe. Arikó umuhari Palipehutu ntiwĭgeze wêmera kó abo barwānyi arí abăbo, bakēmeza ahŭbwo kó băhora arí abarwânyi bā CNDD-FDD ukírwāna. Nōné iki kibázo murí Lēta mucūmva guté kó mutagihûrizakó na FNL ?

Une autre question, Monsieur le Président, concerne ceux qui ont été appelés dissidents par le mouvement Palipehutu FNL, ils étaient rassemblés à Randa. A ces gens là, vous venez de sortir un décret qui
les régit, certains d'entre eux vont être enrôlés dans l'armée et d'autres vont être démobilisés. Mais le mouvement Palipehutu ne les a jamais acceptés, il affirme par contre qu'ils étaient membres du mouvement CNDD-FDD lorsqu'il était au maquis.

Comment considérez-vous cette question au

sein du gouvernement étant donné que vous ne vous convenez pas avec le FNL sur la même question ?

Q.4. Pl. Jēwé nītwa Aloys NIYONIZIGIYE nkora murí rādiyo NDERAGAKURA. Nyakubahwa mukuru w'ígihúgu, igenekerezo ryā 1/5/2007 mwarafāshe ingīngo yó kwōngera abakózi bā Lēta ibíce 30%, iyo ngīngo yarákurikijwe mugábo utunēnge ntítubuzé. Aha nōvuga ibirărane vy'āmêzi atatu abakózi bárīndíriye kăndi amatwí adúsumira umēngo ama listing yōba yarashítse mu ma bănki. Harího n'ábakózi bamáze gufáta amadéni mēnshi bîbaza kó ivyo birărane bishobóra kubóneka mu mĭnsi izá. Nōné ayo mafarānga yōba ahári ? Azōboneka ryârí ?

Moi je m'appelle Aloys NIYONIZIGIYE, je travaille à la radio scolaire NDERAGAKURA. Excellence Monsieur le Président, le 1er/5/2007, vous avez majoré le salaire des fonctionnaires à 30%, cette mesure a été suivie mais il y a certains manquements. Je citerais par exemple les arriérés de trois mois que les fonctionnaires attendent et d'après les on-dit, il se peut que les listing sont déjà dans les banques. Il y a même certains fonctionnaires qui se sont endettés croyant que ces arriérés vont leur parvenir prochainement. Cet argent serait-il alors disponible ? Quand est-ce qu'il sera perçu ?

P.2. Akabázo kagíra kabiri ní akajânye na vyâ vyĭgwa bishăsha vyăgīye ku rutŏnde rw'ívyĭgwa mu mashŭre abānza. Ivyo vyĭgwa ní igiswâhilí, icôngerezá n'îvyó gukûrdīsha igihúgu. Ubu twāri túgeze ku mwâka wa 4, 5, 6 bōtegerezwa kubíbona uyu mwâka. Aríko amatwí ansúmira umēngo ntā buryó buharí. Mbĕga ivyo vyĭgwa bigīye guhágarara cânké bizōgēnda gúte ?

La 2è question concerne les nouveaux cours inscrits dans les programmes des écoles primaires. Ces cours sont le Kiswahili, l'Anglais et l'éducation civique. Actuellement c'était la 3è année qui venait de bénéficier de ces cours. C'est-à-dire que la 4è, 5è et la 6è année devraient étudier ces cours cette année-ci. Mais j'ai entendu parler qu'il peut ne pas y avoir de fonds. Est-ce que ces cours vont être suspendus ou bien comment est-ce que ça va être réalisé ?

P3.Akăndi kabázo kānyuma, kuva múshitse ku butégetsi, mwărihāye ingēndo yó kŭbaka amashŭre mēnshi. Gushika ubu iyo ngīngo iríko irakúrikizwa. Mugábo ahó dushítsa amâso, amashŭre níko arikó arûbakwa mugábo harího igikénewe. Aho navuga ibikórēsho vy'íshŭre, abârimú umēngo ni bakêyí kăndi amashŭre yŭbatwe arí mēnshi, kăndi abĭgīsha bazōkwĭnjizwa mukazi umêngo si bĕnshi cāne. Mbĕga uwo mugămbi wōba wáratégūwe nêzá ? Ubwo ntíhazōbóneka amashŭle amwé amwé atazōrônka abĭgīsha n'íbikórēsho ?

A partir du moment où vous êtes arrivés au pouvoir, vous avez entrepris un projet de construire beaucoup d'écoles. C'est vrai, les écoles sont en train d'être construites mais il faut qu'il y ait certaines priorités. Je citerais entre autres les enseignants et le matériel scolaire, probablement que les enseignants sont peu nombreux alors que le nombre d'écoles s'accroît. Bien plus, il se peut que le nombre d'enseignants qui seront engagés n'est pas élevé ce projet aurait-il été bien préparé ? N'y aura-t-il pas certaines écoles qui manqueront d'enseignants ou du matériel scolaire ?

PREMIERE SERIE DE REPONSES DONNEES PAR NKURUNZIZA

Mot liminaire de Pierre NKURUNZIZA

Tubānje gushīmira abăfashe amajāmbo. Ku vyó bāshikírije, harimwó bamwé bamwé basá n'ábashātse kubáza ibibázo bifatíye kuvyó bībáza nó ku vyó abăndi bāntu bībáza.

Nous commençons à remercier ceux qui ont pris la parole. A propos de ce qu'ils ont dit, il y a certains qui ont voulu poser des questions sur ce qu'eux-mêmes pensent et sur ce que pensent d'autres gens.

R1.P1.Hari uwavúze ati hăravúzwe ivyā coup d'état, ati kăndi harího ivyăvugwa kó ivyêmezo biharí, ati harího abămbitswe izĕra, ati harího kăndi n'ábāntu bōba bârafáshwe bakarekurwa cânké bakavayó uko, ati bōba bârabêshe ?
Ibibázo nk'ībi, ni ibibázo bijānye n'úbutŭngāne, iyó harího inzêgo zijējwe umutêkāno, inzêgo zikorá ku mŭnsi ku mŭnsi, ata kĭndi zijējwé atarí ugukúrikirana ubuzima bw'ábanyágihúgu, iyó bafisé ibĭntu vyērékana yûkó hari ingŏrane zishobóra kubá, na cāne câne iyó zitūmbéreye inzêgo nkurú z'ígihúgu, barakóra. Kukó unó mŭnsi harího abavúga bati twărĕze mugábo amatwí adúsumira, mugīye gukúrikirana urubănza, ntāwŏvuga kó böse bĕze kukó harího abăcīriwe imănza, hāma tukaba tûzi yûkó rēró iyó ubutŭngāne bwākóze, twēbwé ntiducá imănza, dukurikira ahó sēntáre Ishizé, mugábo gushika unó mŭnsi barêrekana nêzá yûkó intégūro yarí irího. N'íkiménya̅ménya, n'ūkó harího abăhanywe.

Il y a quelqu'un qui a intervenu à propos d'un présumé coup d'état, il a dit qu'il y a eu ceux qui ont été acquittés, qu'il y a des gens qui ont été arrêtés et libérés par après, il demande si cela était un mensonge. Si les forces de sécurité sont là, celles qui oeuvrent pour assurer la sécurité, au cas où ils ont des preuves leur signifiant que des problèmes sont prévisibles, surtout qu'ils visent les hautes autorités du pays, elles travaillent. Après leur travail, la justice travaille à son tour. Aujourd'hui il y a ceux qui se disent qu'ils ont été blanchis mais on ne peut pas dire que tout le monde a été blanchi car il y a eu des coupables. En plus nous savons que nous ne sommes pas chargés de trancher, nous respectons ce que décide la justice mais jusqu'à maintenant ils ont des preuves que le coup d'état avait été préparé. La preuve en est qu'il existe ceux qui ont été punis.

P.2. Ibĭndi navyó mwāshikírije, n'íbi bijânye n'urugēndo rw'úmukurú w'ígihúgu c'úrwānda, hakaba harího rēró ikigânīro twăshikirije ku bijânye n'ŭrwo rugēndo. Muti harího ibibázo bimwé bităshoboye gushikirizwa. Murí ico gihe rēró ndîbaza yûkó mwōbabazá nêzá abăshoboye kubábuza kubíbaza, mugábo, ntabwo arí umukurú w'ígihúgu. Kukó twēbwé tuvugana ibĭntu vyöse, murabóna n'ŭbu murabíbajije. Ico gihe múgīye kurāba, twēbwé túriko turakóra, n'úmwănya twări

D'autres questions posées concernent la visite effectuée par le Président rwandais dans notre pays. Il y a une conférence de presse que nous avons tenue à propos de cette visite. Vous dites qu'il y a certaines questions qui n'ont pas été posées. Dans ce cas, je pense qu'il faut que vous interrogiez celui qui vous aurait interdit de poser ces questions, mais ce n'est pas le Président de la république car moi et les journalistes nous nous entretenons sur le tout, la preuve en est que ces questions viennent d'être posées. Ce jour-là, à voir comment nous

dúfise, n'úkŭntu ibīntu vyări bitūngānijwe, mwōbaza nêzá muti mbĕga nî ndé yatúbujije kubáza ivyo bibázo ?

étions en train de travailler et le temps dont nous disposions, vous pouvez interroger celui qui vous aurait interdit à poser ces questions.

P_3 Aríko unó mŭnsi rēró, ngire ndabĭshure kuvyó mwāmbajíje háno kukó abarŭndi bărayamáze bati « Icó udashikírije unó mŭnsi uba ucîbikiye n'ějo » unó mŭnsi urakíbajije, reka ncé ndakwīshura rēró. Ku bijânye n'írutŏnde rwăkozwe mubijânye n'ábŏba bârakóze ihónyabwôko mu rwānda, ni ikibázo c'úbutŭngāne, ni ikibázo twēbwé tudashobóra kwĭnjiramwó mu vya politĭke .Twēbwé duti, turafíse ibwĭrizwa shīngiro rigēnga igihúgu c'Úburŭndi, rirêrekana ingéne abāntu bakuríkiranwa arí nk'ábarŭndi bakenéwe mugihúgu kíno cânké kírĭya.

Mais aujourd'hui alors, je vais vous répondre à propos des questions que vous avez posées car, comme le disent les barundi, « ce que tu ne communiques pas aujourd'hui, tu peux le communiquer demain » Tu viens de poser la question, permets-moi que je réponde. A propos de la liste élaborée concernant les gens qui auraient commis le génocide au Rwanda, c'est la question juridique, c'est une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre dans le domaine politique. Nous nous disons ceci, nous disposons de la constitution qui régit le Burundi, elle montre comment les gens sont poursuivis, que ce soit un murundi poursuivi dans tel ou tel autre pays.

P_4 Hānyuma ikĭndi na có, bísabwe, n'úkurāba yûkó bigēnda vyîsūnga amatégeko mpūzamakūngu. Harího rēró amatégeko agēnga ibijânye n'ímănza hagáti y'íbihúgu iyó arí abāntu barōndérwa ku gihúgu kírya cânké kírĭya, hariho amatégeko abigĕnga.

Et puis une autre chose, si on le demande, il faut voir si ça se fait conformément à la loi internationale. Il y a donc une loi en rapport avec la poursuite des gens entre les pays s'il y a des gens poursuivis dans tel ou tel autre pays, il y a une loi qui régit ce mécanisme.

P_5 Ikĭndi nacó, n'îbi bijānye n'úrupfú rwā prezida NTARYAMIRA. Ntaco mwābivuzéko kukó mwāvuze muti ivyo bibázo vyări vyarabújije kubázwa, kăndi năŋje ntáco mwāmbajíje mwāvuze muti ní ikibázo mwăbujijwe, ndîbaza rēró kó arí kurí twēbwé turavúga duti, ibibázo vyöse turímwo ngăha mu Burŭndi, ntā na kímwe tuzōgéra umutwé. Twīmirije kujá murí vyâ bihe tuzōvúgana ivyăbāye mu gihúgu câcu c'Úburŭndi, duhēreye nó ku bakúru b'íbihúgu böse. Ni có gitúma tuvúga duti ese vûbá twôca dútāngura ivyo bigânīro, intégūro zigeze kure, ni có gitúma abarŭndi bōremá, arí umurŭndi yapfĭríye mu Burŭndi, arí umurŭndi yapfĭríye mu bĭndi bihúgu, tuzobānza tujāne murí wâ murwi wó kumenya ukurí nó kurekuriranira. Nitwāsānga yûkó arí ibīntu bisába imănza,

Autre chose, concerne l'assassinat du Président NTARYAMIRA. Vous n'avez rien dit à propos de cette question, tout simplement vous avez dit que ce sont des questions dont on vous a interdit de poser, je pense bien que de notre part nous disons que à tous les problèmes que connaît le Burundi, nous allons les affronter tous. Nous nous acheminons vers les moments pendant lesquels on se parlera de ce qui est arrivé dans notre pays, à commencer par ce qui est arrivé à nos présidents. C'est pourquoi nous souhaitons que ces entretiens commencent dans l'immédiat, les préparatifs sont en cous, c'est pour cette raison que nous tranquillisons les barundi, que ce soit un murundi tué dans notre pays, que ce soit un murundi tué à l'étranger nous allons d'abord nous adresser à la commission vérité réconciliation. Au moment où nous

hăratégekanijwe kó na sēntáre yōjáho.

constaterons que ça nécessite des procès, il est prévu que le tribunal soit mis en place.

P_6 Mwābájije kăndi n'íbijânye n'úmurwi ujējwe amatôra. Mu gihúgu câcu c'Úburŭndi, twărashízehó itégeko riwushĭnga túryīze mu nâma nshikirangānji, ní itégeko ryĭsūnze ibwĭrizwa nshĭngiro, kăndi ahaníni ntā na kímwe bitāndúkāniyekó n'íbirí mw'ĭbwĭrizwa nshĭngiro. Itégeko rēró, icó bīta décret ntabwo risabwá kó rijá kwĭgwa mubanyágihúgu, ntabwo arí itégeko loi, biratândukānye. Décret rēró igēnda yîsūnga ibwĭrizwa nshĭngiro, muvyŭmve ntā na kímwe kirímwo gitāndúkānye n'íbwĭrizwa nshĭngiro.

Vous avez en plus posé la question en rapport avec la commission électorale nationale indépendante. Dans notre pays le Burundi, nous avons mis sur pied le décret mettant en place cette commission, ce décret a été étudié au conseil des ministres, c'est un décret conforme à la constitution, d'ailleurs en plus il ne diffère en rien avec ce qui est contenu dans la constitution. Pour un décret donc, ce n'est pas nécessaire qu'on demande l'avis de la population, il diffère de la loi, c'est différent. Le décret se réfère à la constitution, que vous le compreniez, il n y a rien dans ce décret qui est contraire à la constitution.

P_7 Muti rēró ahó ikibázo gihagáze, muti mbĕga abāntu bazōjámwo kó harímwo amakēnga, bizogēnda gúte? Igihúgu gitwēgwa twîsūnze ibwĭrizwa nshĭngiro n'ámatégeko, ubu rēró twăratânguye ibigânīro bihūza abarŭndi böse atā nŭmwe avūyémwo, arí imigāmbwe, arí abĭkorera ivyăbo, abaménvēshamákurú, na Lēta ubwăcu turagirīsha ibigānīro, mugábo akazi karagabuye. Ukó bimezé, ibijânye n'ámazína azôjá murí uwo murwi, ibwĭrizwa nshĭngiro rirêrekana inzira bifatá. Ntabwo amatégeko avúga kó umukúru w'ígihúgu azōja kubáza ayo mazína abakúru b'ímigāmbwe. Mbĕ hamwé nōja kubáza abakúru b'ímigāmbwe abāntu bané cânké batānu nōgarukira hé kó ubona imigāmbwe irí hăfi gushika mirōngo itānu ? Ivyo biri mu bubăsha bw'úmukúru w'ígihugu mugábo nawé nyéne arafíse ahó agarúkiriza. Ayo mazína amáze kuyatōra aca ayáshikiriza inâma nshîngamatēka.

Vous dites que la question réside au niveau des gens qui vont constituer cette commission, qu'il y a encore des doutes, vous demandez comment ça va être réalisé. Le pays est gouverné conformément à la constitution et à la loi. Nous avons déjà commencé des entretiens avec tous les barundi, que ce soit les partis politiques, la société civile, les journalistes, même au sein du gouvernement nous nous entretenons mais les tâches sont séparées. Au fait, à propos des membres de cette commission, la constitution montre bien comment ça se fait. La loi ne permet pas que le Président aille demander les noms des membres de cette commission aux présidents des partis politiques. Si je me donne la peine d'aller consulter tous les présidents des partis politiques les noms des quatre ou cinq personnes, où vais-je m'arrêter étant donné que les partis politiques au Burundi avoisinent cinquante ?

Cela rentre dans les prérogatives du Président de la république mais lui aussi a ses limites. Après avoir choisi les noms de ces membres, il les achemine vers l'assemblée nationale.

Iyó nâma nshîngamatēka rēró, bári kumwé n'īnâma nkênguzamatēka, barashóbora kuyêmeza cânké ntibayēmeze, si ubwa mbere bíkorwa. Murûmva rēró ntábwo arí umukúru w'ígihúgu aba azíbiye ivyîfūzo vy'ábanyágihúgu.

Mugábo kubêra kó umukúru w'ígihugu aba yizēwe n'ábamutōye, twēbwé nătwe tukaba tûzi kó dukóra ibīntu vyöse kugíra ngo abāntu böse bahīmbârwe, tubikora tûzi nêzá kó níyo twābishikána iyó bijá bishobora kwēmezwa; twîhēnze bakatubwīra bati subira uturŭngikire abăndi ngăha wīhēnze. Rēró inzira yó kwēmera abazôjá murí uryá murwi ujējwe amatôra tubicīsha mu nâma nshîngamatēka na nkêngūzamatēka nk'ûkó amatégeko abivúga.

Cette assemblée nationale, en concertation avec le sénat, ils peuvent se prononcer en faveur ou en défaveur des gens qui constituent cette commission, ce n'est pas la première fois que ça se fait. Vous comprenez donc que ce n'est pas le Président qui bloque les doléances du peuple.

Mais, étant donné que le Président de la République jouit de la confiance de la population, et nous,en sachant que nous travaillons pour satisfaire toute personne, nous le faisons croyant qu'une fois ces projets soumis aux concernés ils peuvent être approuvés ;s'il advient que nous commettions des erreurs,ils nous proposent d'aller choisir d'autres noms.

Donc, la voie de nommer les membres de ladite commission est l'assemblée nationale et le sénat comme le stipule la loi.

$R_2.P_1$. Uwŭndi nawé yavúze ati mwărāshíkirije imigămbi myīzá irāba intârá ya Gítega, ati muravúga ibijânye nó kwŭbaka ikibúga c'índĕge, ikibúga c'úmupīra hamwé nó kwŭbaka ingoró y'úmukurú w'ígihúgu. Harihó imigămbi, harihó kubítegūra hakaba nó kubíshira mūngiro. Ndâzi nêzá kó ababíjējwe baríko barabíkora, barikó barabítegūra. Ku bijânye n'úkŭbaka ikibúga c'índĕge, abajêjwe ibikórwa vyā Lēta twăratânguye kurōndera uburyó, wânashâka mw'ībănki yītwá B.A.D kăndi amatwí adúsumira birikó biratêra imbere. Ibijânye n'íkibúga c'úmupīra ní ibīntu dushobora kuzōtângura mu mĭnsi kukó nimwābaza umushikirangānji ajējwé ivy'ínkino, tugejeje kure mu kurōndera uburyó mugábo imigămbi yarategūwe.

Un autre a dit ceci : Vous auriez proposé de bons projets à la province de Gitega, vous aviez promis de construire l'aéroport, un stade olympique et d'ériger la présidence. Il y a les projets, les préparatifs et il y a la mise en exécution de ces projets. Je sais bien que ceux qui sont chargés des travaux publics, ils ont commencé à chercher les fonds, si vous voulez dans la banque appelée B.A.D et selon certaine source ça avance bien.

Pour ce qui est de la question du stade olympique, c'est un projet que nous allons débuter prochainement car si vous demandez au ministre ayant le sport dans ses attributions, nous sommes à un stade avancé au point de vue de collecte des fonds mais les prévisions sont là.

P_2.Ibijânye n'íngoró y'úmukúru w'ígihúgu, ni ibīntu birí mu migămbi ya Lēta kukó twărabônye kó dufíse ibibázo vyó kwăma túrikó turakōta amazu dukoréramwó cânké túvamwó, twăshīmye gutângurira kū nyubákwa y'í Bujūmbura, kăndi mu mĭnsi iri imbere iratângura.

En ce qui concerne la présidence, ça figure dans les programmes de l'Etat car nous avons déjà constaté que nous avons le problème d'être toujours en train de louer les maisons dans les quelles nous oeuvrons ou d'habitation, nous avons opté pour commencer à construire la présidence à Bujumbura et prochainement les travaux commencent.

Hānyuma rēró ibĭndi bijānye nó kwŭbaka ingoró y'úmukúru w'ígihúgu, mu migămbi dufisé, dushāka kuzōkwŭbaka ibiro vy'áma province mu gihúgu cöse.Hāma bigaca bíja murí yā migămbi yĭhûtirwa yó gutêza imbere igihúgu, ico twĭta « programme prioritaire d'investissement ». Ikĭza ubwā mbere rēró ní inyubákwa icó twĭta « infrastructure ». Ni wó mugămbi wā mbere, hagasubīra umuyágankubá, ibĭndi bigaca bíkurikira. Murûmva rēró murí iyí migămbi yó kŭbaka, imigămbi iriko iratûngānywa nêzá, ní imigămbi igeze kure, mugábo tukabībutsa kó harí gutûngānya imigămbi, kurōndera uburyó, hakaba nó kuyíshira mū ngiro. Intângo yarábāye rēró, ibĭntu biracâbāndānya kăndi haracâri kare ibikorwá bizōkorwa.

En plus de ce projet d'ériger la présidence, dans nos prévisions, nous voulons construire les bureaux provinciaux à travers tout le pays. Cela va rentrer dans ce que nous appelons « programme prioritaire d'investissement ». Ce qui vient en avant donc, ce sont les infrastructures. C'est cela le premier projet et vient en deuxième lieu l'électricité, les autres viennent après. Vous comprenez que ces projets de construction, ils sont en train d'être bien préparés, ils ont atteint une certaine avancée, mais nous vous rappelons qu'il y a la préparation des projets, la collecte des fonds et la mise en exécution de ces projets. Le commencement est déjà là donc, les choses doivent continuer et il est encore tôt, ce qu'il y a à faire doit être fait.

R3.P1. Harihó kăndi uwashíkirije ikibázo c'úmutêkāno. Ati biragaragara kó harího abahûngabanya umutēkāno, ati mberé umutēkāno uhūngabana kukó harího ibirwānīsho birī mu banyágihúgu. Twāshāka kubamēnyēsha kó túdafatíye nó ku Burŭndi gusa, kw'īsi nzima, muzé mutwĕreke igihúgu na kímwe kitarímwo inkózi z'íkibi. Mberé zirakóra n'ámarorêrwa gusūmba ibikórwa ngăha mu gihúgu câcu c'Úburŭndi. Ingŏrane ni iyîhé? Ni kwĭtwārarika gutūngānya inzêgo gushika n'âhó abo babikorá bafatwá bagashikirizwa ubutŭngane. Murí ino mĭnsi rēró igihe tugezémwo, n'ūkó ama rapport avá mu nzêgo z'úmutēkāno, arí iz'ígisirikare, iz'ígipōlĭsi n'úbucâmănza, ní ukó dufatíye ku mêzi atatu ahezé twāri túgeze ku bicé mirōngo umunăni kw'ījana vy'īnkózi z'íkibí zihezá zigafátwa. Nó mū nyuma twărashóboye kugira inâma dushirahó ama komite ajējwé umutēkāno, ahuríkiyemwó abanyágihúgu n'ábajêjwe umutēkāno.

Ayo ma komite ajējwé umutêkāno yaráfashije gushika ahó ubu tugezé ku bicé mirōngo icĕnda kw'ījana vy'ábakora amakoshá bafatwá hāma bagashikirizwa ubutŭngāne ku buryó twōvúga duti ikibázo

Il y a quelqu'un qui a évoqué la question sécuritaire. Il a dit qu'il est évident qu'il y ait ceux qui perturbent la sécurité, il a ajouté qu'il y a l'insécurité car il y a la détention illégale d'armes dans la population. Nous voudrions vous informer que mis à part le cas du Burundi, à travers le monde entier, pourriez-vous nous montrer un seul pays où il n'y a pas de malfaiteurs ? D'ailleurs qui causent plus de dégâts plus que ce qui se fait dans pays. Le problème est lequel ? Il faut se préoccuper de l'organisation des institutions jusqu'à ce que ceux qui le font soient arrêtés et traduit devant la justice. Dans ces jours-ci, nous connaissons des moments où les rapports qui nous parviennent des forces de l'ordre, que ce soit de la police ou de l'armée, c'est que si nous nous nous référons aux trois derniers mois, nous étions à 80 % des malfaiteurs arrêtés. Par après, nous avons pu mettre sur pied les comités de sécurité composés de la population et des forces de l'ordre. Ces comités de sécurité ont aidé jusqu'à ce que dans ces jours-ci, nous atteignons 90% des malfaiteurs arrêtés et transférés dans la justice à tel point que nous pouvons dire que la question sécuritaire est une préoccupation journalière car même les malfaiteurs ne vont pas croiser les bras parce que la population détient encore les armes.

c'úmutēkāno n'íkibázo c'ūmwītwārariko ku mŭnsi kukó n'ínkózi z'íkibí ntizizōrîndīra ngó n'ūkó harí ibirwānīsho mu banyágihúgu.

Vous l'avez déjà remarqué en Amérique, un peu partout dans d'autres pays où les malfaiteurs causent des dégâts, cela ne signifie pas donc que ce sont les armes qui sont éparpillées dans la population, ce sont les projets de ces malfaiteurs.

P2. Mwāma mukurikirana murí Amēriká, hĭrya nó hĭno mu bĭndi bihúgu ahó usānga inkózi z'íkibí zâsasitse ingănda bimwé bidasānzwé, ntibibá bísigūra rēró yûkó arí ibirwānīsho bibá bíri mu banyágihúgu, ní imigămbi ibá irí mu nkózi z'íkibi.
Inkózi z'íkibí rēró, ni umwîtwārariko w'ábarŭndi böse. Kăndi si n'ábarŭndi gusa, n'ámakūngu arimwó, ni có gitúma twōbabwĭra kó uwo mugămbi twătānguye wó gukûra ibirwānīsho mu banyágihúgu urabāndānya.
Kăndi ntibisigûra yûkó kíno gihúgu căcīye mu ntāmbara, turí nó mu karêré harí n'ímirwi myĭnshi yarwâna, ntitwōkwēmerera abarŭndi duti mu myâka itatu cânké iné tuzōba dúhejeje kubikūra mu banyágihúgu. Hari n'ibizōsângukira iyó băbinyegeje. Aha nashāka kubábwĭra yûkó dúfatiye nkó ku karorero ko murí Mozambique cânké mu gihugu cā Afrika y'ĕpfo, barafíse imigămbi yo gukûra ibirwānīsho mu banyágihúgu, băbitānguye imbere yâcu mugábo ingŏrane ziracâri ingŏrane.

Je voudrais vous dire que si nous prenons l'exemple de la Mozambique ou de l'Afrique du sud, ils ont le projet de désarmer la population, ils l' ont entrepris avant nous mais des problèmes persistent.

P.3. Ni na có gitúma twēbwé murí uyu mugămbi w'í wăcu twăhisemwó gushĭnga umurwi ubijĕjwe, haragera n'ígihe rēró tubóna kó tugezé kū ntâmbwé. Murí inó myâka ibiri, turamaze kurênza ibirwānīsho ibihūmbi cúmi. Ivyó bihūmbi cumi rēró, ní ibisúbizwa n'ábanyágihígu ku gushāka kwâbo. Hakaba n'ábăndi băvyāndikīshije bávuga bati vyōba vyĭza muduhāye akāntu gatuma dúkerebuka mu gusúbiza ivyo birwānīsho. Ni na có gitúma uwó mugwi ujĕjwe gukûra ibirwānīsho mu banyágihúgu, kíno gihe, dúfatānije n'ábadúfashe mu mugôngo, turikó turarāba ukūntu twōkwēgéranya uburyó, máze bahezé bīge n'úbŭndi buhĭnga bwōtuma ibirwānīsho bíva mu banyágihúgu arí vyĭnshi. Iyo níyo ntâmbwé tugezéko, hari

C'est pourquoi nous avons opté pour mettre sur pied une commission chargée du désarmement, il est arrivé des moments où nous avons remarqué que nous étions à un pas avancé. Dans ces deux ans, nous avons déjà récupéré plus de 10 mille armes. Celles-ci sont donc des armes qui ont été remises par la population à sa propre volonté.
Il y a d'autres qui les ont faites enregistrer mais qui attendent quelque chose en guise d'encouragement pour qu'ils les remettent. C'est pour cette raison que cette commission chargée du désarmement, dans ces jours-ci, avec l'appui de nos bailleurs, nous sommes en train de voir comment collecter les fonds, ainsi, ils vont voir d'autres moyens efficaces pour que beaucoup d'armes soient récupérées. C'est ça le pas que nous avons franchi, il y a

n'ábamáze kutwēgēra, baramaze nó kudúha uburyó, mugábo intâmbwé bagezéko murí uwo murwi ni gutûngānya. Bakoré gúte ? Mu mwănya mutó, hakarōnkwa ibirwānīsho vyĭnshi, hānyuma mū nyuma hagakćrwa iyĭndi migămbi. Aho ního tugezé.

même ceux qui nous ont aidés, ils nous ont même donné des fonds, mais au sein de cette commission, ils se préoccupent de la planification. Comment travaillent-ils ?
Ils font en sorte que dans très peu de temps ils collectent beaucoup d'armes pour enfin réaliser d'autres projets. C'est là où nous en sommes.

P4. Hānyuma mwatubájije muti hagōranye ikí ? Ivyăgōranye ní vyĭnshi, murabóna turikó turakûra ibirwānīsho mu banyágihúgu, hari n'úmurwi utāri bwāsubíze ibirwānīsho, umuhari wa Palipehutú FNL
Ni abāntu rēró bategérezwa kujá mu mugămbi wó gusúbiza ibirwānīsho, bakōngera kăndi bakaja mu mugămbi wó guhágarika intāmbara. Iyo nayó ni ingōrane mugábo twĭbaza yûkó izôvá mū nzira mu mĭnsi ya vúba. Hakaba harího kăndi n'úkudáshāká kwā bámwē bamwé umugambi wó gusúbiza ku bugŏmbe bwâbo ibirwānīsho. Iyo nayó kăndi n'íngōrane. Hakaba kăndi hári ingōrane y'úburyó twăgize yó kugíra ngo umurwi ukoré ivyó twăwushīnze.

Vous nous avez demandé les obstacles que nous avons eus. Les obstacles sont nombreux, vous voyez que nous sommes en train de désarmer la population alors qu'il y a un mouvement qui n'a pas encore déposé les armes, le mouvement Palipehutu FNL. Ce sont aussi les gens qui doivent suivre le processus de désarmement et doivent également être concernés par le cesser-le feu. Ça aussi c'est un obstacle mais nous estimons que ça va terminer dans les jours à venir. Il y a en plus ceux qui ne veulent pas remettre les armes par leur propre volonté. Ça c'est un autre obstacle. Bien plus, il y a un problème de fonds pour que la commission chargée du désarmement de la population fasse son travail convenablement.

Hakaba hári ingōrane y'ákarêré ahó usānga hári imirwi y'ábasumá mberé n'ĭy'ābîcanyi, bĕnshi baramaze gufátwa, usānga báyerēra báva mu gihúgu bája mu kĭnd:, atā kĭndi kibarăje ishîngá atári kwĭba nó kwĭca. Mugábo twōvuga duti umugămbi ntúshobóra guhágarara dutegerezwa kubāndanya, kăndi ní uruhára ku murŭndi wĕse. Nti múze mubirékere uryá murwi wō nyené », kukó ntavyo wóshobóra. Turamaze kubóna kó aharí ugushāka, abarŭndi barasúbiza ibirwānīsho atâ mu pôlĭsi agĭye, atâ mugwi ugĭye, bívūye ku kūntu abāntu bătāhūye yûkó kwĭkūrako ibirwānīsho arí inêza yâbó.

Il y a un problème de la sous-région où il y a des groupes de voleurs, d'ailleurs d'assassins, la plupart d'entre eux sont déjà arrêtés, ils errent d'un pays à l'autre avec comme objectif de tuer et de voler. Mais nous disons que le processus de désarmement ne peut pas s'arrêter, nous devons poursuivre le désarmement et c'est le devoir de tout burundais. Ne laissez pas la tâche à cette commission, elle ne peut pas le faire à elle seule. Nous avons déjà remarqué que là où il y a la volonté, les Barundi remettent les armes, sans l'intervention des policiers, sans intervention de la commission chargée du désarmement mais par conviction que le fait de se débarrasser d'une arme est quelque chose d'intérêt public.

P5. Yāshikirije kăndi ikibázo c'ába dissident b'í Rānda, ati bamwé bavuga kó bōba arí abăhoze arí abarwānyi b'úmuhari

Il a parlé de la question des dissidents d'i RANDA, il a dit que certains pensent qu'ils seraient des membres de l'ex-Mouvement

CNDD-FDD, abăndi ntibábēmere, nībaza yùkó uburŭndi ní igihúgu gitó cāne ku búryo atā mūntu ashobóra kubêshera uwŭndi. Nkakó nībaza kó arí utūntu twó gukīngiriza twā politīke kukó bárya bāntu bó kw'ī Rānda uwōgēnda unó mŭsi akabábaza ati wewé urī ndé ? Vyōse birâzwi mu burŭndi turâzinanyi, ntā nŭmwe abēsha uwŭndi, mu Burŭndi ushobora gutēmbēra imĭnsi itatu ukaba ubúmaze ? Jēwé ndâzi kó imbere yûkó dushiráho amasēzerano yó guhágarika intāmbara, ni jēwé narí mpágarikiye umuhari wa CNDD-FDD. Ivyó jēwé rēró ndabivuga kā mūntu yēmera n'ímbere y'Ĭmana mushóbora vyōse, kó ivyo bīntu atarí vyó. Uravyēmera cânké ureké, mugábo ndakubwīye yûkó atarí vyó, icăbona kidashobóra kubêsha ni Imâna.

rebel CNDD-FDD ; d'autres ne les acceptent pas, je pense que le Burundi est un très petit pays à tel point que personne ne peut proférer des mensonges à l'endroit de l'autre. C'est vrai, je pense que ce sont des manœuvres politiques car si on se rend à Randa et leur demander, toi tu appartiens à qui ? Tout est connu, au Burundi nous nous connaissons, personne ne peut mentir à quelqu'un d'autre, le Burundi est un pays que tu peux parcourir en trois jours ? Moi je sais qu'avant que nous fassions le cesser-le-feu, c'est moi qui étais à la tête du mouvement CNDD-FDD. Donc je dis cela en tant que quelqu'un qui croit en Dieu, le tout puissant, ce qui se dit n'est pas vrai. Que tu l'acceptes ou pas, je te dis que ce n'est pas vrai, le témoin qui ne peut en aucune façon mentir est Dieu.

P6. Ikĭndi na có singōmbwa ngo bēmérwe na FNL, cânké na ndé. Mu ngŏrane twăgīye turacānamwó, ibishítse kurí bárya ntíbishikiye Palipehutú FNL gusa. Na twêbwé vyăradushíkiye, tuja turarāba ingéne twōja mu mugămbi w'ámahóro. Twăgīye turamânyagurika, ubwā mbere baratângura baja kwā NDAYIKENGURUKIYE, kwā NYANGOMA. Mbe ayo mababá twēbwé mwībaza yûkó turí kumwé ? Twărabĭyamirije mugábo nticăbujije kó babāndanya umugămbi w'ámahóro. Nagōmba kubabwīra rēró kā mūntu azí ingŏrane ziba mu mihari irwāna, iyó ubōnye umūntu agútānye urugămba, umufata nk'ūmwânsi. Ahŭbwo uramwāmbika n'ībára ryōse ritabáho, ni kó bimezé. Mugábo ukurí kôkó kuba ari kumwé, haragera igihe ntimúhūze mu mpéra n'ĭmpérūka amahérezo y'ínzira ní mū nzu, muhwānira kwŭbaka igihúgu.

Autre chose, ce n'est pas impératif qu'ils soient acceptés par FN L ou par quelqu'un d'autre. Dans les situations difficiles dans lesquelles nous avons vécu, ce qui est arrivé à ces gens n'est pas arrivé au Palipehutu FNL seulement. Même chez-nous, cela est arrivé, nous avons opté pour aller dans le processus de paix. Nous nous sommes morcellés, premièrement il y a ceux qui sont allés chez NDAYIKENGURUKIYE et chez NYANGOMA. Pensez-vous que nous sommes ensembles avec ces ailes ?
Nous les avons chassés mais cela n'a pas empêché qu'ils continuent à poursuivre le processus de paix. Je voudrais donc vous parler en qualité de quelqu'un qui connaît les problèmes qui surgissent au sein des groupes armés, si quelqu'un abandonne lors de la guerre tu le considères comme un ennemi, d'ailleurs tu cherches à l'accuser de tous les maux, c'est comme ça. Mais la vérite doit être là, il y a des moments où vous ne vous convenez pas, mais fin des fin vous terminez par vous entendre et vous vous rencontrez tous dans la construction du pays.

P7. Bitebé bitebûke uzomubēshuza, mu myâka itatu, iné, itānu, bárya barí kw'ī Rānda, uzosānga bávugana nêzá na bárya

Tôt ou tard tu le démentiras. Dans trois ans, quatre, cinq, ceux-là qui sont à Randa, tu finiras par constater qu'ils seront en bon terme

bó kwā RWASA. Ni nk'ûkó nătwe vyătugēndeye, abó kwā NYANGOMA tuvugana nêzá, abó kwā NDAYIKENGURUKIYE tukaba túvugana nêzá, dusāngiye n'íbikorwá. Mugábo imbere y'ûkó tujá mu mugămbi w'ámahóro ntivyăshoboka. Kwări kwĭnūbana nk'ímbeba n'ákayâbú. Ibīntu rēró bijāna n'ígihe câvyo. Níyo nahó hāgera kó bēmerérwa ngó babé umugāmbwe, bazōsubira kubábwīra bati murīkebukeka mugarúke, dusubíre hamwé kugíra dusubíre turōnke utuguvú na dukēyí. Ni ibīntu bishiká, ntimúze mutāngâre rēró. Ivyó mwăbonye mu mwâka wa 2004, 2005, bizōhīnduka ku buryó musigára mwîbaza muti ibi vyó vyăgēnze gúte ? Ivyădushikiye, ni vyó vyăshikiye Palipehutú FNL mugábo bigira igihe, bikagira nīhérezo ryâvyo. Mozōbibona, mu myâka itatu, iné, bazōsigara arí abagēnzi.

avec les fidèles de RWASA ; ça a été le cas chez nous, ceux de NYANGOMA nous sommes en bon terme, ceux de NDAYIKENGURUKIYE eux aussi nous sommes en bon terme, nous partageons même les travaux. Mais avant de rejoindre le processus de paix ce n'était pas le cas de s'accuser mutuellement. Chaque chose a donc son temps. Au cas où on leur acceptera de fonctionner comme parti politique, ils leur demanderont de revenir, pour qu'ils se mettent ensemble et constituer une force consistante. C'est une chose normale, il ne faut pas que vous soyez surpris. Ce que vous avez vu les années 2004, 2005 va changer jusqu'à ce que vous vous demandiez de quoi il s'agit. Ce qui nous est arrivé, c'est cela qui est arrivé au Palipehutu FNL mais c'est périodique, ça a aussi la fin. Vous le verrez, dans trois ou quatre ans, ils seront des amis.

R.4 : P1. Harihó uwabájije ikibázo có kwōngera imishahara, twarawōngeye, ati nōné ayo mafrănga y'íbirărane y'āmêzi atatu azōboneka ryârí ? Amafrănga azōboneka ndîbaza kó igicé cā mbere c'ăyo mafrănga bărakirônse murí kunó kwêzi. Ndîbaza kó amêzi 6 y'íbirărarne twătānguye kuriha atatu yā mbere, twīzeye rēró kó ayăndi bazôca báyagirakó Noël nzīza. Tuzōgira ibishóboka kugíra ku Noël nó ku Bonne année abonéke, mberé azōba ajé hágeze. Kăndi mū ntégūro y'amafrănga twărayashízemwó arimwó, n'ukurema mugábo mu kwêzi kwā 12 azōboneka.

Il y a quelqu'un qui a posé la question en rapport avec la majoration des salaires, nous les avons majorés, il demande quand les arriérés de trois mois restants seront perçus. L'argent va être perçu, je pense qu'ils ont déjà en la première tranche de cet argent au cours de ce mois. Nous avons commencé par payer trois mois d'arriérés, les 3 restants, ils vont être reçus à la fête de Noël prochain.
Nous ferons le tout possible pour que ,aux fêtes de Noël et de Bonne année cet argent soit disponible d'ailleurs, ça sera à point nommé. En plus, ces arriérés sont inscrits dans la prévision budgétaire, il faut être tranquille cet argent sera perçu au mois de Décembre.

P2. Ikĭndi na có, inyígīsho z'ícŏngereza n'ígiswâhirí mu myâka yā mbere n'íyakábiri, ati mbĕga nônė kó bidatēra imbere cāne, mwīteguriye kubívamwó ? Ihí bămbewe, igihe twāfata umugămbi w 'ûkó abâna bīga ku būntu, bĕnshi bagira ngo ntiwōshoboka mugábo iyó ufashé umugămbi, ni ugukóra sí ukwīcara. Fata umugămbi ukūre amabóko mū mpŭzu ukoré. Ingŏrane yări iy'ámashŭle, ndababwīre, bícīye mu migămbi ya Lēta

Autre chose, l'enseignement de l'Anglais et du Kiswahili dans les classes de 1ère et du 2ème année, il demande pourquoi ce projet n'avance pas bien, il demande si nous nous préparons pour abandonner le projet. Pas du tout, au moment où nous avons entrepris le projet de la gratuité de la scolarisation des enfants, beaucoup de gens pensaient que ce n'était pas possible mais si tu te fixes un programme, il faut travailler, il ne faut pas croiser les bras.
Le problème majeur était celui de construire

n'ibikorwá rúsăngi, ikibázo c'ĭnyúbako z'ámashŭre tuzōba twāgikûye mū nzira bitarēnze umwâka w'2009.

des écoles, je vous le dis, à l'aide des projets de l'Etat et les travaux communautaires, la question de construire des écoles sera vidée d'ici 2009.

P.3 Yābajije kăndi ati ibikórēsho ni gúte ? Ibikórēsho, harihó nk'íbitabo, twăcĭye twîhūtira ryā hĭngūriro ry'íbitabo, ubu twărarinágūye, ku buryó risigáye rihĭngûra ibitabo vyĭnshi ku mŭnsi, gusūmba ukó ryāhora ríkora.
Uko bukēye tugēnda turatânga umwâka wā mbere, wa kábiri, wa gátatu, wa káne, wa gatānu. Mugábo murí ivyo vyöse turíko turakóra, ntā na kímwe căriko kirakórwa mu gihe c'íntāmbara. Imyâka cúmi yararēnganye atā gitabu bafíse. Murí kíno gihe rēró n'úkwŭbaka bé nó kwĭtwărarika ibikórēsho ubu twēbwé turatânga intébe zishiká ku bihūmbi mirōngo iné na bítānu mu mashŭre matômató. Mu gihe c'ĭntāmbara ntivyări bírihó. Kăndi murí kíno gihe tugayá intébe cāne, abâna bâcu bĭcara ku ntébe nzĭza, abĭcara mu gihe c'íntāmbara bĭcara kū ntébe mbí. Twăzanye intébe nzĭzá, izĭndi tuzōzirōndera mpaká tuzikwĭze. Ni nk'ûkó năwe urímwo, bidusaba gukóra. Harího uwŭndi yambáriye ati mwēbwe murîvugīsha, ati twēbwé túcīga twĭcara kurí twā dutébe dutôyi, tumwé bĭta udusōngabugali, akîkūriye mu hirá. Mugábo twēbwé ikibázo kijānye n'índero, haracâri akāntu kakigōránye kó kumenyēsha abavyêyi kó ikibázo c'índero aríbo bategérezwa ku gífata mu minwe.

Il a également demandé ceci : le matériel didactique c'est comment ? Le matériel, il y a par exemple des livres, nous nous sommes précipités vers l'entreprise chargée de la confection des livres, elle a été réhabilitée, à tel point qu'actuellement elle fabrique beaucoup de livres par jour par rapport aux années antérieures.
Chaque fois, nous distribuons à la 1ère année, 2è, 3è, 4è, 5è. Mais parmi tous ces travaux que nous sommes en train de réaliser, rien ne se faisait pendant la guerre. Dix ans ont été écoulées sans qu'ils aient aucun livre.
Actuellement donc, ce n'est que construire et s'occuper du matériel scolaire. Dans ces jours-ci, nous distribuons environ quarante cinq mille bancs-pupitres dans les écoles primaires. Pendant la guerre, ce n'était pas le cas. Dans ces moments où nous sous-estimons les bancs-pupitres, nos enfants s'asseoient sur de beaux bancs, pendant la crise, les enfants s'asseyaient sur de mauvais bancs. Nous avons amené de beaux bancs, nous allons chercher d'autres. D'ailleurs, toi aussi tu es impliqué, ça demande de fournir des efforts.
Il y a quelqu'un qui m'a dit ceci : pour vous ce n'est pas grave, nous lorsque nous étudiions, nous nous assayiions sur de petits bancs, on les amenait de chez nous.
Mais dans le domaine éducatif, il y a encore quelque chose qui ne va pas bien, il faut sensibiliser les parents que ce sont eux qui doivent prendre en main cete question de l'enseignement.

P4. Mu bĭndi bihúgu, muzōbibazé nêzá, nîmbá hári ikĭntu kizĭmvye, ní ukwĭgĭsha umwâna ndétse nó mu bihúgu bitēye imbere. Mugá ivyó ntitwōbihōra abanyágihúgu, bazōteba bacé ubwênge baboné kó ukó bukēye ukó bwĭjé, umwâna wāwe utegérezwa kumwĭtwârarika. Kubêra ikí ufisé umwâna wâwe wēméra kumurihira ibihūmbi mirōngo itāndátu

Dans d'autres pays, allez demander, si il y a des choses qui sont chères, c'est bel et bien assurer l'enseignement d'un enfant même dans les pays développés. Mais on ne peut accuser la population, au fur du temps elle finira par comprendre qu'il faut s'occuper de son enfant. Pourquoi tu ne le laisses pas à la maison ? Ceux-là, ce sont les parents qui ont déjà compris l'avantage de s'occuper de leurs

akaja kwĩga mw'ĩshŭle uti uryá mwâna azōdūga. Kó utămugumije hárya ? Abo ní abavyêyi bamáze kubóna, bati abâna bâcu tubĭtwărarike, bati n'ûtwó turōnka twöse tutumúshirekó, mugá intébe uzikoré utagirá ahó uzishira ní ingŏrane. Igitabo ukîzanye bîcaye mūnsí y'ígiti, kikanyâgirwa gica gihera. Abârimu nabó twărāye dúshizemwó ibihūmbi bīngâhé ? Hăfi bitatu ndîbaza. Mugá ntiduhejéje kukó búrya ikibázo có kwĩgĩsha, abârimú ubāndānya ubînjiza. Nk'ûkó abó twĭnjije, dufatira ku ntégūro y'ámaherá tuzōkórēsha. Mugábo mu mwâka wa 2009, tuzōshiramwó bĕnshi kukó ubu tubāndānya kŭbaka. Ubu ni bwó bwā mbere habonétse inguvú zinganá ukūrahó turíko turashíra mu gisáta c'índero, turīndiye mbere kó duhebérwa amadení, amafarănga tuzōca túyashira mu bijânye n'indero.

enfants mais si tu achètes des bancs alors que tu n'as pas de locaux, c'est un problème. Au cas où tu amènes un livre à un élève qui s'asseoit sous l'arbre, il se déchire à cause de la pluie. Nous venons d'engager combien d'enseignants ? Je pense un effectif qui avoisine trois milles. Mais ce n'est pas fini, nous recrutons conformement à la prévision budgétaire. L'année 2009 nous allons engager plus, parce que dans ces jours-ci, nous continuons à construire d'autres écoles. C'est la première fois que de tels efforts sont déployés dans le domaine éducatif, nous attendons d'ailleurs l'annulation des dettes ; nous allons orienter l'argent dans le domaine de l'éducation.

P5. Hari ikigega rēró cāhora gishīnzwe ivy'índero « fonds commun de l'éducation », na có nyéne ubu, incutí ziboná ukūntu turíko turītwărarika ico gikorwá, mwarāye mwûmvīse kó aba farănsa barāyé bururukirijemwó imilíyōni cúmi. Eee barururutsa nyéne, mbére n'ŭbu aba nyámērika băshizemwó ukŭndi kūntu, ducé dúkora iyĭndi migămbi tutări bwâkoré. Mugábo iyó tutabikóra, ntā na kímwe banezwé, bīcara bákoma amashí ngo duhe dushoboye gukóra gushika ahó dusigáye dúfasha abăndi, kăndi twăratânguye kugēnda gufásha mu bijânye n'úmutêkāno, n'íbĭndi tuzōsígara dúfasha. Eeee, umurŭndi wëse ahó aró ati ese nătwe twōsigára dúfasha ibĭndi bihúgu, ati ivy'úburŭndi naráhejeje, hasigaye gufásha abăndi, dukuré twûmva ivyó. Twăratânguye kăndi twătānguriye ahagôye, hárya umūntu asiga agahănga, ibĭndi azōba arí ugucīshako gusa.

Il y avait un fonds chargé des questions de l'éducation appelé « fonds commun de l'éducation », les amis qui voient les efforts que nous faisons, vous avez vu que la France vient d'y verser dix millions. Eee, ils y versent quand même, d'ailleurs les américains y ont versé autre chose, pour que nous réalisions d'autres projets qui étaient dans les préparatifs. Mais si n'avions pas fait signe de déployer nos efforts, ils diraient que nous n'avons aucun souci, que nous quémandons alors que nous sommes capables de travailler jusqu'à ce que nous parvenions à aider les autres, d'ailleurs nous avons déjà commencé à aller aider en ce qui est du domaine sécuritaire, nous allons aider dans d'autres domaines. Eee, il faut que tout burundais dise ceci : que nous aidions d'autres pays, ce qui est en rapport avec le Burundi, j'ai terminé, il faut grandir avec cette idée. Nous avons commencé, d'ailleurs, nous avons commencé par un domaine dangereux, là où quelqu'un peut risquer la mort, pour le reste, ça sera facile.

DEUXIEME SERIE DE QUESTIONS

Q1.P1 Jēwé nītwa Eric MĀNIRAKÍZA nkaba nkórera rādiyo R.P.A. Nashāka kukúbaza ikibázo cērékeye ivyā politique, imibâno n'úbutûnzi. Mpêreye ku vy'úmutekano, harapfá abāntu bĕnshi gusūmba mu bihe vy'íntāmbara. Mwaravúze kó umutēkāno ubu watêye imbere, mbĕga abo bāntu bapfá murí kíno gihe vyōba bíbatēye amakēnga? Ku vyĕrekeye murí komīne ya Rutegama, mu kwêzi kw'īcumi 2007, ahó abapōlīsi bamwé bāgirizwa ko bāsīnzikaje ubuzima bw'ábāntu, urubānza rwăragîye murí sēntáre mugábo abo bapōlīsi bāgírizwa ntíbītavye. Ivyo vyābāye mu Rutegama mwōba mwārabiménye?

Je m'appelle Eric MANIRAKIZA, je travaille à la R.P.A. Je voudrais poser une question en rapport avec le domaine politique, social et économique. En commençant par le côté sécuritaire, on enregistre beaucoup de morts plus que pendant le moment de la guerre. Vous avez dit que la sécurité s'est améliorée dans ces jours-ci, auriez-vous des inquiétudes par rapport à ces gens tués ? Pour ce qui concerne la commune rutegama, au mois de Décembre 2007, où certains policiers sont accusés d'avoir torturés les mains de la justice mais les accusés ne se sont jamais présentés. Vous aviez été au courant de ce qui s'est passé à Rutegama ?

P.2. Murí iki c'úmutēkāno nyéne, nashāka gushíramwó ikibazó c'í Muyīnga. Căravuzwe cāne, cērekeye abāntu mirōngo itatu barēngá, hari uwavyêmeje avúga kó yabítumwe, ari wé Vital BĀNGIRINAMA. yahóra arōngōye intârá ya káne ya gisirikare. Aríko akavuga yûkó yatúmwe n'âbó hējuru, akavuga umushikirangānji wó kwīvuna abânsi, akavuga abarōngōye état major böse, akavuga kó imbere yûkó abishikákó yabájije n'úwurōngōye iperereza, hānyuma kăndi bavuga yûkó na buramatări yări abîzi, ngo kó n'úwarārôongōye iperereza muri irya ntârá yarí abîzi, gushika n'ŭbu rēró ico kibázo kiracātêye amakēnga. Hakavugwa yûkó harí abāntu babuza yûkó uyo Vital BĀNGIRINÂMA ahagárikwa. Ico gihe harihó umunyágihúgu yakíbajije, mwări mu kirūndo, ati hējuru harihó abānka yûkó afatwá. Năмwe muti hējuru ni hêhé ? Kó harí ibití, harí n'ínyoni ? Mūnyuma muravúga mw'ījwí ryā Amērika kó mwănse yûkó ahagárikwa mu mīnsi yā mbere kukó mwătīnya kó igipōlisi cări gushâmirana n'ígisirikare, mbĕga vyări gushâmirana gúte ? Hari ikibázo dufisé, hōba hári abarí hējuru y'ámatégeko ? Vital BĀNGIRINÂMA mu vyó yavúze, avuga kó bírya bīntu bitābāye i Muyīnga hōnyene,

Toujours sur cette question sécuritaire, je voulais inserrer la question de Muyinga. Elle est connue et concerne plus de trente personnes assassinées. Il y a un certain Vital BANGIRINAMA l'ex-commandant de la 4^{e} région militaire qui a avoué qu'il l'a fait mais par ordre de ses supérieurs. Il a cité le Ministre de la défense, le chef d'état major de l'armée ; il a d'ailleurs précisé qu'avant de commettre ce forfait, il avait averti le chargé de la documentation à MUYINGA et on ajoute que le gouverneur en était au courant et jusqu'à maintenant, cette question inquiète plus d'un. Il se dit qu'il y a des gens qui ne veulent pas que Vital BANGIRINAMA soit arrêté. Il y a quelqu'un qui l'a dit, vous étiez à Kirundo, il a dit qu'en haut il y a ceux qui ne veulent pas qu'il soit arrêté. Et vous, vous lui avez demandé : en haut c'est où ? En haut il y a les arbres, il y a les oiseaux ! Vous aussi, vous avez dit à la voix de l'Amérique que vous avez refusé, qu'il soit arrêté dans un 1er temps pour éviter que la police et l'armée se confrontent. Comment est-ce qu'elles pouvaient se confronter ? Nous avons une question ; est-ce qu'il y a des gens qui sont au dessus de la loi ? Parmi ce que Vital BANGIRINAMA a dit, il a fait savoir que de telles tueries n'ont pas été faites à Muyinga seulement, que elles ont été faites dans différents coins du pays, que ce cas

kó vyăbāye hĕnshi mu gihúgu, yûkó wêwé vyămenyēkanye kukó yabíkoze nâbí.

de Muyinga a été connu parcequ'il y a eu de sa part une erreur de procédure.

P.3 ku vyĕrekeye politĭke nyéne, harihó imigāmbwe ivúga yûkó itōróherezwa mu nâma zâbo zā mînsi yöse, yûkó abatégetsi bababuzá, bagasaba yûkó amatégeko yōkuríkizwa. Hakaba na bírya vyó kwĕmerera imigāmbwe, harihó Palipehutú FNL, bavúga bati bătegerezwa kwĕmererwa, bati twehó n'ûkó tuvyĕmānga, bati harihó iyĭndi migāmbwe yīsûnga ubwôko mugábo itavyĕmānga. Ico kibázo mbĕga cōba kígezehé ? Harihó mbére na MSD bavúga bati hīndura ivyĕrekeye umutēkāno, nabó bati umutēkano n'ūwábanyagihúgu, bati harihó n'ámashirahámwe yīyítirira kó acūngêra umutēkāno nk'ărya ya PSG n'áyăndi, bakōngera bati n'úmugāmbwe urí ku butégetsi harimwó force, harimwó défense. Navyo nyéne ivyó bijējwe igihúgu. Ivyo mubivugakó ikí ?

Toujours à propos du côté politique, il y a certains partis politiques qui se plaignent en disant que leurs droits de tenir des réunions ont été bafoués. Il y a également la question qui concerne l'agreement des partis, ici je veux dire le politpehutu F.N.L. Ils disent qu'ils doivent être agrées étant donné que ce ne sont pas eux seuls qui prônent l'ethnisme, tout simplement ils le font en plein air. Selon eux, il y a d'autres qui mettent en avant l'ethnisme mais d'une manière clandestine. A quel niveau se situe cette question, Il y a également le cas du M.S.D, ils disent que la question sécuritaire incombe à tous les burundais, qu'il y a d'ailleurs certaines sociétés qui disent q'elles assurent la sécurité, c'est entre autres le P.S.G et d'autres, ils y ajoutent que même dans le parti au pouvoir, il y a le mot « force », il y a aussi le mot « défense » alors que toutes les deux devraient être assurées par le pays. Qu'est-ce que vous en dites?

P4. Hakaba n'íkibázo cērékeye bárya bashîngamatēka mirōngo ibiri na bábiri băvūye mū nâma nshîngamátēka. Mwĭbúke kó abăbivuzekó băshikirije yûkó amatégeko yahónyāzwe, kó atā nahámwe vyāndítse kó umushîngamátēka avūye mu mugāmbwe akaja mu wŭndi bacá bámukūra, kukó harihó n'ábăndi băvūye mu yĭndi migāmbwe baja mu mugāmbwe urí ku butégetsi batīgeze bábakomakoma.

Il y a en plus la question concernant 22 députés qui ont été chassés du parlement. Souvenez-vous que ceux qui se sont exprimés ont fait savoir que la loi n'a pas été respectée, que nulle part n'est écrit que lorsqu'un dépité change de parti politique il doit être chassé, ceci parce que qu'il y a les députés qui auraient quitté d'autres partis politiques pour embrasser le parti au pouvoir mais qui n'ont pas été bouleversés en rien.

P.5 Icĕrekeye ic'úbutûnzi, cērekeye indĕge yahóra irérura umukurú w'ígihúgu, Falcon 50. Rapport yarásohotse, murí iyo rapport harihó uwabájijwe, aha nōvuga uwahóra arí umuyobōzi mwîshikirá mu biro vyânyu, n'úwahóra arí umushikirangānji w'íkigega cā Lēta, bavuga ukūntu vyăgēnze, mu bīntu vyăvugwa, haravúgwa yûkó indĕge itări ikómeye. Aríko hôhó băvuze yûkó indĕge yarí ikómeye vyăbāye kubêra ikibázo c'úmutēkāno. Na mwêbwé mwărīgeze kuvúga yûkó indĕge idakoméye. Twāshāka mudutŏmōrere. Ikĭndi nacó harihó contrat

La question économique concerne l'avion qui déplaçait le président le Falcon 50. Dans un rapport publié, il y a ceux qui étaient interrogés, ici je citerai l'ex-chef du cabinet à la présidence et l'ex-chef des finances. Parmi les propos tenus on disait que l'avion n'était pas en bon état, mais ces gens interrogés ont affirmé que l'avion était en bon état, qu'il a été vendu pour des raisons sécuritaires. Et vous, vous auriez dit que l'avion n'était pas en bon état. Autre chose, il y aurait un contrat de vente qui reste introuvable. A propos de ce contrat, les experts en matière d'aviation,

de vente gushika n'ŭbu itarābóneka. Iyo contrat de vente abahĭnga mu vy'índege baravúga bati, rírya gurĭshwa ryōhánagugwa kukó indege yarîbwe, murí iryá rapport y'ábashîngamátēka ni kó babivúga, bati iyo contrat de vente yōboneka, mberé bárya arí Dieudonné NGOWEMBONA cânké Martin MBAZUMUTÍMA, bakavuga bati nkūmbúre yōba ihári, bati yōba irí murí présidence. Hari amafarănga anganá n'áma dolâr 236.000 ishírahámwe ryări ríjējwe gusúzuma iryá ndĕge ryăsubije igihúgu kukó igihúgu căriha amafarănga imbere, aríko mu vyăvugwa kó indĕge igurîshwa bávuga kó indĕge iheránye, mbĕga ivyo murabîzi kó mu biro vy'úmukurú w'ígihúgu bări bájējwe iryá ndĕge ? Vyăgēnze gúte kugíra bashobóre kūza guhênda Lēta kăndi mu biro vy'úmukurú w'ígihúgu arí bo bări bábīzi.

demandent que cette vente soit annulée parce que l'avion a été volé, cela est stupilé dans le rapport publié par le parlement, ils souhaitent que ce contrat de vente soit public, d'ailleurs que ce soit Dieudonné NGOWEMBONA ou Martin MBAZUMUTIMA, ils disent que ce contrat doit être quelque part qu'il serait à la présidence. Il y a une somme de 236 000 dollars que la société qui était chargée de faire l'entretien dudit avion a remis au Burundi parce que cet argent était prépayé, mais parmi les motivations données à propos de cette vente, on disait que l'avion était endetté, étant donné que c'est à la présidence où était chargé la question de cette avion, connaissez-vous cela ? Comment sont-ils parvenus à tromper l'Etat alors que c'est la présidence qui en était responsable ?

R.2.P.1 Murakóze nyakûbahwa mukurú w'ígihúgu kubóna mûmpāye ijāmbo, jēwé nĭtwa Déo NIYONIZIGIYE nkaba nkórera rādio ISANGANIRO mū ntârá zó hagatí mu gihūgu. Jēwé narĭ mfise ibibázo bibiri : Icā mbere nashāka kubábaza icukurwa ry'úbutáre mū ntârá zitāndúkānye z'ígihúgu ingéne zitūngânijwe kukó narîgeze kūmva umushikirangānji ajējwe ivy'úbutáre n'ágataka avúga yûkó băsēzeranye n'ábacúkura ubutáre ahāntu i Musĕnyi mū ntârá ya Búrurí kugira itōhōza, gutáta ubutáre mu kirĭngo c'īmyâka indwi. Abagérēreye aho i Musĕnyi mū ntârá ya Búruri, abĕgereye mū ntârá ya Cânkuzo, abĕgereye mū ntârá z'úburârūko nka Múyĭnga n'áhăndi, bavúga kw'úbutáre bucukúrwa ukurí kwămye atarí ibīntu vyó kubútata.Twāshāka rēró kumenya ingéne ubwo butáre buríko buracukurwa, kó harího inyandiko zihūza Lēta y'Úburūndi n'ímirwi y'abanyámahănga bĕnshi bacukúra ubwo butáre kukó turamaze kwūmva kó ubwo butáre budacukúrwa kumugaragaro, kó umuhari C.N.D.D. F.D.D. ukíri mw'īshāmba wōba warafáshe

Je vous remercie Excellence le Président de m'avoir accordé la parole, moi je m'appelle Déo NIYONIZIGIYE,je travaille pour la radio ISANGANIRO dans la région centre du pays. Moi j'avais deux questions : En premier lieu,je voudrais vous demander comment est organisée l'extraction des minerais dans les différentes provinces car j'ai entendu que le ministre de l'énergie et des mines s'est convenu avec les extracteurs de faire des tests,des essaies de ces minerais pendant 7 ans. Ceux qui sont proche de Musenyi, ceux qui sont proches de CANKUZO, ceux qui sont proches des provinces du nord comme MUYINGA et ailleurs, ils disent que l'extraction se fait au vrai sens du terme,qu'il n'y a pas question de faire des tests ou essais. Nous voudrions donc savoir comment ces minerais sont en train d'être extraits,s'il y a des écrits entre l'Etat burundais et ces groupes étrangers d'extracteurs car nous avons déjà entendu que l'extraction ne se fait pas dans la transparence, que le mouvement C.N.D.D. F.D.D. au moment où il était encore au maquis aurait pris des armes par dette et qu'il serait en train de rembourser à travers ces minerais extraits. Il y a d'autres qui disent que les

ibigwānīsho ukaba uríko urīshura bícīye murí ubwo butáre. Hari kăndi n'ábavúga kó zâ nzu z'ūmwûzuriraho Lēta yĕmerera abakózi kó zizôvá murí ubwo butáre. Mbĕga kurí ivyo bīntu ukurí guhagaze hêhé ?

maisons préfabriquées que l'Etat a promises aux fonctionnaires proviendraient de ces mêmes minerais. A propos de cette affaire, où est la vérité?

P.2. Ikibázo kigirá kabiri, nashāka kubáza icó Lēta murōngôye itegékanya kugira ifaté cókimwé abakózi bā Lēta. Baravúga murí kíno gihúgu kó ingŏrane bĕne gíhugu băgīye baragira zăvūye yûkó batăgīye báfatwa kumwé, n'ŭbu biragaragara. Harího abakózi bā Lēta, imigwi imwé imwé, irâzwi, yōhemba uyŭndi mukózi wa Lēta, n'úwŭndi, n'úwŭndi akamúhemba.Twēbwé rēró twāshāka kubáza ingéne muzōngánīsha abakózi bā Lēta bāngánya amashŭre ahó bamwé bagēnda baratwēnga abăndi na bó bîjīriwe. Murakóze.

Pour la deuxième question, je voudrais vous demander que ce prévoit l'Etat dont vous êtes à la tête pour traiter de la même manière les fonctionnaires.Il se dit que les problèmes qu'a connus la population burundaise ont été causés par l'inégalité sociale, même actuellement, c'est évident. Il y a certains groupes de fonctionnaires, ils sont connus, qui peuvent payer un autre fonctionnaire. Nous voudrions donc vous demander comment vous allez traiter les fonctionnaires ayant le même diplôme au moment où certains sont bien à l'aise et d'autres sont dans la misère. Je vous remercie.

Q3.P1. Jēwé nītwa NSHIMIRIMANA Didier nkaba ndí umuménыēshamákurú mu kinyámakurú Net press. Jēwé mfise ibibázo bibiri, icā mbere cērekeye ubwĭgēnge bw'ábaménыēshamákurú. Nyakwûbahwa mukurú w'ígihugu, harího itégeko ribohéye amabóko i mugôngo abaménыēshamákuru. Abaménыēshamákurú, kubêra kó harího itégeko rivugá kó bashobóra gupfūgwa ufátiye kuvyó bāsohóye cânké bāvuzé kubêra atarí vyó cânké bitanējéreje uryá cânké urĭya, bagapfūngwa hānyuma ugasānga ivyó bāgirizwa si vyó. Mwēbwé mwări mwĕrekanye ugushāka gufásha abaménыēshamákurú mu mwūga wâbo. Muranĕmera yûkó n'ĭryo tégeko rizōhavá, umuménыēshamákurú yāgirijwe biryá cânké birĭya, ubutŭngāne bugakóra, bakamucīra igihano mugábo bátamupfūnze. Mugábo nk'ūkó mwābibōnye mu 2006, abaménыēshamákurú Serges NIBIZI hamwé na Domitile KIRAMVU bărapfûnzwe mū nyuma basānga ivyăgirizwa abo bamēnыēshamákurú sivyó. Ubu nahó biherūka kubá ahó uwurōngōye Net press, Jean Claude KAVŬMBAGU

Moi je m'appelle Didier NSHIMIRIMANA, je suis journaliste au journal Net press. Moi j'ai deux questions, la première concerne la liberté de la presse. Excellence Monsieur le Président de la République, il y a un décret qui ne favorise pas les journalistes. Ils publient des choses ou les diffusent, mais comme il existe un décret stipulant qu'ils peuvent être emprisonnés suite à ce qu'ils auront communiqué si du moins ce n'est pas vrai ou si ça ne plaît pas à tel ou tel autre, on les emprisonne mais par après, on constate que ce dont ils sont accusés n'est pas vrai. Vous, vous aviez promis d'aider les journalistes dans leur métier. D'ailleurs, vous aviez promis que ce décret soit révisé. Mais comme vous l'avez vu en 2006, les journalistes Serges NIBIZI et Domitile KIRAMVU ont été emprisonnés et puis, il a été prouvé que leurs accusations n'étaient pas fondées. Dans ces jours-ci, le même scénario s'est produit et le Directeur de Net press Jean-Claude KAVUMBAGU a été emprisonné. Ça va faire bientôt trois semaines qu'il est en prison accusé de propos diffamatoires lancés par son journal. Que faites-vous Excellence Monsieur le Président

yapfûnzwe, agire akwīzé indwi ya gátatu arí mw'ībóhero azíra ibīntu vyōba vyâravúzwe mu kinyámakurú cîwé, mu butŭngāne ntā rubănza bĭgeze bámucīra. Nōné ga nyakûbahwa mukurú w'ígihúgu, mukora ikí kugíra muremêshe abaménvēshamákurá mu kazi kâbo?

de la République pour tranquilliser les journalistes?

P.2. Akabázo kagirá kabiri kērekeye abó nōkwī:a abapfungiwe ivyā politike. Harimwó uwĭtwa Hussein Rajabu. Harího abavúga yûkó arí umūntu apfūngiwe ivyā politĭke, si wênyené gusa, harího uwĭtwa pasteur MPĀWENAYÓ, hakaba abĭtwa ba GÁTAYĔRI nikó bamutăzīra, hakaba n'ábăndi, nōne ga nyakûbahwa mukurú w'ígihúgu, abo bāntu bazira ikí? Bazira ikirí ukurí? Abo bāntu bazōrwa mw'ībohero? Ivyo bīntu mubivuzekó iki? Murakóze.

La deuxième question concerne ceux que je pourrais appelé des prisonniers politiques. Il y a un certain Hussein RAJABU. Il y a ceux qui disent qu'il est prisonnier politique, il n'est pas seul, il y a un autre appelé Pasteur MPAWENAYO et quelqu'un connu sous le sobriqué de GATAYERI et bien d'autres, alors Excellence le Président, ces gens sont accusé de quoi? Leurs accusations sont réelles? Ils vont périr dans la prison? Qu'est ce que vous en dites? Merci

Q.4. P1. Jēwé nītwa Léonce NTĀKARÚTIMÂNA, nkorera rādiyo Star FM mu Kayogoro mu ntârá ya MÁKĀMBA. Mw'ījāmbo mwăshikirije i Makâmba mwîbuka imyâka itatu mútōwe ngo murōngôre igihúgu c'Úburŭndi, mwăvuze yûkó harího amatégeko akīngira abanyuruza itûnga ry'ígihúgu. Twāshāka gutōmōrerwa nêzá ayo matégeko hānyuma tumenyé yûkó kumbúre hamazé imănsi hávugwa bĕnshi banyurúza itûnga ryā Lēta, mberé bamwé bakagēnda n'índĕge bagashika i Burayé. Mbĕga ayo matégeko niyó yōba yarabakîngiye kugíra gushika uyu mūnsi ntibabandānye bákurikiranwa?

Moi je m'appelle Léonce NTAKARUTIMANA, je suis journaliste de la radio star F.M à KAYOGORO en province MAKAMBA. Dans votre allocution à MAKAMBA au moment du 3e anniversaire de votre accession au pouvoir, vous avez dit qu'il existe certaines lois qui protègent ceux qui détournent les bien du pays. Nous voudrions un peu de lumière à propos de ces lois et nous voudrions savoir, étant donné qu'il y a dans ces jours-ci des gens qui sont pointés du doigt dans les détournements des biens publics, d'ailleurs certains s'évadent vers l'Europe. Est-ce que ce sont ces mêmes lois qui les auraient protégés jusqu'à ce qu'ils ne soient pas poursuivis?

P2. Akabázo kagirá kabiri ni akajânye cāne câne n'íngŏrane z'ámatōngo zivugwá mú ntârá z'úbumanuko. Mū ndwi ihezé, n'ícēgēra cā mbere c'úmukurú w'ígihúgu cărashitse murí komĭne ya KÍBAGO, ahó ibīntu vyări bígīye kuméra nâbí hagatí y'ábarŭndi bahūngûka n'ábasăngwa. Aríko nâhó vyăgēnze uko icēgēra c'úmukurú w'ígihúgu kigasukamwó mabísi, uwurôngōye komĭne ya KÍBAGO yarávuze ati ntaho birâja, n'ūbu harihó abāntu

La deuxième question concerne les problèmes fonciers rencontrés dans la région sud du pays. La semaine dernière, même le 1er vice-Président s'est rendu en commune Kibago où les choses allaient tourner mal entre les rapatriés et les habitants locaux. Même si le 1er vice-Président est parvenu à les concilier l'administrateur communal de KLBAGO a dit que les conflits sont toujours là, il y a encore certaines gens qui ne sont pas encore convaincus pour céder 50 m sur 50m à un

batarâjîjûka ngo batângé zā mētéro 50 kurí 50 ku murŭndi ahūngûtse azŭbakemwó akazu. Icó kibázo gisa n'ígiteye ingŏrane ku buryó n'ábahûngūtse bagirá bati mbĕ wā murwi ujējwé kwĭga ikibázo c'ámatōngo n'áyăndi matŭngo kó tutababoná, bībēra i Bujūmbura, ngo bāza rimwé na rimwé, iyó bāje rahó gukórera mū ntârá bakaguma hăfi, bakaguma bábabona, hānyuma umuvûka gíhugu abákeneye akabarōnka. Mbĕga hari intâmbamyi zōba zírimwó hamwé abo bāntu bó murí uwo murwi bagīyé gukórera mū ntârá bajējwé, bakaba hăfi y'ábanyágihúgu?

Murundi rapatrié pour qu'il trouve où ériger sa maison. Cette question semble causer problème à tel point que les rapatriés se demandent où est la commission nationale terre et autres biens (CNTB), s'ils descendent sur terrain, il faut qu'ils approchent la population pour qu'elle leur donne ses doléances. Est-ce que y aurait-il des problèmes si les membres de cette commission viennent oeuvrer dans leur province?

Q.5.P.1. Murakóze kŭmpa ijāmbo, jēwé nītwa Freddy NKURŮNZĪZA, nkaba nkórera irādiyo IJWÍ RY'ÁMAHÓRO. Ikibázo cā mbere nîki kibázo cērékeye ibihe tugezémwo, murabóna kó twēgéreje amatôra. Amatôra rēró kugíra abé hari ibīntu vyĭnshi bitegérezwa gutégūrwa, musānzwe múbizi, harího ishírwahó ry'úmurwi ujējwe gutégūra amatôra, harího kăndi ishírwahó ryā wâ murwi ujējwé kurekuriranira hamwé na yā sēntáre kugíra amatôra azōgere ihári kukó nikó bitegékanijwe. Mpágaze nkó ku kibázo c'úmurwi ujējwe gutégura amatôra, gushika n'ŭbu uyo murwi nturashírwahó. Kū ntwâro zăhīndutse, twărabônye kó imbere yó gushírahó umurwi ujējwé gutégura amatôra, barabájije abatári baké, abāntu bafisé ijŭnja n'íjāmbo, abāntu bīzígiwe mu gihúgu. Ubu rēró ahāntu bĭgeze, ibivúgwa ní vyĭnshi, abāntu barûmva vyĭnshi, na cāne câne kó ngo abagômba gushírwahó arí abāntu batīzígiwe na böse, batazōva mu migāmbwe yöse. Mbĕga nyakûbahwa mukurú w'ígihúgu icó kibázo mugīye kugíkemura gúte ? Uwo murwi uzōshirwahó ryârí kugirango ubé uratégūra ingéne amatōra azōgênda ?

Merci de m'avoir accordé la parole, je réponds au nom de Freddy NKURUNZIZA. Je travaille à la radio IJWI RY'AMAHORO. La première question concerne la période du moment, vous voyez nous approchons la période électorale. Pour que donc les élections puissent avoir lieu, il a beaucoup de choses, qui doivent être réalisées, vous le savez, je citerais la commission éléctorale nationale indépendante qui doit être mise sur place, il y a aussi la mise en place de la commission vrité-réconciliation et le tribunal pénal spécial pour le Burundi qui doit être mis sur pied. Jusqu'à maintenant, cette commission n'est pas encore mise sur pied. Dans le passé, nous avons vu qu'avant de mettre sur pied la commission électorale, on a interrogé pas mal de gens, des gens respectueux, des gens de confiance dans le pays. Actuellement, il se dit beaucoup de choses, on entend beaucoup de choses surtout que ceux qui vont faire partie de cette commission sont suspectés par certains, ils ne seront pas issus de tous les partis politiques. Comment est-ce que vous allez résoudre cette question Excellente Monsieur le Président ?
Quand est-ce que cette commission sera mise sur pied pour préparer les élections ?

P.2 Hari kăndi ikĭndi kibázo cērékeye umurwi ujējwé ukurí n'úkurekuriranira. Navyó nyéne vyări bísānzwe bítegekanijwe gushírwahó imbere y'ámatôra. Mwaramáze

Il y a aussi la question qui concerne la commission vérité-réconciliation. Elle aussi était prévue d'être mise sur pied avant les élections. Vous avez déjà mis sur pied la

gushíraho umurwi ujējwe kubáza abanyágihúgu aríko umūntu aríko arabirāba umēngo muracāfíse n'îvyó mudahūrízakó n'īshírahamwe mpūzamakūngu na cāne câne ku vyĕrekeye yā sēntáre idasānzwé yērékeye Uburūndi. Mbĕga ivyo mutahūrizakó n'ŭbu ní ko bikimezé ? Nîmbá aríko bikimezé, tuzōteba tujé mu matôra n'ĭzo nzêgo zítarāshírwahó ?

commission chargée de faire les consultations populaires mais à y regarder de près, il se peut qu'il y a un point de discorde entre vous et l'organisation des Nations Unies surtout à propos du tribunal spécial pour le Burundi. Est-ce que ce point de discorde y est encore ? Si du moins ce point du discorde y est encore, est-ce que nous allons entrer dans les élections sans que ce tribunal soit mis sur pied ?

P3. Hānyuma ikĭndi kibázo narí mfíse nyakwûbahwa ní icĕrekeye intwâro ibēréye. Bĕnshi baravúga ngăho mu gihúgu kó intwâro ibēréye aríyo yōtegérejwe gutúma igihúgu gitēra imbere kuva múgishika ku butégetsi mwaravúze vyĭnshi aríko jēwé nagira ngarúke kurí kimwé mwăshimikiyekó mukēmerera abanyágihúgu. Ní ikĭntu cērékeye ikórēshwa ry'ímódoka zā Lēta. Icó kĭntu mwări mwāgishímikiyekó múgishika ku butégetsi, mwăravúze yûkó ivyăhora bíba ku ntwâro zăheze bitazōsubira, kó atā módoka y'ígihúgu izōkórēshwa ibikorwá vy'úmuryāngo ndetsé mbere vy'úmugāmbwe kānāká. Mugábo ngira mwōraba kó imĭnsi ya gátandatu cânké iyĭndi mĭnsi, hárya i Bujūmbura cânké kuyĭndi mirwa mikurú y'ĭntârá, hari imidúga yā Lēta usāngá iríko irakóra imănza mberé n'imidúga y'ígipōlĭsi usānga irí ku mănza. Mbe nônė ivyó vyôvyó mugĭye kubigēnza gúte ?

Ensuite une question que j'avais concerne la bonne gouvernance. Beaucoup de gens à travers tout le pays disent que c'est la bonne gouvernance qui fait que le le pays se développe. Depuis votre accession au pouvoir, vous avez dit beaucoup de choses mais moi, je vais revenir sur une chose que vous avez promise à la population. ça concerne l'usage des véhicules de l'Etat. Vous aviez insisté sur cette question à votre arrivée au pouvoir, vous aviez dit que ce qui se faisait au paravant ne va pas être le cas, qu'il n'y aura plus un véhicule de l'état qui va être utilisé pour les travaux familiaux ou du parti politique. Mais si vous observez les samedi, à Bujumbura ou dans les autres Centres-Villes du pays, il y a certains véhicules de l'Etat qui sont utilisés dans les fêtes, d'ailleurs il y a certains véhicules de la police qui sont utilisés dans les fêtes. Comment est-ce que vous allez traiter ce cas?

P.4. Ikibázo cā nyuma nashāka gushikiriza cērekeye ibĭntu vyó gupfūngwa vyāsubĭye, ari abasânzwe báserukira amashíramwe yĭgênga nó mu ma syndicat. Ivyo vyó gupfūnga abó mu ma syndicat ngira bijānye na bímwe bĭta mutation. Hari bĕnshi băhāwe ama mutation baradûga rugúru ngira mwărŭmvĭse ipfūngwa ry'ícēgera c'úmukurú wa syndicat y'ábakózi atári abacāmănza, ivyo rēró abó tubaíje böse ngira muhora múvyūmva imigĕnderanire irí hagatí ya lēta n'ábarí murí société Civile. Mberé barajá kure bati bisa nó kubábuza kuvúga ibitágēnda nêzá kugirango nkūmbúre abanyágihúgu

La dernière question que je voulais poser concerne ces emprisonnements qui ont repris, il y a l'emprisonnement des représentants des sociétés privées et les représentants syndicaux. Ces emprisonnements des représentants syndicaux vont de pair avec les mutations à ces mêmes syndiqués. Il y a beaucoup de syndiqués qui ont été mutés vers l'intérieur, vous avez entendu l'emprisonnement du représentant du personnel non-magistrats. Il y a ceux qui disent que c'est une façon de leur faire taire pour qu'ils ne dénoncent pas certains manquements probablement pour empêcher à la populatin d'être au courant de ce qui se fait surtout que nous approchons la

ntibùmve ibitáriko bígēnda nêzá na burya twīmirije ibihe vy'ámatôra. Nāshāka ndababáze, kurí ivyó bīntu mwōhá umwīzēro abanyágihúgu kó ivyo bīntu bigīye kuhava cânké mwōgerageza gusígūrira abanyágihúgu ingéne ivyo bīntu vyīfáshe, n'âho nkūmbúre vyōba bicīye mu butūngāne ivyo bīntu mugīye kubíkūrahó gúte? Murakóze.

période électrole. Je voudrais vous demander si vous pouvez tranquilliser la population à ce sujet ou bien il y a lieu d'expliquer à la population comment est cette situation, même si on opte pour passer pas la justice comment allez-vous résondre cette question ? Je vous remercie.

DEUXIEME SERIE DE REPONSES

R1.P1. Harihó uwavúze ati iki gihe harapfá abāntu bēnshi basūmbá mu gihe twări mu ntāmbara. Uri umūntu akorêsha ubwênge ivyó bīntu wokwēmera yûkó arí vyo ukorēsheje umutíma n'úbwênge, ukarāba iyó tuvūye n'îyó turíko turajá? Nikó abāntu barapfá kăndi birabábaje mugá gushika ku rugero duti twōpfuma twîsubirira mu ntāmbara, jēwé nūmva hárihó ibīntu bigōyé cāne. Mu ncâmaké uca umêngo rēró igihe tugezémwo ní igihe abarūndi dufatwáko nk'ákarorero murí Afriká. Nīmbá dúfise ingŏrane, turafíse izó twīsângije múga kíno gihe abarūndi turafátwakó akarorero, hăba mu ntwâro, hâba mu vyĕrekeye guhângana n'íbibázo dufisé, ivy'úmutêkāno birímwo, ama rapport yöse turōnka baradútēra integé bati gerageza mubāndânye aho ní hēzá. Mugábo mu vy'úkurí tugīye kurābira kure rwöse, tukînjira mu mizi y'íbīntu, tukavuga duti umūntu yōba yîzigiye yûkó kíno gihe turímwo twōpfumá twīsubirira mu ntāmbara, si vyo vyōba arí vyīzá. Aríko na wēwe urí umuménvēshamákurú mwīzá wōmchanūra uti ni vyó iyó umūntu apfūye birabábaje aríko na wēwé uri umuménvēshamákurú mwīzá ntitwōbigereranya n'îvyó mu ntāmbara túbīzi. Murabîzi ukūntu vyăgēnze mu ntāmbara, igihúgu cărabâye muri ville morte, abāntu baragesera, baratikira amabarabara arūgarwa. Mbĕga yĕmwe dúkubitije agatíma mpêmbēro twōgira duti vyúkuri uyu munsi hasūmba ejó hahezé, uti ese hōba hēza gusūmba unó mūnsi. Umūntu rēró yōba yávuze uko sí vyo kukó igihe tugezémwo kiratândukānye no mu

Il y a quelqu'un qui a dit qu'actuellement beaucoup de gens meurent plus que pendant la période pendant laquelle nous étions dans la guerre. Si tu es quelqu'un qui est raisonnable, peux- tu accepter cela comme vrai, si tu analyse d'où nous venons et où nous allons ? C'est vrai les gens meurent et c'est malheureux mais jusqu'à tel point que nous décidons de retourner dans la période de la guerre, moi je vois qu'il y a beaucoup de problèmes. En peu de mots, la période dans laquelle nous sommes est une période où nous sommes considérés comme des exemples en Afrique. Si nous avons certains problèmes ce sont des problèmes qui sont particuliers à nous, mais dans ces jours-ci les barundi sont pris comme des modèles, que ce soit au point de vue admnistratif, lutte contre des problèmes que nous avons, sécuritaire, tous les rapports qui nous parviennent, ils nous encouragent et nous disent que nous sommes dans la bonne voie. Mais si nous analysons bien, quelqu'un qui dit que vaut mieux qu'on retourne dans la guerre, cela ne peut pas être bon. Mais toi qui es un bon journaliste, tu peux le conseiller en lui disant que c'est vrai si quelqu'un meurt, ça fait mal mais on ne peut pas comparer cette période avec celle du moment de la querre alors que nous connaissons ce qui s'est passé. Vous savez comment était la situation pendant la guerrre, le pays a connu des villes mortes, les gens ont péri, sont morts par milliers les routes étaient barrées. Si nous faisons un regard rétrospectif, nous pouvons dire qu'aujourd'hui il fait un bon temps par rapport aux années précédentes. Celui qui aurait dit cela, ce n'est pas vrai car la période dans

mŭnsi ihezé.

laquelle nous sommes est différente de celle des années passées.

P2. Ikindi na có ati aba pōlĭsi bărasînzikaje ubuzima bw'ábāntu. Twēbwé tuvuga duti, uwáriwé wëse akóze amakoshá, inzêgo z'ígisirikare n'ígipōlĭsi zirafíse ukūntu zitūngânijwe, barafíse ukūntu bahaná bibāye ngōmbwa bakaja imbere y'úbutŭngāne. Ntā kūntu rēró umukúru w'ígihúgu yōshóbora gukúrikirana ikoshá ry'úmupōlĭsi, murâzi ingéne bāngana, iryo koshá ryătegerezwa gukúrikiranwa n'úmukurú wîwé. Mugábo icó tūzi nêzá n'ûkó harí amatégeko ahaná arí umupôlĭsi cânké umusoda yakozé amakoshá, amatégeko arihó, hari n'ábăndi bahanwá bítarînze kujá mu ma sēntáre. Rēró baramenya ukūntu babigēnza. Mugábo jēwé ikĭntu nkurĭkirana ku mŭnsi ku mŭnsi n'ígihe twābabwîye kó baduhĕreza rapport, rapport ku mêzi abiri ăbiri ; ubu barayíduha aba pôlĭsi n'ábasirikare, baratwêreka intwāzangabo n'íbisōngerezi bákoze amakoshá n'íbihano bărōnse. Mugábo kó nōmenya udukoshá bakorá biragōye kukó barafíse abăndi babajĕjwe. Ndîbaza rēró kó baba barahánywe. Twēbwé icó dukorá, turāba ama rapport turōnka ku mêzi abiri abiri. Icó tuboná, turabóna kó harí akĭgōro kaníni n'âhó rimwé na rímwe usānga hári uwo vyăgōye. Ivyăshikiye uryá mu pôlĭsi bishobóra gushikira n'ŭrya munyágihúgu, ategerezwa rēró guhanwa.

Autre chose, tu as dit que les policiers ont torturé les gens. Nous, nous disons que n'importe qui, s'il commet des erreurs, les corps de police et de l'armée sont organisés, ils ont leur façon de punir, si nécessaire ils vont devant la justice. Il n'y a donc moyen que le Président de la République puisse suivre de près les fautes d'un policier, vous savez combien ils sont nombreux, sa faute doit être remarquée par son chef direct. Mais ce que nous connaissons bien, c'est que il y a la loi qui pinit soit un policier soit un soldat qui a commis des fautes, la loi y est, il y a d'autres qui sont punis sans qu'ils soient comparus devait la justice. Ils savent donc comment ils le font. Mais moi, ce dont je me préoccupe, ce sont les rapports qu'on me fournit, les rapports qu'on me donne une fois deux mois. Actuellement, on nous les donne, les policiers et les soldats, ils nous parlent des officiers et des sous officiers ayant commis des fautes et les sanctions qui leurs sont infligées.Mais pour un policier de bas niveau, il est difficile que je connaisse les fautes qu'il fait car il y a d'autres qui sont responsable d'eux.Je pense donc qu'ils ont été puni.Nous ce que nous faisons,nous considérons les rapports qu'on nous donne une fois deux mois.Ce que nous constatons, c'est qu'il y a certains efforts fournis même si il y a des fois où certains commettent des fautes.Ce qui est arrivé à ce policier peut arriver à quelqu'un d'autres,il doit donc être puni.

P3. Mwāvúze muti ibijānye n'ábāntu b'í Muyinga bigeze hé ? Ndazá kubífatanya na bímwe wā wūndi yabáza. Ingŏrane zărabâye, abāntu bărapfûye kăndi ntibĭyishe mugábo rēró abarŭndi nătwe ntídúshake gukórera ku kigūmbagūmba kukó ní igihúgu gitwārwá n'ámategeko. Aha ndafíse igitabu kigēnga amatégeko, ibwĭrizwa nshĭngiro usomyé rírakwêreka ubutŭngane burāngwá ku gihúgu cöse c'Úburŭndi n'áma sēntare. Wēwé rēró urafíse ukūntu ushobóra kubíbona uri

Vous avez parlé de la question de Muyinga, vous avez demandé l'état d'avancement de ce dossier. Je vais répondre en même temps avec la question de l'autre. Les problèmes ont eu lieu, les gens sont morts et ils ne se sont pas tués mais nous les barundais, il ne faut pas travailler sous le coup des émotions car le pays est régi par la loi. Ici, j'ai la constitution, si tu lis, elle te montre bien la loi qui est appliquée sur tout le territoire burundais et dans les tribunaux. Toi, tu as ta façon de concevoir les choses, que tu sois un cultivateur, un éleveur

umurimyi, urí umworōzi, urí umuménыēshamákuru. Mugábo ubutūngāne ní bwo bufisé ijāmbo ryā nyuma ahó ní ho vyūgáriye rēró urafíse uburēngānzira bwó kuvúga ivyo vyöse wipfûza mugábo sēntáre niyó ifisé ububāsha bwó gucá urubānza. Aha urûmva rēró ugīye kuvúga mu butūngāne ngo vyāgēnze uku, ngo ibikí n'íbikí, ushâtse wárabikóze ukagēnda kubívuga mw'īrādiyo, gēnda ubivugíre murí sēntáre, barābé amatégeko nêza, barābé kó arí vyo, erega abarūndi tarâzinyi, urashobora kubwîra umūntu uti gēnda umvugíre túno tujāmbo, uti wōsānga tûmfashije mugábo bakavuga mw'īrādiyo cânké bakatúvuga imbere ya sēntáre, nibo bagukubíta intāhe mu gahānga, bakavyûmva yûkó arí vyo. Nōné kubêra ikí ushīma kūza kubívugira mw'īrādiyo ntūze kubívugira imbere ya sēntáre ? Ntimwūmva kó arí ingōrane?

ou que tu sois un journaliste. Mais c'est la justice qui détient le dernier mot. C'est là où réside le secret. Tu as droit de dire tout ce que tu veux mais c'est la justice qui a droit de trancher. Si tu vas dire que ça s'est passé comme ceci ou comme cela devant la justice, ils se réfèrent à la loi, ils vérifient si c'est vrai, sachez que les barundi se connaissent, tu peux demander à quelqu'un d'aller communiquer ceci ou cela, dans le but de faire certains arrangements mais lorsqu'on le dit sur les voies des ondes ou devant la justice, c'est cette dernière qui tranche. Pourquoi donc préférés-tu le suggérer dans les radios au lieu d'aller le témoigner dans les tribunaux ? Ne comprends-tu pas que c'est un problème?

P4. Erega na mwēbwé baménыēshamákurú muzōhava músānga mwâgize ikibázo. Muzōfata amarādiyo yânyu muyagiré sēntáre vyöse bicīké urudúbi n'ákajágări. Mu bisânzwe iyó baríko barêrekana mu bucēmānza bati nāká urubānza ruragúfashe, murashóbora kubá múri abāntu mirōngo itatu mugá mwëse ntímūnganyá uburemêre bw'íkoshá, iryo ní ibānga ry'úbucēmânza. Iyó barāvye ibīntu vy'ámatégeko ukūntu bipānze, niho usānga nāká bāmucīriye imyâka ibiri, itatu, itānu cânké irēnga. Ivyó kwīkūrayo rēró ntibirímwo, utūmbēra ubutūngāne uti jēwé nāje, uti vyāgēnze uku n'ūku kăndi murūndi, ntaho agīye kukó n'ígipôlĭsi mpūzámakūngu twăcándikiye, bazōmurōndera, bazōmūzana kukó urubānza ntáho rugīye, urubānza ntirutá umwâka, eee ntirutá umwâka! Unó mūnsi arí umūntu avúze ati kírya gihe narí nâhūnze, bări bāmbwîye bati vuga uku n'ūku ugasānga n'íngōrane. Tuvuga duti reka sēntáre ikoré bîsūnze amatégeko bize yó kurōndera bagaca bávuga bati rēró icâha kirakwâgiriye urahanwa. Mugábo rēró twëse níyo twāca imānza túdafisé impápuró n'úburēngānzirá vya sēntare dúkoramwó bizōgōra. Mugábo uyu mūnsi duhīriwe

Et vous les journalistes, vous risquez de confronter certains problèmes. Vous risquez de tranformer vos radios en tribunaux et ça sera scandaleux. En réalité lorsqu'on est en train d'accuser le coupable, les accusés peuvent être au nombre de trente mais tous ces accusés n'ont pas la même lourdeur au point de vue faute, ça c'est le secret de la justice. S'ils se réfèrent à la loi telle qu'elle est, c'est là ou tel est condamné à deux ans, trois, cinq ou plus. Pas donc question de se débrouiller, tu t'adresses à la justice tu te présentes et tu donnes le déroulement des faits et d'ailleurs le concerné ne va nulle part car la police internationale est déjà informée, ils vont l'amener car le procès ne perd pas du temps, eee il ne perd pas du temps ! Si quelqu'un vient et dis j'avais évadé, on m'avait recommandé de dire ceci ou cela. Nous disons qu'il faut attendre que la justice fasse son travail conformement à la loi d'investiguer et ils prononcent le verdict et te disent tu es coupable et tu dois être puni. Mais nous tous au cas où nous nous donnons la peine de trancher alors que nous ne sommes pas qualifiés en la matière, ça sera trop difficile. Mais dans ces jours-ci, nous sommes chanceux car si tu es arrêté, tu as droit à

dúhĭshije n'îyó dúfashwe urafíse uburēngānzira bwó kwĭkora ku mūntu agufashá kubûrana kăndi biba mu bihúgu vyöse. Iyó upfūnzwe rēró uratsînda cânké uratsîndwa. Ni ivyó rēró tuvugá duti umūntu arîndîra ubucamânza.

checher un avocat, ça se fait dans tous les pays. Si tu es incarséré soit tu es aquitté ou tu es coupable. C'est cela donc que nous suggérons, il faut attendre la décision de la justice.

P.5. Ncîye mfátira kurí kimwé wa muménvēshamákurú wó mw'ījwí ry'ámahóro yabazá, ati nú ugutêreranwa. Si vyó, urubănza rugeze hé? Murabóna murí sēntáre ya gisirikare bavuga bati, urubănza rurímwo abasívĭre, kubêra yûkó bamwé băsubijwe mu buzima busānzwé, bîsūnze ibwĭrizwa nshĭngiro ahó babirūngitse murí sēntáre nkurú, barabirāba bagaca babwĭra bati ibi sí vyo. Twîsūnze ibwĭrizwa nshĭngiro mukaraba nkó mu gacé k'ámajana abiri na mirōngo itāndatu na rímwe ního bavugá yûkó basānzémwo abasívire. Kubêra y'ûkó băsubijwe mu buzima busānzwe, ikoshá ntibarirāba unó mŭnsi, barāba igihe waríkora. Nicó gitúma atarí ugutêreranwa, bácĭye básubiza sēntáre ya gisirikare urwo rubănza bati, abo bāntu ikoshá ribafatá igihe barikora n'áho băsubijwe mu buzima busānzwe. Nicó gitúma rēró mu mĭnsi irí imbere urubănza ruzōsúbira gusasa mū ntâra ya Múyĭnga imbere ya sēntáre ya gisirikare, aho ního bigeze.

Je me rappelle de la question posée par le journaliste de la radio ijwi ry'amahoro, il a demandé si c'est se jeter le tort. Ce n'est pas vrai, où en est le procès ? Allez demander à la cour militaire, ils disent ceci, dans un procès où il y a des civils accusés étant donné que certains d'entre eux ont été démobilisés, conformément à la constitution, si on envoie ces dossiers à la cours suprême, ils les analysent et disent que ce n'est pas vrai. En nous référant à la constitution en son article deux cent soixante et-un, c'est là où on dit qu'on y a rencontré des civils. Etant donné qu'ils ont été démobilisés, leur faute n'est pas analysée aujourd'hui, ils considèrent le jour où ils ont commis cette faute. C'est pourquoi il n'est pas question de se jeter le tort, ils ont remis le dossier à la cour militaire et disent ceci, ces gens doivent être jugés en considérant le moment où ils ont commis la faute même si ils ont été démobilisés. C'est pour cette raison que l'on doit siéger prochainement en province de Muyinga devant la cour militaire, c'est là où est le dossier.

P.6. Ikĭndi căshikirijwe kurí ibi vy'úru rubănza, băvuze bati mwōba mwārashíkirije yûkó ibijânye n'ĭfátwa ryîwé kó vyōtēránya inzêgo izi n'ĭzi. Mu bijânye n'úmutêkāno w'ígihúgu, wewé usānzwe urí umuménvēshamákurú, urafíse uburēngānzira bwó kuvúga nó kubáza ukó ibĭntu uvyĭbaza. Mugábo mu gihúgu ikibázo c'úmutēkāno umukúru w'ígihúgu akibazwa ubwā mbere. Nashāka kuvúga yûkó bívānye n'ûkó twēbwé tuba túbona ibĭntu, ku mutēkāno w'ígihúgu, turashóbora gufáta ingĭngo tukavúga duti iki cātegerezwa gukórwa unó mŭnsi kizōkorwa ejo. Kubêra ikí ? Kukó túba túbona ingŏrane zishobóra kubá. Aha rēró

Autre chose qui a été dit à propos de ce procès, ils ont dit que nous aurions interdit son arrestation pour éviter que telles institutions se confrontent avec telles autres institutions. En ce qui concerne la sécurité publique, toi qui es le journaliste, tu as le droit de dire ou de poser la question tel que tu conçois les choses. Mais dans un pays, c'est le Président qui est chargé de la question sécuritaire en premier lieu. Je voudrais dire que selon que nous apprécions la question sécuritaire du pays, nous pouvons dire que tel qui était prévu d'être fait aujourd'hui est reporté pour demain. Pourquoi ? Parce que nous sommes au courant des problèmes qui peuvent surgir. Là donc, je ne peux pas te l'expliquer car ça rentre dans

sindīndá kugúsigūrira kukó nívyo tujējwé ku mŭnsi ku mŭnsi. Hari n'ízīndi mănza zijānye n'íngŏrane igihúgu căgiye kiracámwo, ubu hōba hácīye imyâka cúmi, mirōngo ibiri, zitaracîbwa. Ibijânye n'úmutēkāno rēró uríko urabirāba ujêjwe igihúgu ufíse abāntu bĕnshi wânashâka múkorana, n'ábāntu bafashá hĭrya nó hĭno barakúbarira bati ikīntu kigēnda uku. Nōné jēwé kó njējwé inzēgo igisirikare n'ígipôlĭsi, mu bajêjwe kugēndereza mu gisoda n'ígipôlĭsi bágize bati dutabāre kíno kīntu, unó mŭnsi bimeze uku n'ŭku, ivyo ní jēwé ndabíbazwa kukó ndi « commandant suprême » w'ĭzo nzêgo mugábo ntíbibuzá urubănza kó rucībwá. Ngīvyo ivyó umūntu ashóbora kubábwīra kurí ivyó bibázo.

nos activités quotidiennes. Il y a d'autres procès en rapport avec les difficultés qu'a connues notre pays, il y a à peu près dix ans, vingt, sans que les jugements soient rendus. Si tu analyses la question sécuritaire étant le Président de la république, étant donné que tu collabore avec beaucoup de gens, ils te disent que telle chose se fait de cette manière. Est-ce, moi qui suis responsable des corps de police et de l'armée, ceux qui sont responsables du renseignement à l'armée et à la police, s'ils me disent que les choses se présentent de telle façon, c'est moi qui suis le commandant suprême de ces corps mais cela n'empêche que le jugement soit rendu. C'est cela que je peux vous donner comme réponses à ces questions.

P7. Harího kăndi ikīntu mwāshikírije cārékeye imigāmbwe itūbáhirizwa mu vyĕrekeye amatégeko, na vyŏne sí vyo. Harihó abāntu bagōmba kwĭyubahiriza. Jēwé n'úkuri nîmbá háriho ahāntu ngēndéra, igihágu ndakigēndera. Nashāka kubábwīra yûkó ku kwêzi ngēndéra intârá zitatu. Bā buramatări dukorána inâma imwé mu kwêzi, twărasávye duti umūntu wëse avúga ati jēwé unó mŭnsi nasávye inâma cânké nāyimenyēsheje bărayĭnyima abivuge. Birashóbora kubá bakakwânkira gukóranya inâma kukó arí inká buramatări n'âbó bakorána, barashóbora kuvúga bati hárya hari izĭndi nâma, rindīra uzōkora ejó. Abo níbo batwāra mu ntârá, mu ma kómĭne baba bábona ukūntu bītégerezwa kugēnda. Nōné wewé ugize ngo mukoré inâma muri abāntu batatu cânké murí cúmi mu kibănza kimwé bica bigēnda gáte ? Nivyó dukwīye gutāhūra, hakorêshwe amatégeko agēngá imigāmbwe, mugábo rimwé na rimwé uwutwâra igihugu, uwutwâra intâré cânké komĭne, níweá ibibázo birího.

Il y a une autre question qui a été posée concernant les partis politiques dont leurs droits de tenir des réunions sont bafoués. Ça aussi ce n'est pas vrai. Il y a des gens qui aiment des facilités. Moi, franchement, s'il y a des lieux que je visite, je visite le pays. Je voudrais vous dire que par mois, je visite trois provinces. Nous tenons une réunion par mois avec les gouverneurs de provinces, nous avons demandé à celui qui trouve qu'on lui a refusé la tenue d'une réunion de son parti de s'exprimer. Ça peut arriver, le gouverneur et ses collaborateurs peuvent refuser qu'un parti tienne une réunion dans un endroit donné au moment où d'autres réunions s'y tiennent. Ce sont ceux qui gouvernent dans les provinces, dans les communes, ils sont responsables de tout. Si vous demandez de tenir une réunion étant à trois ou dix personnes dans un même lieu comment est-ce que ça va se passer ? C'est cela que nous devons comprendre conformément à la loi qui régit les partis politiques, mais dans certains cas, le Président de la république, le gouverneur de la province où l'administrateur communal est responsable de la gestion de toute question.

P8.Mwābájije ibijānye n'ábashîngamátēka mirōngo ibiri na bábiri, ngó barakûwe hátisûnzwe amatégeko. Ivyo rēró ní vyâbīndi navúga, urafíse uburēngānzira

Vous avez parlé des 22 députés qui auraient été exclus du parlement dans la violation de la loi. Je l'ai déjà dit, vous avez droit d'extérioriser votre idée : un homme politique

bwó kubívuga. Uri umunyamugāmbwe urabívuga, urí umuménvēshamákurú urabiívuga mugábo sēntáre ijējwé kwŭbahiriza ibwīrizwa shīngiro imáze kuvúga urayívuguruza wewé ? Wîtūye, sēntáre yūbáhiriza ibwĭrizwa shīngiro irakúbwīra iti ehe ntáco uhanobá. Nōné kó atā hăndi wūngúruriza ! Wūngururiza hé ? Ntibīsúbirakó. Báhejeje baba báhejeje kukó n'íbwĭrizwa shīngiro. Ugōmba umare imyâka inganá gúte ntíbisubírakó, bámaze kuvúga bati twāhéjeje, baba báhejeje.

a droit de s'exprimer, un journaliste mêmement, mais croyez-vous que vous pouvez faire changer la décision de la cour constitutionnelle ? Si tu portes plainte, la cour constitutionnelle peut te dire que tu ne va pas gagner. Tu ne peux pas aller ailleurs ! Tu changes pour aller où ? Ils ne reviennent pas à leur décision. S'ils prononcent le jugement, c'est fini car c'est la constitution. Même après des années et des années, ils ne reviennent pas à leur décision, s'ils disent qu'ils ont jugé, c'est fini. Ils y mettent un point.

P.9. Mwāvuze ibivúgwa kū ndĕge Falcon 50. Muti indĕge yari ikómeye, muti ní ikibázo c'úmutēkāno, mwāvúze ibitári biké. Ikibázo có kugurīsha indĕge, yagúrīshijwe mu matégeko.
Jēwé ndi umukúru w'ígihúgu bāmbwīye bati iyi ndĕge ntuyigĕnderámwo, ntayo ngēndéramwó, ní umutēkāno w'ágihúgu. Kukí harí izĭndi wībáza kó zikoméye zitībuka urorêra? Ntizibá zíkomeye? Zāhítanye bāngâhé? Urashóbora kuvyīyúmvīra ukó ukamēngo birôroshe kuvúga, indĕge zăkoroye abarŭndi murí kíno gihúgu zīngana gúte bavuga ngo zirakomeye? Egóme dăta wānje zirakomeye, zīngana gúte? Ibikénewe rēró ubu nĭmba bigeze mū naăma nshĭngamátēka, barakóra bagahéza mū nyuma bakarūba bati mbĕga amafutí arí hêhé?Ni ba nde abazwa?

Vous avez parlé de ce qui se dit à propos de l'avion Falcon 50. Vous dites que l'avion était en bon état, que c'est la question sécuritaire, vous avez dit beaucoup de choses. La question de vente de l'avion, il a été vendu conformément à la loi. Moi en tant que le Président de la république, si on me propose de ne pas voyager à bord de cet avion, je n'y voyage pas, c'est la sécurité du pays. Pourquoi y a-t-il d'autres avions qui sont censés être en bon état qui causent des dégâts ? Auparavant n'étaient-ils pas en bon état ? Ils ont emportés combien de vies humaines ? Tu peux le dire en passant, comme si rien n'y est, les avions qui ont emporté des vies humaines ici au Burundi, ils sont au nombre de combien alors qu'on disait qu'ils étaient en bon état ? Admettons ils étaient en bon état, ils sont au nombre de combien ? Ce qui est nécessaire donc, si l'affaire est au parlement, ils font leur travail et par après ils se demandent : où est celui qui a fait des fautes ? A qui incombent ces fautes ? Si nous nous rencontrons dans un bistrot ou ailleurs, est-ce que j'irai dire que tel m'a dit ceci, l'a-t-il dit devant la justice ? Mais beaucoup de rumeurs se font entendre, il faut savoir que quelqu'un peut te dire une chose pour te dérouter. Les burundais ne sont-ils pas des gens qui déroutent ? Ils le font et un non-averti peut réagir sans peser le pour et le contre. Eee, je te déroute et après je me mets à l'écart. Devant la justice donc, ce n'est pas cela que quelqu'un dit qu'il a reçu de quelque part. Ce n'est pas cela.

Ni bāndé abazwá? Nōné nzōgēnda níyo twāhūrúra mu kabare cânké ahăndi hāntu, uvúge ngo nāká yavúze iki, ngo yambáriye ibi, yabívuze imbere y'úbutŭngāne? Mugábo havugwa vyĭnshi. Erega ndashóbora kukúbwīra ibīntu kugíra ndagusuké. Abarŭndi sí abasukanyi? Baragusuka ukagēnda ukahurūduka ibīntu. Eee ndagusuka hānyuma nkîhagararira. Imbere y'íntāhe rēró si bírya umūntu avúga ngó navúganye ibi na nâká mu kabare. Si bírya.

R2. P1. Uwashíkirije ikibázo c'ícukurwa ry'úbutáre, harího itégeko rigēnga icukurwa ry'úbutáre. Arí mw'īcukurwa, vyöse birihó. Havugwa mĕnshi. Nōné kó tūzi kó harí ubugēndūzi bwā lēta, hakaba háriho kăndi amatégeko agēnga gucukura ubutáre, si vyâbīndi umūntu yigúbana. Ejo bŭnci yarîtēgūye nêzá umushikirangānji ajējwe ivyó gucukura ubutáre, nîmbá mw'ītŏni y'îvú bīmvye usānga bákūyeyó ibiró bitānu vyā Nickel, ubwo wōkwĕmeza yûkó wōkuríkirana indĕge ku biró ibihūmbi n'íbihūmbi vy'îvú ngo ugīye gukûramwó ibiró bitānu hamwé ukórēsheje ubwênge ? Erega mwēbwé abaménvēshamákurú mufise uburēngānzira bwó kugēnda hárya bwīmbírwa mukarāba. Jēwé nāma ndâba kăndi nó murí iyo mĭnsi nzōja kurāba, barafise ukūntu bagira ubushākashātsi, harihó ivyûma batúma hárĭya hāsi. Níyo nagēndá nzōbajāna mucé mubēshuza vyöse turí kumwé, bakwĕreke. Tuzogēnda mu Cânkuzo barikó baragira ivyĭgwa, aha i Gitéga barikó bágira ivyĭgwa, n'índĕge bărazánye, ntā n'ŭmwe bazibíra, urāza tujāne bakwĕreke.

Celui qui a posé la question d'extraction des mines, il y a une loi qui régit l'extraction des minérais. Que ça soit dans l'extraction, le tout y est. On parle de beaucoup de choses. Etant donné qu'il y a l'inspection de l'Etat, il y a aussi la loi qui régit l'extraction des mines, ce n'est pas quelque chose qui se fait dans la clandestinité. Dernièrement, le ministre ayant l'extraction des mines dans ses attributions s'est apprêté, si dans une tonne de terre extraite, on y trouve 5kg de Nickel, est-ce que peux-tu promettre de poursuivre un avion transportant des centaines de mille de kilos de terre pour y déceler cinq kilos de Nickel si tu es raisonnable ? Vous les journalistes, vous avez droit d'aller voir ce qui se passe sur les lieux d'extraction. Moi j'y vais la plupart des fois, même prochainement je vais y aller, ils ont des moyens de faire des tests, ils ont des instruments qu'ils utilisent. Au cas où j'y irai, je vous le dirai pour que vous démentissiez, ils vont vous le montrer. Nous allons nous rendre à Cankuzo, ils sont en train de faire des tests, ici à Gitega ils sont en train de faire des études, ils ont même envoyé un avion, personne n'est épargnée, viens un jour, on te le montrera.

P2. Mu bushikirangānji baravúga bati hamaze kugēnda ibiró binganá uku, mu kwêzi ukú, kubêra iki ? Kukó mu matégeko harihó amatégeko y'úbushākashātsi, wā wŭndi yanyómōje ngo ni imigāmbwe iríko irariha ibirwānīsho, jēwé nacīye ntwênga. Amatégeko mĕnshi twăyasānzehó, barikó baragira ubushākashātsi. Si kó ? Ni nacó gitúma twēbwé tuvugá duti, ntā mūntu n'úmwe yīmíriwe gushika ahó ibīntu biríko birakórerwa. Mugábo umūntu acîye ahīndukirizamwó akāntu nk'ăko, eee n'ukuriha ibi n'íbi, urûmva n'ákagóbora ndyá ! ubu mwânanshâka kugira dukorére ku mugaragaro, hárya i Musōngati barakúbwīra bati teneur yâyo ingana uku vyöse barabífise.

Au sein du ministère, on précise le nombre de kilos extraits, dans tel mois, pour quelle raison ? Parce que la loi permet qu'il y ait des tests. L'autre a exagéré en disant que ce sont les partis qui son en train de rembourser les dettes des armes, moi j'ai éclaté de rire. La loi est là depuis longtemps, ils sont en train de faire des tests. N'est-ce pas vrai ? C'est pourquoi nous disons que personne n'est épargnée d'aller sur les lieux d'extraction. Mais si quelqu'un introduit un élément pareil, voilà c'est payer ceci et cela, vous comprenez que c'est un élément de trop ! Dans ces jours-ci, pour travailler dans la transparence, là à Musongati, ils peuvent vous donner la quantité de nickel dont ils disposent, ils précisent le temps pendant lequel il sera extrait.

R3.P1. Mugēnzi wâcu wó murí net Press ivyó yavúze vyöse, ndabíshira mw'ībwĭrizwa nshīngiro, murabóna

Notre confrère de Net Press, tout ce qu'il a dit, je l'oriente dans la constitution, vous voyez nous dialoguons, les questions persistent, nous

turagânīra, ibibázo bigumahó, tukabikūrahó, harihó abāntu bánēzērwa n'íngŏrane rēró ukamēngo utári kumwé n'íngŏrane n'íkibázo gikoméye. Itāndukānye n'íngŏrane mukoré ibīntu bitēye imbere kukó ibwĭrizwa nshīngiro ritubwīra yûkó ugíze ingŏrane ntúri umwâna ubwāmbere, kăndi uri umurŭndi nk'ábarŭndi, itégeko rifatá umusirikare na wêwé riragúfata. Icó ukorá, arí ikoshá uribazwé. Kăndi iyó ibīntu bimazé gushika imbere y'íbutŭngāne ntíbizokŏrohera. Arí ivyó ugarúra n'úkubigarura hákiri kare, bímaze gushika imbere y'úbutŭngāne ntúkūrámwo urubănza rúdahezé nímubimenyêre, mwashāka n'úmukurú w'ígihúgu dossier imazé gushika imbere ya sēntâre arīndīra kó ruherá.

les résorvons, il y a des gens qui aiment des problèmes donc. Ils ne se sentent pas à l'aise lorsqu'ils ne sont pas confrontés à un problème quelconque. Essayer de vous débarrasser des problèmes car la constitution exige que lorsque tu rencontres des difficultés, tu dois assumer, et tu es burundais comme les autres, la loi qui condamne un militaire te concerne toi aussi. Si tu as commis une faute, il faut que tu sois interrogé. Et lorsque un dossier est déjà devant la justice, ce n'est pas facile à régler, il faut le faire bien avant, lorsque un dossier est devant la justice, tu ne peux pas le retirer. Tu attends le jugement, il faut le savoir, même le Président ne peux pas retirer un dossier qui est dans les moins de la justice.

Nikó bimezé kukó n'íbwĭrizwa nshīngiro wâshitse imbere ya sēntâre haba hásigaye uburēngānzira bwîwé bwó kubūranirwa, bwó kwĭregūra, mugábo wâshitseyó usigara utsînda cânké utsîndwa. Rēró, ingŏrane zitōrere umutí hákiri kare kăndi mugerágeze kwākīra impanūro muhābwa igihe cöse. Ntizíce inyuma y'ámatwí kukó ntíbizōkwăma uko. Nîmbá jēwé narafáshe imyâka ingâhé nkīcara tukagânīra, harāhó uzōsânga ejó inyuma yānje bítagishoboka. Hakāza ikirará kikabájegeza, mukajégera pe ! Ēgo ntíbizōkwăma uko, mujé murafáta ibīntu nka nkáma, mubifaté kó arí ivyănyu. Arí impanūro y'úmuvyêyi ní iy'úmuvyêyi, iratârzwe n'íngabo hámaze gushika imbere ya sēntáre ntáco uvugá. N'āmwâna wa vyâye ashítse imbere ya sēntáre ntúkuráyo. Hānyuma wāmbêsheye wavuze yûkó itégeko riváho, oya da ! Amatégeko ndáyakūyehó hōca hásigara ikí ? Twăvuze duti amatégeko arihó mugábo afise utunēnge n'úgukosōrwa mugábo ibīntu birikć birakórwa.

C'est comme cela car la loi le prévoit ainsi. Arrivé devant la justice, tu as droit de chercher avocat, de te décharger, mais dans l'entre-temps tu attends le jugement. Donc il faut résoudre vos problèmes bien avant et essayez de prendre en considération les conseils qui vous sont donnés, qu'ils ne soient pas pour vous sans intérêt car ça ne restera pas ainsi. Si moi j'ai pris des années et des années à dialoguer avec vous, demain après moi, il y aura lieu de constater que cela ne sera pas le cas. Vous pouvez être dirigé par un non-souci et il peut vous maltraiter à jamais. C'est vrai ça ne sera pas toujours ainsi, essayez de considérer les choses comme les vôtres. Si c'est un conseil donné par un parent, c'est vrai il est donné mais si un dossier est dans les mains de la justce, il ne dit rien. Même tou propre enfant lorsqu'il comparît devant la justice, tu ne peux pas l'arracher. Et puis ce n'est pas cela que j'ai dit, je n'ai pas promis de supprimer le décret. Qu'est-ce qui resterait si je me mets à supprimer les decrets ? Nous avons dit qu'il faut procéder à la révision de ces derniers là où ils relèvent certaines imperfections.